



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets ⁶ : C12N 15/48, 7/00, C07K 14/15, C12Q 1/68, C07K 16/10, G01N 33/569, A61K 39/21, 39/42, 48/00		A1	(11) Numéro de publication internationale: WO 97/06260
			(43) Date de publication internationale: 20 février 1997 (20.02.97)
(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR96/01244		(81) Etats désignés: AL, AM, AT, AU, AZ, BB, BG, BR, BY, CA, CH, CN, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, GB, GE, HU, IL, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MD, MG, MK, MN, MW, MX, NO, NZ, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, TJ, TM, TR, TT, UA, UG, US, UZ, VN, brevet ARIPO (KE, LS, MW, SD, SZ, UG), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, ML, MR, NE, SN, TD, TG).	
(22) Date de dépôt international: 2 août 1996 (02.08.96)			
(30) Données relatives à la priorité: 95/09643 3 août 1995 (03.08.95) FR			
(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): BIO MERIEUX [FR/FR]; F-69280 Marcy-l'Etoile (FR).			
(72) Inventeurs; et			
(75) Inventeurs/Déposants (US seulement): PERRON, Hervé [FR/FR]; 134, rue du Docteur-E.-Locard, F-69005 Lyon (FR). BESEME, Frederic [FR/FR]; 39, rue de la Noyera, F-38090 Villefontaine (FR). BEDIN, Frédéric [FR/FR]; 6, rue Gaspard-André, F-69002 Lyon (FR). PARANHOS-BACCALA, Glacia [FR/FR]; 75, cours Gambetta, F-69003 Lyon (FR). KOMURIAN-PRADEL, Florence [FR/FR]; Chemin Vial, F-69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (FR). JOLIVET-REYNAUD, Colette [FR/FR]; 16, avenue des Colonnes, F-69500 Bron (FR). MANDRAND, Bernard [FR/FR]; 21, rue de la Doua, F-69100 Villeurbanne (FR).			
(74) Mandataire: CABINET GERMAIN & MAUREAU; Boîte postale 3011, F-69392 Lyon Cédex 03 (FR).			
(54) Title: VIRAL MATERIAL AND NUCLEOTIDE FRAGMENTS ASSOCIATED WITH MULTIPLE SCLEROSIS USEFUL FOR DIAGNOSTIC, PREVENTIVE AND THERAPEUTIC PURPOSES			
(54) Titre: MATERIEL VIRAL ET FRAGMENTS NUCLEOTIDIQUES ASSOCIES A LA SCLEROSE EN PLAQUES, A DES FINS DE DIAGNOSTIC, PROPHYLACTIQUES ET THERAPEUTIQUES			
(57) Abstract			
<p>A viral material, in isolated or purified form, having a genome which includes a nucleotide sequence selected from the group of sequences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53 and SEQ ID NO 56, their complementary sequences and equivalent sequences, particularly the nucleotide sequences having, for any chain of 100 adjacent monomers, a respective homology of 50 % or more and preferably 70 % or more with SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53 and SEQ ID NO 56, and the complementary sequences thereof.</p>			

(57) Abrégé

Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, dont le génome comprend une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53 et SEQ ID NO 56, leurs séquences complémentaires, et leurs séquences équivalentes, notamment les séquences nucléotidiques présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et préférentiellement au moins 70 % d'homologie avec respectivement lesdites séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53 et SEQ ID NO 56, et leurs séquences complémentaires.

UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Arménie	GB	Royaume-Uni	MW	Malawi
AT	Autriche	GE	Géorgie	MX	Mexique
AU	Australie	GN	Guinée	NE	Niger
BB	Barbade	GR	Grèce	NL	Pays-Bas
BE	Belgique	HU	Hongrie	NO	Norvège
BF	Burkina Faso	IE	Irlande	NZ	Nouvelle-Zélande
BG	Bulgarie	IT	Italie	PL	Pologne
BJ	Bénin	JP	Japon	PT	Portugal
BR	Brésil	KE	Kenya	RO	Roumanie
BY	Bélarus	KG	Kirghizistan	RU	Fédération de Russie
CA	Canada	KP	République populaire démocratique de Corée	SD	Soudan
CF	République centrafricaine	KR	République de Corée	SE	Suède
CG	Congo	KZ	Kazakhstan	SG	Singapour
CH	Suisse	LI	Liechtenstein	SI	Slovénie
CI	Côte d'Ivoire	LK	Sri Lanka	SK	Slovaquie
CM	Cameroun	LR	Libéria	SN	Sénégal
CN	Chine	LT	Lituanie	SZ	Swaziland
CS	Tchécoslovaquie	LU	Luxembourg	TD	Tchad
CZ	République tchèque	LV	Lettonie	TG	Togo
DE	Allemagne	MC	Monaco	TJ	Tadjikistan
DK	Danemark	MD	République de Moldova	TT	Trinité-et-Tobago
EE	Estonie	MG	Madagascar	UA	Ukraine
ES	Espagne	ML	Mali	UG	Ouganda
FI	Finlande	MN	Mongolie	US	Etats-Unis d'Amérique
FR	France	MR	Mauritanie	UZ	Ouzbékistan
GA	Gabon			VN	Viet Nam

**MATERIEL VIRAL ET FRAGMENTS NUCLEOTIDIQUES ASSOCIES A LA
SCLEROSE EN PLAQUES, A DES FINS DE DIAGNOSTIC,
PROPHYLACTIQUES ET THERAPEUTIQUES**

5 La Sclérose en Plaques (SEP) est une maladie démyélinisante du système nerveux central (SNC) dont la cause complète reste encore inconnue.

10 De nombreux travaux ont étayé l'hypothèse d'une étiologie virale de la maladie, mais aucun des virus connus testés ne s'est avéré être l'agent causal recherché: une revue des virus recherchés depuis des années dans la SEP a été faite par E. Norrby (1) et R.T. Johnson (2).

15 Récemment, un rétrovirus, différent des rétrovirus humains connus a été isolé chez des patients atteints de SEP (3,4 et 5). Les auteurs ont aussi pu montrer que ce rétrovirus pouvait être transmis *in vitro*, que des patients atteints de SEP produisaient des anticorps susceptibles de reconnaître des protéines 20 associées à l'infection des cellules leptoméningées par ce rétrovirus, et que l'expression de ce dernier pouvait être fortement stimulée par les gènes immédiats-précoce de certains herpesvirus (6).

25 Tous ces résultats plaident en faveur du rôle dans la SEP d'au moins un rétrovirus inconnu ou d'un virus ayant une activité transcriptase inverse détectable selon la méthode publiée par H. Perron (3) et qualifiée d'activité "RT de type LM7". Le contenu de la publication identifiée par (3) est incorporé à la présente 30 description, par référence.

 Récemment, les travaux de la Demanderesse ont permis d'obtenir deux lignées continues de cellules infectées par des isolats naturels provenant de deux patients différents atteints de SEP, par un procédé de 35 culture tel que décrit dans le document WO-A-93 20188, dont le contenu est incorporé par référence à la présente

description. Ces deux lignées dérivées de cellules de plexus-choroïdes humains, dénommées LM7PC et PLI-2 ont été déposées à l'E.C.A.C.C. respectivement le 22 juillet 1992 et le 8 janvier 1993, sous les numéros 92 072201 et 5 93 010817, conformément aux dispositions du Traité de Budapest. Par ailleurs, les isolats viraux possédant une activité RT de type LM7 ont également été déposés à l'E.C.A.C.C. sous la dénomination globale de "souches". La "souche" ou isolat hébergé par la lignée PLI-2, dénommée 10 POL-2, a été déposée auprès de l'E.C.A.C.C. le 22 juillet 1992 sous le n° V92072202. La "souche" ou isolat hébergé par la lignée LM7PC, dénommée MS7PG, a été déposée auprès de l'E.C.A.C.C. le 8 janvier 1993 sous le n° V93010816.

15 A partir des cultures et des isolats précités, caractérisés par des critères biologiques et morphologiques, on s'est ensuite attaché à caractériser le matériel nucléique associé aux particules virales produites dans ces cultures.

20 Les portions de génome déjà caractérisées ont été utilisées pour mettre au point des tests de détection moléculaire du génome viral et des tests immunosérologiques, utilisant les séquences d'aminoacides codés par les séquences nucléotidiques du génome viral, 25 pour détecter la réponse immunitaire dirigée contre des épitopes associés à l'infection et/ou l'expression virale.

Ces outils ont déjà permis de confirmer une 30 association entre la SEP et l'expression des séquences identifiées dans les brevets cités plus loin. Cependant, le système viral découvert par la Demanderesse, 35 s'apparente à un système rétroviral complexe. En effet, les séquences retrouvées encapsidées dans les particules virales extracellulaires produites par les différentes cultures de cellules de patients atteints de SEP, montrent clairement qu'il y a co-encapsidation de génomes rétroviraux apparentés, mais différents du génome

rétrroviral "sauvage" qui produit les particules virales infectantes. Ce phénomène a été observé entre des rétrrovirus réplicatifs et des rétrrovirus endogènes appartenant à la même famille, voire même hétérologues. La 5 notion de rétrrovirus endogène est très importante dans le contexte de notre découverte car, dans le cas de MSRV-1, on a observé que des séquences rétrrovirales endogènes comprenant des séquences homologues au génome MSRV-1, existent dans l'ADN humain normal. L'existence d'éléments 10 rétrroviraux endogènes (ERV) apparentés à MSRV-1 par tout ou partie de leur génome, explique le fait que l'expression du rétrrovirus MSRV-1 dans les cellules humaines puisse interagir avec des séquences endogènes proches. Ces interactions sont retrouvées dans le cas de 15 rétrrovirus endogènes pathogènes et/ou infectieux (par exemple certaines souches écotropes du Murine Leukaemia virus), dans le cas de rétrrovirus exogènes dont la séquence nucléotidique peut être retrouvée partiellement ou en totalité, sous forme d'ERVs, dans le génome de 20 l'animal hôte (ex. virus exogène de la tumeur mammaire de la souris transmis par le lait). Ces interactions consistent principalement en (i) une transactivation ou co-activation d'ERVs par le rétrrovirus réplicatif, (ii) une encapsidation "illégitime" d'ARN apparentés d'ERVs, ou 25 d'ERVs -voire d'ARN cellulaires- possédant simplement des séquences d'encapsidation compatibles, dans les particules rétrrovirales produites par l'expression de la souche réplicative, parfois transmissibles et parfois avec une pathogénicité propre, et (iii) des recombinaisons plus ou 30 moins importantes entre les génomes co-encapsidés, notamment dans les phases de transcription inverse, qui conduisent à la formation de génomes hybrides, parfois transmissibles et parfois avec une pathogénicité propre.

Ainsi, (i) différentes séquences apparentées à 35 MSRV-1 ont été retrouvées dans les particules virales purifiées; (ii) l'analyse moléculaire des différentes

régions du génome rétroviral MSRV-1 doit être faite en analysant systématiquement les séquences co-encapsidées, interférantes et/ou recombinées qui sont générées par l'infection et/ou l'expression de MSRV-1, de plus, 5 certains clones peuvent avoir des parties de séquences défectives produites par la réplication rétrovirale et les erreurs de matrice et/ou de transcription de la transcriptase inverse; (iii) les familles de séquences apparentées à une même région génomique rétrovirale sont 10 les supports d'une détection diagnostique globale qui peut être optimisée par l'identification de régions invariables parmi les clones exprimés et par l'identification de trames de lectures responsables de la production de polypeptides antigéniques et/ou pathogènes qui peuvent 15 n'être produits que par une partie, voire un seul, des clones exprimés et dans ces conditions, l'analyse systématique des clones exprimés dans une région d'un gène donné permet d'évaluer la fréquence de variation et/ou de recombinaison du génome MSRV-1 dans cette région et de 20 définir les séquences optimales pour les applications, notamment diagnostiques; (iv) la pathologie provoquée par un rétrovirus tel que MSRV-1 peut être un effet direct de son expression et des protéines ou peptides produits de ce fait, mais aussi un effet de l'activation, de 25 l'encapsidation, de la recombinaison de génomes apparentés ou hétérologues et des protéines ou peptides produits de ces faits ; ainsi ces génomes associés à l'expression de et/ou l'infection par MSRV-1 sont-ils une partie intégrante de la pathogénicité potentielle de ce virus et 30 donc, constituent des supports de détection diagnostique et des cibles thérapeutiques particulières. De même tout agent associé à, ou, co-facteur de ces interactions responsables de la pathogénie en cause, tel que MSRV-2 ou le facteur gliotoxique décrits dans la demande de brevet 35 publiée sous le N° FR-2 716 198, peut participer à l'élaboration d'une stratégie globale et très efficace de

diagnostic, de pronostic, de suivi thérapeutique et/ou de thérapeutique intégrée de la SEP notamment, mais aussi de toute autre maladie associée aux mêmes agents.

Dans ce contexte, on a fait une découverte 5 parallèle dans une autre maladie autoimmune, la polyarthrite rhumatoïde (PR), qui a été décrite dans la demande de brevet français déposée sous le N°95 02960. Cette découverte montre que, en appliquant des approches méthodologiques similaires à celles qui furent utilisées 10 dans les travaux de la Demanderesse sur la SEP, on a pu identifier un rétrovirus exprimé dans la PR qui partage les séquences décrites pour MSRV-1 dans la SEP et aussi, la co-existence d'une séquence associée MSRV-2 également décrite dans la SEP. En ce qui concerne MSRV-1, les 15 séquences détectées communément dans la SEP et la PR, concernent les gènes *pol* et *gag*. En l'état actuel des connaissances, on peut associer les séquences *gag* et *pol* décrites aux souches MSRV-1 exprimées dans ces deux maladies.

20 La présente demande de brevet a pour objet différents résultats, supplémentaires par rapport à ceux déjà protégés par les demandes de brevet français :

-N° 92 04322 du 03.04.1992, publiée sous le N° 2 689 519 ;
-N° 92 13447 du 03.11.1992, publiée sous le N° 2 689 521 ;
25 -N° 92 13443 du 03.11.1992, publiée sous le N° 2 689 520 ;
-N° 94 01529 du 04.02.1994, publiée sous le N° 2 715 936 ;
-N° 94 01531 du 04.02.1994, publiée sous le N° 2 715939 ;
-N° 94 01530 du 04.02.1994, publiée sous le N° 2 715 936 ;
-N° 94 01532 du 04.02.1994, publiée sous le N° 2 715 937 ;
30 -N° 94 14322 du 24.11.1994, publiée sous le N° 2 727 428 ;
et
- N° 94 15810 du 23.12.1994, publiée sous le N° 2 728 585.

La présente invention concerne tout d'abord un matériel viral, à l'état isolé ou purifié, pouvant être 35 appréhendé ou caractérisé de différentes manières :

- son génome comprend une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, 5 SEQ ID NO 89, leurs séquences complémentaires, et leurs séquences équivalentes, notamment les séquences nucléotidiques présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et préférentiellement au moins 70 % d'homologie avec 10 respectivement lesdites séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires ;
- la région de son génome comprenant les gènes *env*, *pol* et 15 une partie du gène *gag*, à l'exclusion de la sous-région ayant une séquence identique ou équivalente à SEQ ID NO 1, code pour tout polypeptide présentant, pour toute suite contigüe d'au moins 30 acides aminés, au moins 50 %, et de préférence au moins 70 % d'homologie 20 avec une séquence peptidique codée par toute séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences 25 complémentaires ;
- le gène *pol* comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 57, à l'exclusion de SEQ ID NO 1.
- le gène *gag* comprend une séquence nucléotidique 30 identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 88.

Comme évoqué précédemment, selon la présente invention, le matériel viral tel que défini précédemment est associé à la SEP. Et tel que défini par référence au 35 gène *pol* ou *gag* de MSRV-1, et plus particulièrement aux

séquences SEQ ID NOS 51, 56, 57, 59, 60, 61, 88 et 89, ce matériel viral est associé à la PR.

La présente invention concerne également différents fragments nucléotidiques, comprenant chacun une 5 séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant :

- (a) toutes les séquences génomiques, partielles et totales, du gène *pol* du virus MSRV-1, sauf la séquence totale du fragment nucléotidique défini par SEQ ID NO 1 ;
- 10 (b) toutes les séquences génomiques, partielles et totales, du gène *env* de MSRV-1 ;
- (c) toutes les séquences génomiques partielles du gène *gag* de MSRV-1 ;
- (d) toutes les séquences génomiques chevauchant le gène 15 *pol* et le gène *env* du virus MSRV-1, et chevauchant le gène *pol* et le gène *gag* ;
- (e) toutes les séquences, partielles et totales, d'un clone choisi dans le groupe incluant les clones FBd3 (SEQ ID NO 46), t pol (SEQ ID NO 51), JLBc1 (SEQ ID NO 52), JLBc2 (SEQ ID NO 53), GM3 (SEQ ID NO 56), FBd13 (SEQ ID NO 58), LB19 (SEQ ID NO 59), LTRGAG12 (SEQ ID NO 60), FP6 (SEQ ID NO 61), G+E+A (SEQ ID NO 89), à l'exclusion de toute séquence nucléotidique identique à ou comprise 25 dans la séquence définie par SEQ ID NO 1 ;
- (f) les séquences complémentaires auxdites séquences génomiques ;
- (g) les séquences équivalentes auxdites séquences (a) à (e), notamment les séquences nucléotidiques 30 présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et de préférence au moins 70 % d'homologie avec lesdites séquences (a) à (d), à condition que ce fragment nucléotidique ne comprenne pas ou ne consiste pas en la séquence ERV-9 telle que décrite 35 dans LA MANTIA et al. (18).

Par séquences génomiques, partielles ou totales, on inclut toutes séquences associées par co-encapsidation ou par co-expression, ou recombinées.

Préférentiellement, un tel fragment comprend :

- 5 - ou une séquence nucléotidique identique à une séquence génomique partielle ou totale du gène *pol* du virus MSRV-1, sauf à la séquence totale du fragment nucléotidique défini par SEQ ID NO 1, ou identique à toute séquence équivalente à ladite séquence génomique
- 10 10 partie ou totale, notamment homologue à cette dernière ;
- ou une séquence nucléotidique identique à une séquence génomique partielle ou totale du gène *env* du virus MSRV-1, ou identique à toute séquence complémentaire de 15 ladite séquence nucléotidique, ou identique à toute séquence équivalente à ladite séquence nucléotidique, notamment homologue à cette dernière.

De manière particulière, l'invention concerne un fragment nucléotidique comprenant une séquence 20 nucléotidique codante, partiellement ou totalement identique à une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant :

- la séquence nucléotidique définie par SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 62 ou SEQ ID NO 89 ;
- 25 -les séquences complémentaires à SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 62 ou SEQ ID NO 89 ;
- les séquences équivalentes et notamment homologues à SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 62 ou SEQ ID NO 89 ;
- les séquences codant pour tout ou partie de la séquence 30 peptidique définie par SEQ ID NO 39, SEQ ID NO 63 ou SEQ ID NO 90 ;
- les séquences codant pour tout ou partie d'une séquence peptidique équivalente, notamment homologue à SEQ ID NO 39, SEQ ID NO 63 ou SEQ ID NO 90, susceptible 35 d'être reconnue par des sera de patients infectés par le

virus MSRV-1, ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé.

L'invention concerne aussi toute sonde nucléique de détection d'un agent pathogène et/ou infectant associé 5 à la SEP, susceptible de s'hybrider spécifiquement sur tout fragment tel que précédemment défini, appartenant ou compris dans le génome dudit agent pathogène. Elle concerne en outre toute sonde nucléique de détection d'un agent pathogène et/ou infectant associé à la PR, 10 susceptible de s'hybrider spécifiquement sur tout fragment tel que défini précédemment par référence aux gènes *pol* et *gag*, et en particulier par rapport aux séquences SEQ ID NOS 40, 51, 56, 59, 60, 61, 62, 89 et SEQ ID NOS 39, 63 et 90.

15 L'invention concerne aussi une amorce pour l'amplification par polymérisation d'un ARN ou d'un ADN d'un matériel viral, comprenant une séquence nucléotidique identique ou équivalente à au moins une partie de la séquence nucléotidique de tout fragment tel que défini 20 précédemment, notamment une séquence nucléotidique présentant pour toute suite de 10 monomères contigus, au moins 70 % d'homologie avec au moins ladite partie dudit fragment. Préférentiellement, la séquence nucléotidique d'une telle amorce est identique à l'une quelconque des 25 séquences choisies dans le groupe incluant SEQ ID NO 47 à SEQ ID NO 50, SEQ ID NO 55 et SEQ ID NO 64 SEQ ID NO 86.

De manière générale, l'invention embrasse également tout ARN ou ADN, et notamment vecteur de réplication, comprenant un fragment génomique du matériel 30 viral tel que précédemment défini, ou un fragment nucléotidique tel que précédemment défini.

L'invention s'intéresse également aux différents peptides codés par tout cadre de lecture ouvert appartenant à un fragment nucléotidique tel que 35 précédemment défini, notamment tout polypeptide, par exemple tout oligopeptide formant ou comprenant un

déterminant antigénique reconnu par des sera de patients infectés par le virus MSRV-1, et/ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé. Préférentiellement, ce polypeptide est antigénique, et est codé par le cadre de lecture 5 ouvert commençant dans le sens 5'-3', au nucléotide 181, et finissant au nucléotide 330 de SEQ ID NO 1.

A titre particulier, l'invention concerne un polypeptide antigénique, reconnu par les sera de patients infectés par le virus MSRV-1, et/ou chez lesquels le virus 10 MSRV-1 a été réactivé, dont la séquence peptidique est identique, partiellement ou totalement, ou équivalente à la séquence définie par SEQ ID NO 39, SEQ ID NO 63 et SEQ ID NO 87 ; une telle séquence est identique par exemple à toute séquence choisie dans le groupe incluant 15 les séquences SEQ ID NO 41 à SEQ ID NO 44, SEQ ID NO 63 et SEQ ID NO 87.

La présente invention propose également des anticorps mono- ou polyclonaux, dirigés contre le virus MSRV-1, obtenus par réaction immunologique d'un 20 organisme humain ou animal, à un agent immunogène constitué par un polypeptide antigénique tel que défini précédemment.

L'invention s'intéresse ensuite :

- aux réactifs de détection du virus MSRV-1, ou d'une 25 exposition à ce dernier, comprenant à titre de substance réactive, un peptide, notamment antigénique, tel que précédemment défini, ou un anti-ligand, notamment anticorps dudit peptide ;
- à toutes compositions diagnostiques, prophylactiques, ou 30 thérapeutiques, comprenant un ou plusieurs peptides, notamment antigéniques, tels que précédemment définis, ou un ou plusieurs anti-ligands, notamment anticorps des peptides, considérés précédemment ; une telle composition est préférentiellement, et à titre 35 d'exemple, une composition vaccinale.

L'invention s'intéresse également à toute composition diagnostique, prophylactique, ou thérapeutique, notamment pour inhiber l'expression d'au moins un agent pathogène et/ou infectant associé à la SEP, 5 comprenant un fragment nucléotidique tel que précédemment défini, ou un polynucléotide, notamment oligonucléotide, dont la séquence est partiellement identique à celle dudit fragment, sauf à celle du fragment ayant la séquence nucléotidique SEQ ID NO 1. De la même manière, elle 10 s'intéresse à toute composition diagnostique, prophylactique, ou thérapeutique, notamment pour inhiber l'expression d'au moins un agent pathogène et/ou infectant associé à la PR, comprenant un fragment nucléotidique tel que précédemment défini par référence aux gènes *pol* et 15 *gag*, et en particulier par rapport aux séquences SEQ ID NOS 40, 51, 56, 59, 60, 61, 62 et 89.

Selon l'invention, ces mêmes fragments, ou polynucléotides, notamment oligonucléotides, peuvent entrer dans toutes compositions appropriées, pour 20 détecter, selon tout procédé ou méthode convenable, un agent pathologique, et/ou infectant, associé respectivement à la SEP et à la PR, dans un échantillon biologique. Dans un tel procédé, on met en contact un ARN et/ou un ADN présumé appartenir ou provenant dudit agent 25 pathologique et/ou infectant, et/ou leur ARN et/ou ADN complémentaire, avec une telle composition.

La présente invention concerne également tout procédé pour détecter la présence ou l'exposition à un tel agent pathologique et/ou infectant, dans un échantillon 30 biologique, en mettant en contact cet échantillon avec un peptide, notamment antigénique, tel que précédemment défini, ou un anti-ligand, notamment anticorps de ce peptide, tel que précédemment défini.

En pratique, et par exemple, un dispositif de 35 détection du virus MSRV-1 comprend un réactif tel que précédemment défini, supporté par un support solide,

immunologiquement compatible avec le réactif, et un moyen de mise en contact de l'échantillon biologique, par exemple un échantillon de sang ou de liquide céphalo-rachidien, susceptible de contenir des anticorps 5 anti-MSRV-1, avec ce réactif, dans des conditions permettant une éventuelle réaction immunologique, tout ceci avec des moyens de détection du complexe immun formé avec ce réactif.

Pour terminer, l'invention concerne également la 10 détection d'anticorps anti-MSRV-1, dans un échantillon biologique, par exemple un échantillon de sang ou de liquide céphalo-rachidien, selon lequel on met en contact cet échantillon avec un réactif tel que précédemment défini, consistant en un anticorps, dans des conditions 15 permettant leur éventuelle réaction immunologique, et on détecte ensuite la présence du complexe immun ainsi formé avec le réactif.

Avant de détailler l'invention, différents termes utilisés dans la description et les revendications sont à 20 présent définis :

- par souche ou isolat, on entend toute fraction biologique infectante et/ou pathogène, contenant par exemple des virus et/ou des bactéries et/ou des parasites, générant un pouvoir pathogène et/ou antigénique, hébergée 25 par une culture ou un hôte vivant ; à titre d'exemple, une souche virale selon la définition précédente peut contenir un agent co-infectant, par exemple un protiste pathogène,

- le terme "MSRV" utilisé dans la présente description désigne tout agent pathogène et/ou infectant, 30 associé à la SEP, notamment une espèce virale, les souches atténuées de ladite espèce virale, ou les particules défectives interférentes ou contenant des génomes co-encapsidés ou encore des génomes recombinés avec une partie du génome MSRV-1, dérivées de cette espèce. Il est 35 connu que les virus et particulièrement les virus contenant de l'ARN ont une variabilité, consécutive

notamment à des taux relativement élevés de mutation spontanée (7), dont il sera tenu compte ci-après pour définir la notion d'équivalence,

5 - par virus humain, on entend un virus susceptible d'infecter ou d'être hébergé par l'être humain,

10 - compte tenu de toutes les variations et/ou recombinaison naturelles ou induites, pouvant être rencontrées dans la pratique de la présente invention, les objets de cette dernière, définis ci-dessus et dans les revendications, ont été exprimés en comprenant les équivalents ou dérivés des différents matériels biologiques définis ci-après, notamment des séquences homologues nucléotidiques ou peptidiques,

15 - le variant d'un virus ou d'un agent pathogène et/ou infectant selon l'invention, comprend au moins un antigène reconnu par au moins un anticorps dirigé contre au moins un antigène correspondant dudit virus et/ou dudit agent pathogène et/ou infectant, et/ou un génome dont 20 toute partie est détectée par au moins une sonde d'hybridation, et/ou au moins une amorce d'amplification nucléotidique spécifique dudit virus et/ou agent pathogène et/ou infectant, comme par exemple pour le virus dit MSRV-1, celles ayant une séquence nucléotidique choisie 25 parmi SEQ ID N° 20 à SEQ ID N° 24, SEQ ID N° 26, SEQ ID N° 16 à SEQ ID N° 19, SEQ ID N° 31 à SEQ ID N° 33, SEQ ID N° 45, SEQ ID N° 47, SEQ ID N° 48, SEQ ID N° 49, SEQ ID N° 50, SEQ ID N° 45 et leurs séquences complémentaires, dans des conditions d'hybridation 30 déterminées bien connues de l'homme de l'art,

35 - selon l'invention, un fragment nucléotidique ou un oligonucléotide ou un polynucléotide est un enchaînement de monomères, ou un biopolymère, caractérisé par la séquence informationnelle des acides nucléiques naturels, susceptible de s'hybrider à tout autre fragment nucléotidique dans des conditions prédéterminées,

l'enchaînement pouvant contenir des monomères de structures chimiques différentes et être obtenu à partir d'une molécule d'acide nucléique naturelle et/ou par recombinaison génétique et/ou par synthèse chimique ; un 5 fragment nucléotidique peut être identique à un fragment génomique du virus MSRV-1 considéré par la présente invention, notamment un gène de ce dernier, par exemple pol ou env dans le cas dudit virus ;

- ainsi un monomère peut être un nucléotide 10 naturel d'acide nucléique, dont les éléments constitutifs sont un sucre, un groupement phosphate et une base azotée; dans l'ARN le sucre est le ribose, dans l'ADN le sucre est le désoxy-2-ribose; selon qu'il s'agit de l'ADN ou l'ARN, la base azotée est choisie parmi l'adénine, la guanine, 15 l'uracile, la cytosine, la thymine; ou le nucléotide peut être modifié dans l'un au moins des trois éléments constitutifs ; à titre d'exemple, la modification peut intervenir au niveau des bases, générant des bases modifiées telles que l'inosine, la méthyl-5- 20 désoxycytidine, la désoxyuridine, la diméthylamino-5-désoxyuridine, la diamino-2,6-purine, la bromo-5-désoxyuridine et toute autre base modifiée favorisant l'hybridation; au niveau du sucre, la modification peut consister dans le remplacement d'au 25 moins un désoxyribose par un polyamide (8), et au niveau du groupement phosphate, la modification peut consister dans son remplacement par des esters, notamment choisis parmi les esters de diphosphate, d'alkyl et arylphosphonate et de phosphorothioate,

30 - par "séquence informationnelle", on entend toute suite ordonnée de monomères, dont la nature chimique et l'ordre dans un sens de référence, constituent ou non une information fonctionnelle de même qualité que celle des acides nucléiques naturels,

35 - par hybridation, on entend le processus au cours duquel, dans des conditions opératoires appropriées,

deux fragments nucléotidiques, ayant des séquences suffisamment complémentaires, s'apparent pour former une structure complexe, notamment double ou triple, de préférence sous forme d'hélice,

5 - une sonde comprend un fragment nucléotidique synthétisé par voie chimique ou obtenu par digestion ou coupure enzymatique d'un fragment nucléotidique plus long, comprenant au moins six monomères, avantageusement de 10 à 100 monomères, de préférence 10 à 30 monomères, et
10 possédant une spécificité d'hybridation dans des conditions déterminées ; de préférence, une sonde possédant moins de 10 monomères n'est pas utilisée seule, mais l'est en présence d'autres sondes de taille aussi courte ou non ; dans certaines conditions particulières,
15 il peut être utile d'utiliser des sondes de taille supérieure à 100 monomères ; une sonde peut notamment être utilisée à des fins de diagnostic et il s'agira par exemple de sondes de capture et/ou de détection,

20 - la sonde de capture peut être immobilisée sur un support solide par tout moyen approprié, c'est-à-dire directement ou indirectement, par exemple par covalence ou adsorption passive,

25 - la sonde de détection peut être marquée au moyen d'un marqueur choisi notamment parmi les isotopes radioactifs, des enzymes notamment choisis parmi la peroxydase et la phosphatase alcaline et ceux susceptibles d'hydrolyser un substrat chromogène, fluorogène ou luminescent, des composés chimiques chromophores, des composés chromogènes, fluorogènes ou luminescents, des
30 analogues de bases nucléotidiques, et la biotine,

35 - les sondes utilisées à des fins de diagnostic de l'invention peuvent être mises en oeuvre dans toutes les techniques d'hybridation connues, et notamment les techniques dites "DOT-BLOT" (9), "SOUTHERN BLOT" (10), "NORTHERN BLOT" qui est une technique identique à la technique "SOUTHERN BLOT" mais qui utilise de l'ARN comme

cible, la technique SANDWICH (11) ; avantageusement, on utilise la technique SANDWICH dans la présente invention, comprenant une sonde de capture spécifique et/ou une sonde de détection spécifique, étant entendu que la sonde de 5 capture et la sonde de détection doivent présenter une séquence nucléotidique au moins partiellement différente,

- toute sonde selon la présente invention peut s'hybrider *in vivo* ou *in vitro* sur l'ARN et/ou sur l'ADN, pour bloquer les phénomènes de réplication, notamment 10 traduction et/ou transcription, et/ou pour dégrader ledit ADN et/ou ARN,

- une amorce est une sonde comprenant au moins six monomères, et avantageusement de 10 à 30 monomères, possédant une spécificité d'hybridation dans des 15 conditions déterminées, pour l'initiation d'une polymérisation enzymatique, par exemple dans une technique d'amplification telle que la PCR (Polymerase Chain Reaction), dans un procédé d'elongation, tel que le séquençage, dans une méthode de transcription inverse ou 20 analogue,

- deux séquences nucléotidiques ou peptidiques sont dites équivalentes ou dérivées l'une par rapport à l'autre, ou par rapport à une séquence de référence, si fonctionnellement les biopolymères correspondants peuvent 25 jouer sensiblement le même rôle, sans être identiques, vis-à-vis de l'application ou utilisation considérée, ou dans la technique dans laquelle elles interviennent ; sont notamment équivalentes deux séquences obtenues du fait de la variabilité naturelle, notamment mutation spontanée de 30 l'espèce à partir de laquelle elles ont été identifiées, ou induite, ainsi que deux séquences homologues, l'homologie étant définie ci-après,

- par "variabilité", on entend toute modification, spontanée ou induite d'une séquence, 35 notamment par substitution, et/ou insertion, et/ou délétion de nucléotides et/ou de fragments nucléotidiques,

et/ou extension et/ou racourcissement de la séquence à l'une au moins des extrémités; une variabilité non naturelle peut résulter des techniques de génie génétique utilisées, par exemple du choix des amorces de synthèse 5 dégénérées ou non, retenues pour amplifier un acide nucléique; cette variabilité peut se traduire par des modifications de toute séquence de départ, considérée comme référence, et pouvant être exprimées par un degré d'homologie par rapport à ladite séquence de référence,

10 - l'homologie caractérise le degré d'identité de deux fragments nucléotidiques ou peptidiques comparés ; elle se mesure par le pourcentage d'identité qui est notamment déterminé par comparaison directe de séquences nucléotidiques ou peptidiques, par rapport à des séquences 15 nucléotidiques ou peptidiques de référence,

- ce pourcentage d'identité a été spécifiquement déterminé pour les fragments nucléotidiques, notamment clones relevant de la présente invention, homologues aux fragments identifiés pour le virus MSRV-1 par SEQ ID N° 1 20 à N° 9, SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51 à SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 56 et SEQ ID NO 57, ainsi que pour les sondes et amorces homologues aux sondes et amorces identifiées par SEQ ID NO 20 à SEQ ID NO 24, SEQ ID NO 26, SEQ ID NO 16 à SEQ ID NO 19, SEQ ID NO 31 à SEQ ID NO 33, 25 SEQ ID NO 45, SEQ ID NO 47, SEQ ID NO 48, SEQ ID NO 49, SEQ ID NO 50, SEQ ID NO 55, SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 56 et SEQ ID NO 57 ; à titre d'exemple, le plus faible pourcentage d'identité observé entre les différents consensus généraux en acides nucléiques obtenus à partir 30 de fragments d'ARN viral de MSRV-1, issu des lignées LM7PC et PLI-2 selon un protocole détaillé plus loin, est de 67% dans la région décrite à la figure 1,

- tout fragment nucléotidique est dit équivalent ou dérivé d'un fragment de référence, s'il présente une 35 séquence nucléotidique équivalente à la séquence du fragment de référence ; selon la définition précédente,

sont notamment équivalents à un fragment nucléotidique de référence :

(a) tout fragment susceptible de s'hybrider au moins partiellement avec le complément du fragment de 5 référence,

(b) tout fragment dont l'alignement avec le fragment de référence conduit à mettre en évidence des bases contigues identiques, en nombre plus important qu'avec tout autre fragment provenant d'un autre groupe 10 taxonomique,

(c) tout fragment résultant ou pouvant résulter de la variabilité naturelle de l'espèce, à partir de laquelle il est obtenu,

(d) tout fragment pouvant résulter des techniques 15 de génie génétique appliquées au fragment de référence,

(e) tout fragment, comportant au moins huit nucléotides contigus, codant pour un peptide homologue ou identique au peptide codé par le fragment de référence,

(f) tout fragment différent du fragment de 20 référence, par insertion, délétion, substitution d'au moins un monomère, extension, ou raccourcissement à l'une au moins de ses extrémités ; par exemple, tout fragment correspondant au fragment de référence, flanqué à l'une au moins de ses extrémités par une séquence nucléotidique ne 25 codant pas pour un polypeptide,

- par polypeptide, on entend notamment tout peptide d'au moins deux acides aminés, notamment oligopeptide, protéine, extrait, séparé, ou substantiellement isolé ou synthétisé, par l'intervention 30 de la main de l'homme, notamment ceux obtenus par synthèse chimique, ou par expression dans un organisme recombinant,

- par polypeptide codé de manière partielle par un fragment nucléotidique, on entend un polypeptide présentant au moins trois acides aminés codés par au moins 35 neuf monomères contigus compris dans ledit fragment nucléotidique,

- un acide aminé est dit analogue à un autre acide aminé, lorsque leur caractéristiques physico-chimiques respectives, telles que polarité, hydrophobicité, et/ou basicité, et/ou acidité, et/ou 5 neutralité, sont sensiblement les mêmes ; ainsi, une leucine est analogue à une isoleucine.

- tout polypeptide est dit équivalent ou dérivé d'un polypeptide de référence, si les polypeptides comparés ont sensiblement les mêmes propriétés, et 10 notamment les mêmes propriétés antigéniques, immunologiques, enzymologiques et/ou de reconnaissance moléculaire ; est notamment équivalent à un polypeptide de référence :

(a) tout polypeptide possédant une séquence dont 15 au moins un acide aminé a été substitué par un acide aminé analogue,

(b) tout polypeptide ayant une séquence peptidique équivalente, obtenue par variation naturelle ou induite dudit polypeptide de référence, et/ou du fragment 20 nucléotidique codant pour ledit polypeptide,

(c) un mimotope dudit polypeptide de référence,

(d) tout polypeptide dans la séquence duquel un ou plusieurs acides aminés de la série L sont remplacés par un acide aminé de la série D, et vice versa,

25 (e) tout polypeptide dans la séquence duquel on a introduit une modification des chaînes latérales des acides aminés, telle que par exemple une acétylation des fonctions amines, une carboxylation des fonctions thiol, une estérification des fonctions carboxyliques,

30 (f) tout polypeptide dans la séquence duquel une ou des liaisons peptidiques ont été modifiées, comme par exemple les liaisons carba, rétro, inverso, rétro-inverso, réduites, et méthylène-oxy,

(g) tout polypeptide dont au moins un antigène 35 est reconnu par anticorps dirigé contre un polypeptide de référence,

- le pourcentage d'identité caractérisant l'homologie de deux fragments peptidiques comparés est selon la présente invention d'au moins 50% et de préférence au moins 70 %.

5 Etant donné qu'un virus possédant une activité enzymatique transcriptase inverse peut être génétiquement caractérisé aussi bien sous forme d'ARN que d'ADN, il sera fait mention aussi bien de l'ADN que de l'ARN viral pour caractériser les séquences relatives à un virus possédant 10 une telle activité transcriptase inverse, dit MSRV-1 selon la présente description.

Les expressions d'ordre utilisées dans la présente description et les revendications, telles que "première séquence nucléotidique" ne sont pas retenues 15 pour exprimer un ordre particulier, mais pour définir plus clairement l'invention.

Par détection d'une substance ou agent, on entend ci-après aussi bien une identification, qu'une quantification, ou une séparation ou isolement de ladite 20 substance ou dudit agent.

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description détaillée qui va suivre faite en référence aux figures annexées dans lesquelles :

- la figure 1 représente des consensus généraux 25 en acides nucléiques des clones MSRV-1B amplifiés par la technique PCR dans la région "pol" définie par Shih (12), à partir d'ADN viral issu des lignées LM7PC et PLI-2, et identifiés sous les références SEQ ID NO 3, SEQ ID NO 4, SEQ ID NO 5, et SEQ ID NO 6, et le consensus commun avec 30 amorces d'amplification portant la référence SEQ ID NO 7,

- la figure 2 donne la définition d'une trame de lecture fonctionnelle pour chaque famille de type MSRV-1B/"PCR pol", lesdites familles A à D étant définies respectivement par les séquences nucléotidiques SEQ ID NO 35 3, SEQ ID NO 4, SEQ ID NO 5, et SEQ ID NO 6, décrites à la figure 1,

- la figure 3 donne un exemple de consensus des séquences de MSRV-2B, identifié par SEQ ID NO 11,
- la figure 4 est une représentation de l'activité transcriptase inverse (RT) en dpm (désintégration par minute), dans les fractions de saccharose prélevées sur un gradient de purification des virions produits par les lymphocytes B en culture d'un patient atteint de SEP,
- la figure 5 donne, dans les mêmes conditions expérimentales qu'à la figure 4, le dosage de l'activité transcriptase inverse dans la culture d'une lignée de lymphocytes B obtenue à partir d'un témoin exempt de SEP,
- la figure 6 représente la séquence nucléotidique du clone PSJ17 (SEQ ID NO 9),
- la figure 7 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 8, du clone dénommé M003-P004,
- la figure 8 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 2 du clone F11-1 ; la partie repérée entre les deux flèches dans la région de l'amorce correspond à une variabilité imposée par le choix de l'amorce ayant servi au clonage de F11-1 ; sur cette même figure, la traduction en acides aminés est représentée,
- la figure 9 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 1, et une trame fonctionnelle de lecture possible en acides aminés de SEQ ID NO 1; sur cette séquence, les séquences consensus du gène pol sont soulignées,
- les figures 10 et 11 donnent les résultats d'une PCR, sous forme de photographie sous lumière ultra-violette d'un gel d'agarose imprégné de bromure d'éthidium, des produits d'amplification obtenus à partir des amorces identifiées par SEQ ID NO 16, SEQ ID NO 17, SEQ ID NO 18, et SEQ ID NO 19.
- la figure 12 donne une représentation matricielle de l'homologie entre SEQ ID NO 1 de MSRV-1 et celle d'un rétrovirus endogène dénommé HSERV9 ; cette

homologie d'au moins 65 % est mise en évidence par un trait plein, l'absence de trait signifiant une homologie inférieure à 65 % ;

- la figure 13 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 46 du clone FBd3,
- la figure 14 représente l'homologie de séquence entre le clone FBd3 et le rétrovirus HSERV-9 ;
- la figure 15 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 51 du clone t pol ;
- les figures 16 et 17 représentent respectivement les séquences nucléotidiques SEQ ID NO 52 et SEQ ID NO 53, des clones JLBC1 et JLBC2 respectivement ;
- la figure 18 représente l'homologie de séquence entre le clone JLBC1 et le clone FBd3,
- et la figure 19 l'homologie de séquence entre le clone JLBC2 et le clone FBd3 ;
- la figure 20 représente l'homologie de séquence entre les clones JLBC1 et JLBC2 ;
- les figures 21 et 22 représentent l'homologie de séquence entre le rétrovirus HSERV-9, et respectivement les clones JLBC1 et JLBC2 ;
- la figure 23 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 56 du clone GM3 ;
- la figure 24 représente l'homologie de séquence entre le rétrovirus HSERV-9 et le clone GM3 ;
- la figure 25 représente la localisation des différents clones étudiés, par rapport au génome du rétrovirus connu ERV9 ;
- la figure 26 représente la position des clones F11-1, M003-P004, MSRV-1B et PSJ17 dans la région dénommée ci-après MSRV-1 pol * ;
- la figure 27, éclatée en trois figures successives 27a, 27b, 27c représente un cadre de lecture possible, couvrant l'ensemble du gène pol ;

- la figure 28 représente selon SEQ ID NO 40, la séquence nucléotidique codant pour le fragment peptidique POL2B, ayant la séquence en acides aminés identifiée par SEQ ID NO 39 ;

5 - la figure 29 représente les valeur de DO (tests ELISA) à 492 nm obtenues pour 29 sérum de patients SEP et 32 sérum de témoins sains testés avec un anticorps anti-IgG ;

10 - la figure 30 représente les valeurs de DO (tests ELISA) à 492 nm obtenues pour 36 sérum de patients SEP et 42 sérum de témoins sains testés avec un anticorps anti-IgM ;

15 - les figures 31 à 33 représentent les résultats obtenus (intensité relative des spots) pour 43 octapeptides chevauchants couvrant la séquence en acides aminés 61-110, selon la technique Spotscan, respectivement avec un pool de sérum de SEP, avec un pool de sérum témoins et avec le pool de sérum SEP après déduction d'un bruit de fond correspondant au signal 20 maximum détecté sur au moins un octapeptide avec le sérum témoin (intensité = 1), étant entendu que ces sérum ont été dilués au 1/50ème. La barre à l'extrême droite représente un standard d'échelle graphique sans rapport avec le test sérologique ;

25 - la figure 34 représente les SEQ ID NO 41 et SEQ ID NO 42 de deux polypeptides comprenant immuno-dominantes, tandis que SEQ ID NO 43 et 44 représentent des polypeptides immuno-réactifs et spécifiques à la SEP ;

30 - la figure 35 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 59 du clone LB19 et trois trames de lecture potentielles en acides aminés de SEQ ID NO 59 ;

35 - la figure 36 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 88 (GAG*) et une trame de lecture potentielle en acides aminés de SEQ ID NO 88 ;

- la figure 37 représente l'homologie de séquence entre le clone FBd13 et le rétrovirus HSERV-9 ; selon cette représentation, le trait plein signifie un pourcentage d'homologie supérieur ou égal à 70% et 5 l'absence de trait signifie un pourcentage d'homologie inférieur ;

- la figure 38 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 61 du clone FP6 et trois trames de lecture potentielles en acides aminés de SEQ ID NO 61 ;

10 - la figure 39 représente la séquence nucléotidique SEQ ID NO 89 du clone G+E+A et trois trames de lecture potentielles en acides aminés de SEQ ID NO 89 ;

- la figure 40 représente un cadre de lecture trouvé dans la région E et codant pour une protéase 15 rétrovirale MSRV-1 identifiée par SEQ ID NO 90 ;

20 - la figure 41 représente la réponse de chaque sérum de patients atteints de SEP indiqué par le symbole (+) et de patients sains symbolisé par (-), testé avec un anticorps anti-IgG exprimée en densité optique nette à 492 nm;

25 - la figure 42 représente la réponse de chaque sérum de patients atteints de SEP indiqué par les symboles (+) et (QS) et de patients sains (-), testé avec un anticorps anti-IgM exprimée en densité optique nette à 492 nm.

EXEMPLE 1 : OBTENTION DE CLONES DENOMMÉS MSRV-1B ET MSRV-2B, DEFINISSANT RESPECTIVEMENT UN RETROVIRUS MSRV-1 ET UN AGENT CO-INFECTANT MSRV2, PAR AMPLIFICATION 30 PCR "NICHEE" DES REGIONS POL CONSERVÉES DES RETROVIRUS, SUR DES PRÉPARATIONS DE VIRIONS ISSUES DES LIGNEES LM7PC ET PLI-2

Une technique PCR dérivée de la technique publiée 35 par Shih (12) a été utilisée. Cette technique permet, par traitement de tous les composants du milieu réactionnel

par la DNase, d'éliminer toute trace d'ADN contaminant. Elle permet parallèlement, par l'utilisation d'amorces différentes mais chevauchantes dans deux séries successives de cycles d'amplifications PCR, d'augmenter 5 les chances d'amplifier un ADNc synthétisé à partir d'une quantité d'ARN faible au départ et encore réduite dans l'échantillon par l'action parasite de la DNase sur l'ARN. En effet, la DNase est utilisée dans des conditions d'activité en excès qui permettent d'éliminer toute trace 10 d'ADN contaminant, avant inactivation de cette enzyme restant dans l'échantillon par chauffage à 85°C pendant 10 minutes. Cette variante de la technique PCR décrite par Shih (12), a été utilisée sur un ADNc synthétisé à partir des acides nucléiques de fractions de particules 15 infectantes purifiées sur gradient de saccharose, selon la technique décrite par H. Perron (13), à partir de l'isolat "POL-2" (ECACC n°V92072202) produit par la lignée PLI-2 (ECACC n°92072201) d'une part, et à partir de l'isolat MS7PG (ECACC n°V93010816) produit par la lignée LM7PC 20 (ECACC n°93010817) d'autre part. Ces cultures ont été obtenues selon les méthodes ayant fait l'objet des demandes de brevet publiées sous les n° WO 93/20188 et WO 93/20189.

Après clonage avec le TA Cloning Kit® des 25 produits amplifiés par cette technique et analyse de la séquence à l'aide d'un séquenceur automatique "Automatic Sequencer, modèle 373A" d'Applied Biosystems, les séquences ont été analysées à l'aide du logiciel Geneworks®, sur la dernière version disponible de la 30 banque de données Genebank®.

Les séquences clonées et séquencées à partir de ces échantillons correspondent notamment à deux types de séquences: un premier type de séquence, retrouvé dans la majorité des clones (55 % des clones issus des isolats 35 POL-2 des culture PLI-2, et, 67 % des clones issus des isolats MS7PG des cultures LM7PC), qui correspond à une

famille de séquences "pol" proches mais différentes du rétrovirus endogène humain dénommé ERV-9 ou HSERV-9, et un second type de séquence qui correspond à des séquences très fortement homologues à une séquence attribuée à un 5 autre agent infectant et/ou pathogène dénommé MSRV-2.

Le premier type de séquences représentant la majorité des clones est constituée de séquences dont la variabilité permet de définir quatre sous-familles de séquences. Ces sous-familles sont suffisamment proches 10 entre elles pour qu'on puisse les considérer comme des quasi-espèces provenant d'un même rétrovirus, tel que cela est bien connu pour le rétrovirus HIV-1 (14), ou comme le résultat de l'interférence avec plusieurs provirus endogènes co-régulés dans les cellules productrices. Ces 15 éléments endogènes plus ou moins défectifs sont sensibles aux mêmes signaux de régulation générés éventuellement par un provirus réplicatif, puisqu'ils appartiennent à la même famille de rétrovirus endogènes (15). Cette nouvelle famille de rétrovirus endogènes ou, alternativement, cette 20 nouvelle espèce rétrovirale dont on a obtenu en culture la génération de quasi-espèces, et qui contient un consensus des séquences décrites ci-dessous est dénommée MSRV-1B.

Dans la figure 1 sont présentés les consensus généraux des séquences des différents clones MSRV-1B 25 séquencés lors de cette expérience, ces séquences étant respectivement identifiées par SEQ ID NO 3, SEQ ID NO 4, SEQ ID NO 5, et SEQ ID NO 6. Ces séquences présentent une homologie en acides nucléiques allant de 70 % à 88 % avec la séquence HSERV9 référencée X57147 et M37638 dans la 30 base de données Genebank®. Quatre séquences nucléiques "consensus" représentatives de différentes quasi-espèces d'un rétrovirus MSRV-1B éventuellement exogène, ou de différentes sous-familles d'un rétrovirus endogène MSRV-1B, ont été définies. Ces consensus représentatifs 35 sont présentés dans la figure 2, avec la traduction en acides aminés. Une trame de lecture fonctionnelle existe

pour chaque sous-famille de ces séquences MSRV-1B, et l'on peut voir que la trame de lecture ouverte fonctionnelle correspond à chaque fois à la séquence en acides aminés venant en deuxième ligne sous la séquence en acide 5 nucléiques. Le consensus général de la séquence MSRV-1B, identifié par SEQ ID NO 7 et obtenu par cette technique PCR dans la région "pol" est présenté dans la figure 1.

Le deuxième type de séquence représentant la majorité des clones séquencés est représenté par la 10 séquence MSRV-2B présentée dans la figure 3 et identifiée par SEQ ID NO 11. Les différences observées dans les séquences correspondant aux amorces PCR s'expliquent par l'utilisation d'amorces dégénérées en mélange utilisées dans des conditions techniques différentes.

15 La séquence MSRV-2B (SEQ ID NO 11) est suffisamment divergente des séquences rétrovirales déjà décrites dans les banques de données pour qu'on puisse avancer qu'il s'agit d'une région de séquence appartenant à un nouvel agent infectant, dénommé MSRV-2. Cet agent 20 infectant s'apparenterait à priori, d'après l'analyse des premières séquences obtenues, à un rétrovirus, mais, étant donnée la technique utilisée pour obtenir cette séquence, il pourrait aussi s'agir d'un virus à ADN dont le génome 25 code pour une enzyme qui possède accessoirement une activité transcriptase inverse comme c'est le cas, par exemple, pour le virus de l'hépatite B, HBV (12). De plus, le caractère aléatoire des amorces dégénérées utilisées pour cette technique d'amplification PCR peut très bien 30 avoir permis, du fait d'homologies de séquences imprévues ou de sites conservés dans le gène d'une enzyme apparentée, l'amplification d'un acide nucléique provenant d'un agent pathogène et/ou co-infectant prokaryote ou eukaryote (protiste).

EXEMPLE 2 : OBTENTION DE CLONES DENOMMES MSRV-1B ET MSRV-2B, DEFINISSANT UNE FAMILLE MSRV-1 et MSRV2, PAR AMPLIFICATION PCR "NICHEE" DES REGIONS POL CONSERVEES DES RETROVIRUS, SUR DES PREPARATIONS DE LYMPHOCYTES B D'UN
5 NOUVEAU CAS DE SEP

La même technique PCR modifiée d'après la technique de Shih (12) a été utilisée pour amplifier et séquencer le matériel nucléique ARN présent dans une 10 fraction de virions purifiée au pic d'activité transcriptase inverse "de type LM7", sur gradient de saccharose selon la technique décrite par H. Perron (13), et selon les protocoles mentionnés dans l'exemple 1, à partir d'une lignée lymphoblastoïde spontanée, obtenue par 15 auto-immortalisation en culture de lymphocytes B d'un patient SEP séropositif pour le virus d'Epstein-Barr (EBV), après mise en culture des cellules lymphoïdes sanguines dans un milieu de culture approprié contenant une concentration appropriée de cyclosporine A. 20 Une représentation de l'activité transcriptase inverse dans les fractions de saccharose prélevées sur un gradient de purification des virions produits par cette lignée est présentée dans la figure 4. De même, les surnageants de culture d'une lignée B obtenue dans les mêmes conditions à 25 partir d'un témoin exempt de SEP ont été traités dans les mêmes conditions, et le dosage de l'activité transcriptase inverse dans les fractions du gradient de saccharose s'est avéré négatif partout (bruit de fond) et est présenté dans la figure 5. La fraction 3 du gradient correspondant à la 30 lignée B de SEP et la même fraction sans activité transcriptase inverse du gradient témoin non-SEP, ont été analysées par la même technique RT-PCR que précédemment, dérivée de Shih (12), suivie des mêmes étapes de clonage et de séquençage tels que décrites dans l'exemple 1.

35 Il est tout à fait notable que les séquences de type MSRV-1 et MSRV-2 soient retrouvées dans le seul

matériel associé à un pic d'activité transcriptase inverse "de type LM7" provenant de la lignée lymphoblastoïde B de SEP. Ces séquences n'ont pas été retrouvées avec le matériel de la lignée lymphoblastoïde B témoin (non-SEP) 5 dans 26 clones recombinants pris au hasard. Seules les séquences contaminantes de type Mo-MuLV provenant de la transcriptase inverse commerciale utilisée pour l'étape de synthèse de l'ADNc et des séquences sans analogie rétrovirale particulière ont été retrouvées chez ce 10 témoin, du fait de l'amplification "consensus" des séquences de polymérases homologues que réalise cette technique PCR. De plus, l'absence de cible concentrée qui fait compétition pour la réaction d'amplification dans l'échantillon témoin permet l'amplification de 15 contaminants dilués. La différence de résultats est à l'évidence hautement significative (chi-2, p<0,001).

EXEMPLE 3 : OBTENTION D'UN CLONE PSJ17,
20 **DEFINISSANT UN RETROVIRUS MSRV-1, PAR REACTION DE TRANSCRIPTASE INVERSE ENDOGENE SUR UNE PREPARATION DE VIRION ISSUE DE LA LIGNEE PLI-2.**

Cette approche vise à obtenir des séquences d'ADN 25 rétrotranscrites à partir de l'ARN supposé rétroviral dans l'isolat, en utilisant l'activité transcriptase inverse présente dans ce même isolat. Cette activité transcriptase inverse ne peut théoriquement fonctionner qu'en présence d'un ARN rétroviral, lié à un ARNt amorce ou hybridé à des 30 brins courts d'ADN déjà rétro-transcrits dans les particules rétrovirales (16). Ainsi l'obtention de séquences rétrovirales spécifiques dans un matériel contaminé par des acides nucléiques cellulaires, a été optimisée selon ces auteurs grâce à l'amplification 35 enzymatique spécifique des portions d'ARN viraux par une activité transcriptase inverse virale. Les auteurs ont

pour cela, déterminé les conditions physico-chimiques particulières dans lesquelles cette activité enzymatique de transcription inverse sur des ARN contenus dans des virions pouvait être effective *in vitro*. Ces conditions 5 correspondent à la description technique des protocoles présentés ci-dessous (réaction de RT endogène, purification, clonage et séquençage).

L'approche moléculaire a consisté à utiliser une préparation de virion concentré, mais non purifié, obtenu 10 à partir des surnageants de culture de la lignée PLI-2 préparés selon la méthode suivante : les surnageants de culture sont collectés deux fois par semaine, pré-centrifugés à 10 000 trs/min pendant 30 minutes pour éliminer les débris cellulaires, et ensuite, congelés 15 à -80°C ou utilisés tels quels pour les étapes suivantes. Les surnageants frais ou décongelés sont centrifugés sur un coussin de PBS-glycérol 30% à 100 000g (ou 30 000 trs/min dans un rotor LKB-HITACHI de type 45 T) pendant 2h à 4°C. Après élimination du surnageant, le 20 culot sédimenté est repris dans un petit volume de PBS et constitue la fraction de virion concentré, mais non purifié. Cet échantillon viral concentré mais non purifié a été utilisé pour effectuer une réaction dite de transcription inverse endogène, telle que décrite 25 ci-après.

Un volume de 200 µl de virion purifié selon le protocole décrit ci-dessus et contenant une activité transcriptase inverse d'environ 1-5 millions de dpm est décongelé à 37°C jusqu'à apparition d'une phase liquide, 30 puis placé sur de la glace. Un tampon 5 fois concentré a été préparé avec les composants suivants: Tris-HCl pH 8,2, 500 mM; NaCl 75 mM; MgCl₂ 25 mM; DTT 75 mM et NP 40 0,10 % ; 100 µl de tampon 5X + 25 µl d'une solution de dATP 100mM + 25 µl d'une solution de dTTP 100 mM + 25 µl 35 d'une solution de dGTP 100 mM + 25 µl d'une solution de dCTP 100 mM + 100 µl d'eau distillée stérile + 200 µl de

la suspension de virions (activité T.I. de 5 millions de DPM) dans le PBS ont été mélangés et incubés à 42°C pendant 3 heures. Après cette incubation le mélange réactionnel est directement ajouté à un mélange tamponné 5 phénol/chloroforme/alcool isoamylique (Sigma ref. P 3803); la phase aqueuse est collectée et un volume d'eau distillée stérile est ajouté à la phase organique pour ré-extraire le matériel nucléique résiduel. Les phases aqueuses collectées sont regroupées et les acides 10 nucléiques contenus sont précipités par addition d'acétate de sodium 3M, pH 5,2 au 1/10 de volume + 2 volumes d'éthanol + 1 µl de glycogène (Boehringer-Mannheim ref. 901 393) et mise à -20°C de l'échantillon pendant 4h ou la nuit à +4°C. Le précipité obtenu après 15 centrifugation est ensuite lavé avec de l'éthanol à 70% et resuspendu dans 60 ml d'eau distillée. Les produits de cette réaction ont ensuite été purifiés, clonés et séquencés selon le protocole décrit ci-après: des ADN bouts francs avec des adénines non-appariées aux 20 extrémités ont été générés: une réaction de "remplissage" a d'abord été effectuée: 25 µl de la solution d'ADN précédemment purifiée ont été mélangés avec 2 µl d'une solution 2,5 mM contenant, en quantité équimolaire, dATP + dGTP + dTTP + dCTP / 1 µl d'ADN polymérase T4 25 (Boehringer-Mannheim ref. 1004 786) / 5 µl de 10X "incubation buffer for restriction enzyme" (Boehringer-Mannheim ref. 1417 975) / 1 µl d'une solution à 1 % de sérum-albumine bovine / 16 µl d'eau distillée stérile. Ce mélange a été incubé 20 minutes à 11°C. 50 µl de tampon TE 30 et 1 µl de glycogène (Boehringer-Mannheim ref. 901 393) y ont été ajoutés avant extraction des acides nucléiques avec du phénol/chloroforme/alcool isoamylique (Sigma ref. P 3803), et précipitation à l'acétate de sodium comme décrit précédemment. L'ADN précipité après 35 centrifugation est resuspendu dans 10 µl de tampon 10 mM Tris pH 7,5. Puis, 5 µl de cette suspension ont été

mélangés avec 20 μ l de tampon Taq 5X, 20 μ l de 5mM dATP, 1 μ l (5U) de Taq ADN polymérase (AmpliTaqTM) et 54 μ l d'eau distillée stérile. Ce mélange est incubé 2 h à 75°C avec un film d'huile à la surface de la solution. L'ADN en suspension dans la solution aqueuse prélevée en dessous du film d'huile après incubation est précipité comme décrit précédemment et resuspendu dans 2 μ l d'eau distillée stérile. L'ADN obtenu a été inséré dans un plamide à l'aide du kit TA CloningTM. Les 2 μ l de solution d'ADN ont été mélangés avec 5 μ l d'eau distillée stérile, 1 μ l d'un tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION BUFFER", 2 μ l de "pCRTM VECTOR" (25 ng/ml) et 1 μ l de "TA DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit à 12°C. Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au instructions du kit TA Cloning[®] (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries recombinantes (white) ont été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été sélectionnés pour le séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA cloning kit[®]. La réaction préalable au séquençage a ensuite été effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "Automatic Sequencer, modèle 373 A" Applied Biosystems, selon les instructions du fabricant.

L'analyse discriminante sur les banques de données informatiques des séquences clonées à partir des

fragments d'ADN présents dans le mélange réactionnel a permis de mettre en évidence une séquence de type rétroviral. Le clone correspondant PSJ17 a été entièrement séquencé et la séquence obtenue, présentée dans la 5 figure 6 et identifiée apr SEQ ID N°9, a été analysée à l'aide du logiciel "Geneworks®" sur les banques de données actualisées "Genebank®". L'analyse des banques de données n'a pas permis de trouver de séquence identique déjà décrite. Seule une homologie partielle a pu être retrouvée 10 avec certains éléments rétroviraux connus. L'homologie relative la plus intéressante concerne un rétrovirus endogène dénommé ERV-9, ou HSERV-9, selon les références (18).

15

EXEMPLE 4 : AMPLIFICATION PCR DE LA SEQUENCE NUCLEIQUE CONTENUE ENTRE LA REGION 5' DEFINIE PAR LE CLONE "POL MSRV-1B" ET LA REGION 3' DEFINIE PAR LE CLONE PSJ17.

20 Cinq oligonucléotides, M001, M002-A, M003-BCD, P004 et P005, ont été définis pour amplifier de l'ARN provenant de virions purifiés POL-2. Des réactions de contrôle ont été effectuées de manière à contrôler la présence de contaminants (réaction sur de l'eau).
25 L'amplification consiste en une étape de RT-PCR selon le protocole décrit dans l'Exemple 2, suivie d'une PCR "nichée" selon le protocole PCR décrit dans le document EP-A-0 569 272. Dans le premier cycle RT-PCR, les amorces M001 et P004 ou P005 sont utilisées. Dans le deuxième 30 cycle PCR, les amorces M002-A ou M003-BCD, et l'amorce P004 sont utilisées. Les amorces sont positionnées comme suit :

35 M002-A
M003-BCD
M001 _____ P004 P005

ARN

POL-2

<----->

<----->

5 pol MSRV-1B

PSJ17

Leur composition est :

amorce M001: GGTCITICCICAIGG (SEQ ID NO 20)

amorce M002-A: TTAGGGATAGCCCTCATCTCT (SEQ ID NO 21)

amorce M003-BCD: TCAGGGATAGCCCCATCTAT (SEQ ID NO 22)

10 amorce P004: AACCCTTGCCACTACATCAATT (SEQ ID NO 23)

amorce P005: GCGTAAGGACTCCTAGAGCTATT (SEQ ID NO 24)

Le produit d'amplification "nichée" obtenu et dénommé M003-P004 est présenté dans la figure 7, et correspond à la séquence SEQ ID NO 8.

15

EXEMPLE 5 : AMPLIFICATION ET CLONAGE D'UNE PORTION DU GENOME RETROVIRAL MSRV-1 A L'AIDE D'UNE SEQUENCE DEJA IDENTIFIEE, DANS UN ECHANTILLON DE VIRUS 20 PURIFIE AU PIC D'ACTIVITE TRANSCRIPTASE INVERSE

Une technique PCR dérivée de la technique publiée par Frohman (19) a été utilisée. La technique dérivée permet, à l'aide d'une amorce spécifique en 3' du génome à 25 amplifier, d'élonguer la séquence vers la région 5' du génome à analyser. Cette variante technique est décrite dans la documentation de la firme "Clontech Laboratories Inc., (Palo-Alto California, USA) fournie avec son produit "5'-AmpliFINDER™ RACE Kit", qui a été utilisé sur une 30 fraction de virion purifié comme décrit précédemment.

Les amores 3' spécifiques utilisées dans le protocole du kit pour la synthèse du cDNA et l'amplification PCR sont respectivement complémentaires aux séquences MSRV-1 suivantes :

35 cDNA : TCATCCATGTACCGAAGG (SEQ ID N°25)
 amplification : ATGGGGTTCCCAAGTTCCCT (SEQ ID N°26)

Les produits issus de la PCR ont été purifiés après purification sur gel d'agarose selon les méthodes conventionnelles (17), puis resuspendus dans 10 ml d'eau distillée. Une des propriétés de la polymérase Taq consistant à ajouter une adénine à l'extrémité 3' de chacun des deux brins d'ADN, l'ADN obtenu a été directement inséré dans un plamide à l'aide du kit TA Cloning™ (British Biotechnology). Les 2 µl de solution d'ADN ont été mélangés avec 5 µl d'eau distillée stérile, 1 µl d'un tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION BUFFER", 2 µl de "pCR™ VECTOR" (25 ng/ml) et 1 µl de "TA DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit à 12°C. Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au 15 instructions du kit TA Cloning® (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries recombinantes (white) ont été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La 20 préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été sélectionnés pour le 25 séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA Cloning Kit®. La réaction préalable au séquençage a ensuite été effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage 30 "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "Automatic Sequencer, modèle 373 A" Applied Biosystems selon les instructions du fabricant.

35 Cette technique a d'abord été appliquée à deux fractions de virion purifié comme décrit ci-après, sur

saccharose à partir de l'isolat "POL-2" produit par la lignée PLI-2 d'une part, et à partir de l'isolat MS7PG produit par la lignée LM7PC d'autre part. Les surnageants de cultures sont collectés deux fois par semaine, 5 pré-centrifugés à 10 000 trs/min pendant 30 minutes pour éliminer les débris cellulaires, et ensuite, congelés à -80°C ou utilisés tels quels pour les étapes suivantes. Les surnageants frais ou décongelés sont centrifugés sur un coussin de PBS-glycérol 30% à 100 000g (ou 10 30 000 trs/min dans un rotor LKB-HITACHI de type 45 T) pendant 2 h à 4°C. Après élimination du surnageant, le culot sédimenté est repris dans un petit volume de PBS et constitue la fraction de virions concentrés, mais non purifiés. Le virus concentré est ensuite déposé sur un 15 gradient de sucre dans un tampon PBS stérile (15 à 50 % poids/poids) et ultracentrifugé à 35 000 trs/min (100 000g) pendant 12 h à +4°C dans un rotor à godets. 10 fractions sont recueillies et 20 µl sont prélevés dans chaque fraction après homogénéisation pour y doser 20 l'activité transcriptase inverse selon la technique décrite par H. Perron (3). Les fractions contenant le pic d'activité RT "de type LM7" sont ensuite diluées dans du tampon PBS stérile et ultracentrifugées une heure à 35 000 trs/min (100 000g) pour sédimentier les particules 25 virales. Le culot de virion purifié ainsi obtenu est alors repris dans un petit volume d'un tampon adéquat pour l'extraction d'ARN. La réaction de synthèse de cDNA mentionnée plus haut est réalisée sur cet ARN extrait de virion extracellulaire purifié. L'amplification PCR selon 30 la technique citée plus-haut a permis d'obtenir le clone F1-11 dont la séquence identifiée par SEQ ID NO 2, est présentée dans la figure 8.

Ce clone permet de définir, avec les différents clones préalablement séquencés, une région de longueur 35 importante (1,2 kb) représentative du gène "pol" du rétrovirus MSRV-1, telle que présentée dans la figure 9.

Cette séquence dénommée SEQ ID NO 1 est reconstituée à partir de différents clones se recouvrant à leurs extrémités, en corigeant les artéfacts liés aux amorces et aux techniques d'amplification ou de clonage, qui 5 interromperaient artificiellement la trame de lecture de l'ensemble. Cette séquence sera identifiée ci-après sous la dénomination "région MSRV-1 pol *". Son degré d'homologie avec la séquence HSERV-9 est représenté à la figure 12.

10 Dans la figure 9, la trame de lecture potentielle avec sa traduction en acides aminés est présentée en-dessous de la séquence en acides nucléiques.

15 **EXEMPLE 6 : DETECTION DE SEQUENCES SPECIFIQUES MSRV-1 ET MSRV-2 DANS DIFFERENTS ECHANTILLONS DE PLASMA PROVENANT DE PATIENTS ATTEINTS DE SEP OU DE TEMOINS.**

Une technique PCR a été utilisée pour détecter 20 les génomes MSRV-1 et MSRV-2 dans des plasmas obtenus après prélèvement de sang sur EDTA de patients atteints de SEP et de témoins non-SEP.

L'extraction des ARN de plasma a été effectuée selon la technique décrite par P. Chomzynski (20), après 25 addition d'un volume du tampon contenant du guanidinium thiocyanate à 1 ml de plasma gardé congelé à -80°C après recueil.

Pour MSRV-2, la PCR a été effectuée dans les mêmes conditions et avec les amorces suivantes :

- 30 - amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 14
5' GTAGTCGATGTAGAAAGCG 3' ;
- amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 15
5' GCATCCGGCAACTGCACG 3'.

Cependant des résultats similaires ont aussi été 35 obtenus avec les amorces PCR suivantes dans deux

amplifications successives par PCR "nichée" sur échantillons d'acides nucléiques non-traités par la DNase.

Les amorces utilisées pour cette première étape de 40 cycles avec une température d'hybridation de 48°C 5 sont les suivantes :

- amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 27

5' GCCGATATCACCCGCCATGG 3', correspondant à une amorce PCR MSRV-2 5', pour une première PCR sur prélèvement de patients,

10 -amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 28

5' GCATCCGGCAACTGCACG 3', correspondant à une amorce PCR MSRV-2 3', pour une première PCR sur prélèvement de patients.

Après cette étape, 10µl du produit 15 d'amplification sont prélevés et utilisés pour réaliser une deuxième amplification PCR dite "nichée" avec des amorces situées à l'intérieur de la région déjà amplifiée. Cette deuxième étape se déroule sur 35 cycles, avec une température d'hybridation des amorces ("annealing") de 20 50°C. Le volume réactionnel est de 100µl.

Les amorces utilisées pour cette deuxième étape sont les suivantes :

- amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 29

5' CGCGATGCTGGTTGGAGAGC 3', correspondant à une 25 amorce PCR MSRV-2 5', pour une PCR-nichée sur prélèvement de patients,

- amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 30

5' TCTCCACTCCGAATATTCCG 3', correspondant à une 30 amorce PCR MSRV-2 3', pour une PCR-nichée sur prélèvement de patients.

Pour MSRV-1, l'amplification a été effectuée en deux étapes. De plus, l'échantillon d'acides nucléiques est préalablement traité par la DNase et un contrôle PCR sans RT (transcriptase inverse AMV) est effectué sur les 35 deux étapes d'amplification, de manière à vérifier que l'amplification RT-PCR provient exclusivement de l'ARN

MSRV-1. En cas de contrôle sans RT positif, l'échantillon aliquoté d'ARN de départ est à nouveau traité par la DNase et amplifié à nouveau.

Le protocole de traitement par la DNase dépourvue 5 d'activité RNase est le suivant: l'ARN extrait est aliquoté en présence de "RNase inhibitor" (Boehringer-Mannheim) dans de l'eau traitée au DEPC à une concentration finale de 1 µg dans 10 µl; à ces 10 µl, est ajouté 1µl de "RNase-free DNase" (Boehringer-Mannheim) et 10 1,2 µl de tampon à pH 5 contenant 0,1 M/l d'acétate de sodium et 5 mM/l de MgSO₄; le mélange est incubé 15 min. à 20°C et porté à 95°C pendant 1,5 min. dans un "thermocycler".

La première étape de RT-PCR MSRV-1 est effectuée 15 selon une variante du procédé d'amplification d'ARN tel que décrit dans la demande de brevet n° EP-A-0 569 272. Notamment, l'étape de synthèse d'ADNc est effectuée à 42°C pendant une heure; l'amplification PCR se déroule sur 40 cycles, avec une température d'hybridation des amorces 20 ("annealing") de 53°C. Le volume réactionnel est de 100µl.

Les amorces utilisées pour cette première étape sont les suivantes :

- amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 16
- 5' AGGAGTAAGGAAACCCAACGGAC 3' ;
- 25 - amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 17
- 5' TAAGAGTTGCACAAAGTGGCG 3'.

Après cette étape, 10µl du produit d'amplification sont prélevés et utilisés pour réaliser une deuxième amplification PCR dite "nichée" avec des 30 amorces situées à l'intérieur de la région déjà amplifiée. Cette deuxième étape se déroule sur 35 cycles, avec une température d'hybridation des amorces ("annealing") de 53°C. Le volume réactionnel est de 100µl.

Les amorces utilisées pour cette deuxième étape 35 sont les suivantes :

- amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 18

5' TCAGGGATAGCCCCCATCTAT 3' ;
- amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 19
5' AACCCCTTGCCACTACATCAATT 3'.

Dans les figures 10 et 11, sont présentés les 5 résultats de PCR sous forme de photographies sous lumière ultra-violette de gels d'agarose imprégnés de bromure d'éthidium, dans lesquels on a effectué une électrophorèse des produits d'amplification PCR déposés séparément dans les différents puits.

10 La photographie du haut (figure 10) représente le résultat de l'amplification spécifique MSRV-2.

Le puits numéro 8 contient un mélange de marqueurs de poids moléculaire ADN et les puits 1 à 7 représentent, dans l'ordre, les produits amplifiés à 15 partir des ARN totaux de plasmas provenant de 4 témoins sains exempts de SEP (puits 1 à 4) et de 3 patients atteints de SEP, à différents stades de la maladie (puits 5 à 7).

Dans cette série, du matériel nucléique MSRV-2 20 est détecté dans le plasma d'un cas de SEP sur les 3 testés et dans aucun des 4 plasmas témoins. D'autres résultats obtenus sur des séries plus étendues confirment ces résultats.

La photographie du bas (figure 11) représente le 25 résultat de l'amplification spécifique par RT-PCR "nichée" MSRV-1:

le puits n°1 contient le produit PCR effectué avec de l'eau seule, sans addition de transcriptase inverse AMV; le puits n°2 contient le produit PCR effectué 30 avec de l'eau seule, avec addition de transcriptase inverse AMV; le puits numéro 3 contient un mélange de marqueurs de poids moléculaire ADN; les puits 4 à 13 contiennent, dans l'ordre, les produits amplifiés à partir 35 des ARN totaux extraits de fractions de gradient de saccharose (collectées du haut vers le bas) sur lequel un culot de virion provenant d'un surnageant de culture

infectée par MSRV-1 et MSRV-2 a été centrifugé à l'équilibre selon le protocole décrit par H. Perron (13); dans le puits 14 rien n'a été déposé; dans les puits 15 à 17, on a déposé les produits amplifiés d'ARN extrait de 5 plasmas provenant de 3 patients différents atteints de SEP, à différents stades de la maladie.

Le génome rétroviral MSRV-1 est bien retrouvé dans la fraction du gradient de saccharose contenant le pic d'activité transcriptase inverse mesurée selon la 10 technique décrite par H. Perron (3), avec une très forte intensité (fraction 5 du gradient, déposée dans le puits n°8). Une légère amplification a eu lieu dans la première fraction (puits n°4) correspondant vraisemblablement à de l'ARN libéré par des particules 15 lysées qui flottaient à la surface du gradient; de même, des débris aggrégés ont sédimené dans la dernière fraction (fond de tube) entraînant quelques copies de génome MSRV-1 qui ont donné lieu à une amplification de faible intensité.

20 Sur les 3 plasmas de SEP testés dans cette série, l'ARN MSRV-1 a été retrouvé dans un cas, produisant une amplification très intense (puits n°17).

Dans cette série, le génome ARN rétroviral MSRV-1 correspondant vraisemblablement à des particules de virus 25 extracellulaire présentes dans le plasma en nombre extrêmement faible, a été détecté par RT-PCR "nichée" dans un cas de SEP sur les 3 testés. D'autres résultats obtenus sur des séries plus étendues confirment ces résultats.

De plus, la spécificité des séquences amplifiées 30 par ces techniques PCR peut être vérifiée et évaluée par la technique "ELOSA" telle que décrite par F. Mallet (21) et dans le document FR-A-2 663 040.

Pour MSRV-1 les produits de la PCR nichée sus- 35 décrite peuvent être testés dans deux systèmes ELOSA permettant de détecter séparément un consensus A et un consensus B+C+D de MSRV-1, correspondant aux sous-familles

décrivées dans l'exemple 1 et les figures 1 et 2. En effet, les séquences proches du consensus B+C+D sont retrouvées essentiellement dans les échantillons d'ARN provenant de virions MSRV-1 purifiés à partir de cultures ou amplifiés 5 dans des liquides biologiques extra-cellulaires de patients SEP, alors que les séquences proches du consensus A sont essentiellement retrouvées dans l'ADN cellulaire humain normal.

Le système ELOSA/MSRV-1 pour la capture et 10 l'hybridation spécifique des produits PCR de la sous-famille A utilise un oligonucléotide de capture cpV1A avec une liaison amine en 5' et un oligonucléotide de détection biotinylé dpV1A ayant respectivement pour séquence:

- cpV1A identifié par SEQ ID NO 31

15 5' GATCTAGGCCACTTCTCAGGTCCAGS 3', correspondant à l'oligonucléotide de capture ELOSA des produits PCR-nichée MSRV-1 effectuée avec les amorces identifiées par SEQ ID NO 16 et SEQ ID NO 17, suivie éventuellement de l'amplification avec les amorces identifiées par 20 SEQ ID NO 18 et SEQ ID NO 19 sur prélèvement de patients ;

- dpV1A identifié par SEQ ID NO 32

25 5' CATCTTTGGICAGGCAITAGC 3' correspondant à l'oligonucléotide de capture ELOSA de la sous-famille A des produits PCR-"nichée" MSRV-1 effectuée avec les amorces identifiées par SEQ ID NO 16 et SEQ ID NO 17, suivie éventuellement de l'amplification avec les amorces identifiées par SEQ ID NO 18 et SEQ ID NO 19 sur 30 prélèvement de patients.

Le système ELOSA/MSRV-1 pour la capture et l'hybridation spécifique des produits PCR de la sous-famille B+C+D utilise le même oligonucléotide de détection biotinylé dpV1A et un oligonucléotide de capture cpV1B avec une liaison amine en 5' ayant pour séquence :

- dpV1B identifié par SEQ ID N°33

35 5' CTTGAGCCAGTTCTCATACCTGGA 3', correspondant à l'oligonucléotide de capture ELOSA de la sous-famille

B + C + D des produits PCR-"nichée" MSRV-1 effectuée avec les amorces identifiées par SEQ ID NO 16 et SEQ ID NO 17, suivie éventuellement de l'amplification avec les amorces identifiées par SEQ ID NO 18 et SEQ ID NO 19 sur 5 prélèvement de patients.

Ce système de détection ELOSA a permis de vérifier qu'aucun des produits PCR ainsi amplifiés à partir de plasmas de patients SEP traités par la DNase ne contenait de séquence de la sous-famille A et que tous 10 étaient positifs avec le consensus des sous-familles B, C et D.

Pour MSRV-2, une technique ELOSA similaire a été évaluée sur des isolats provenant de cultures cellulaires infectées en utilisant les amorces d'amplification PCR 15 suivantes :

- amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 34
- 5' AGTGYTRCCMCARGGCGCTGAA 3', correspondant à une amorce PCR MSRV-2 5', pour PCR sur prélèvement de cultures,
- amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 35
- 5' GMGGCCAGCAGSAKGTCACTCCA 3', correspondant à une amorce PCR MSRV-2 3', pour PCR sur prélèvement de cultures,

et les oligonucléotides de capture avec une liaison amine en 5' cpV2, et de détection biotinylé dpV2, 25 ayant pour séquences respectives :

- cpV2 identifiée par SEQ ID NO 36
- 5' GGATGCCGCCTATAGCCTCTAC 3', correspondant à un oligonucléotide de capture ELOSA des produits de la PCR 30 MSRV-2 effectuée avec les amorces SEQ ID NO 34 et SEQ ID NO 35, ou éventuellement avec les amorces dégénérées définies par Shih (12),
- dpV2 identifié par SEQ ID NO 37
- 5' AAGCCTATCGCGTGCAGTTGCC 3', correspondant à un 35 oligonucléotide de détection ELOSA des produits de la PCR MSRV-2 effectuée avec les amorces SEQ ID NO 34 et

SEQ ID NO 35, ou éventuellement avec les amorces dégénérées définies par Shih (12).

Ce système d'amplification PCR avec un couple d'amorces différent de ceux qui ont été précédemment 5 décrits pour l'amplification sur les échantillons de patients, a permis de confirmer l'infection par MSRV-2 de cultures *in vitro* et d'échantillons d'acides nucléiques utilisés pour les travaux de biologie moléculaire.

En fin de compte, les premiers résultats de 10 détection PCR du génome d'agents pathogènes et/ou infectants, montrent qu'il est vraisemblable que du "virus" libre peut circuler dans le flux sanguin de patients en phase de poussée aigüe, en dehors du système nerveux. Ceci est compatible avec l'existence 15 quasi-systématique de "brèches" dans la barrière hémato-encéphalique des patients en phase active de SEP.

EXEMPLE 7 : OBTENTION DE SEQUENCES DU GENE "env"
20 **DU GENOME RETROVIRAL MSRV-1.**

Ainsi que cela a déjà été décrit dans l'exemple 5, une technique PCR dérivée de la technique publiée par Frohman (19) a été utilisée. La technique 25 dérivée permet, à l'aide d'une amorce spécifique en 3' du génome à amplifier, d'élonguer la séquence vers la région 5' du génome à analyser. Cette variante technique est décrite dans la documentation de la firme "Clontech Laboratories Inc., (Palo-Alto California, USA) fournie 30 avec son produit "5'-AmpliFINDER™ RACE Kit", qui a été utilisé sur une fraction de virion purifié comme décrit précédemment.

Afin de réaliser une amplification de la région 3' du génome rétroviral MSRV-1 en englobant la 35 région du gène "env", une étude a été réalisée pour déterminer une séquence consensus dans les régions LTR de

même type que celles du rétrovirus endogène défectif HSERV-9 (18,24), avec lequel le rétrovirus MSRV-1 présente des homologies partielles.

La même amorce 3' spécifique a été utilisée dans 5 le protocole du kit pour la synthèse du ADNc et l'amplification PCR ; sa séquence est la suivante :

GTGCTGATTGGTGTATTTACAATCC (SEQ ID NO 45)

10 La synthèse de l'ADN complémentaire (ADNc) et l'amplification PCR monodirectionnelle avec l'amorce ci-dessus, ont été réalisées en une étape, selon le procédé décrit dans le brevet EP-A-0 569 272.

15 Les produits issus de la PCR ont été extraits après purification sur gel d'agarose selon les méthodes conventionnelles (17), puis resuspendus dans 10 ml d'eau distillée. Une des propriétés de la polymérase Taq consistant à ajouter une adénine à l'extrémité 3' de chacun des deux brins d'ADN, l'ADN obtenu a été directement 20 inséré dans un plamide à l'aide du kit TA CloningTM (British Biotechnology). Les 2 µl de solution d'ADN ont été mélangés avec 5 µl d'eau distillée stérile, 1 µl d'un tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION BUFFER", 2 µl de "pCRTM VECTOR" (25 ng/ml) 25 et 1 µl de "TA DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit à 12°C. Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au instructions du kit TA Cloning[®] (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries recombinantes (white) ont 30 été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les 35 plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été

sélectionnés pour le séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA Cloning Kit®. La réaction préalable au séquençage a ensuite été 5 effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "automatic sequencer, modèle 373 A Applied 10 Biosystems selon les instructions du fabricant.

Cette approche technique a été appliquée à un échantillon de virion concentré comme décrit ci-après, à partir d'un mélange de surnageants de culture produits par des lignées lymphoblastoïdes B telles que décrites dans 15 l'exemple 2, établies à partir des lymphocytes de patients atteints de SEP et présentant une activité transcriptase inverse détectable selon la technique décrite par Perron et coll. (3): les surnageants de cultures sont collectés deux fois par semaine, pré-centrifugés à 10 000 trs/min 20 pendant 30 minutes pour éliminer les débris cellulaires, et ensuite, congelés à -80°C ou utilisés tels quels pour les étapes suivantes. Les surnageants frais ou décongelés sont centrifugés sur un coussin de PBS-glycérol 30% à 100 000g pendant 2 h à 4°C. Après élimination du 25 surnageant, le culot sédimenté constitue l'échantillon de virions concentrés, mais non purifiés. Le culot ainsi obtenu est alors repris dans un petit volume d'un tampon adéquat pour l'extraction d'ARN. La réaction de synthèse de ADNc mentionnée plus haut est réalisée sur cet ARN 30 extrait de virion extracellulaire concentré.

L'amplification RT-PCR selon la technique citée plus-haut a permis d'obtenir le clone FBd3 dont la séquence identifiée par SEQ ID N° 46, est présentée dans la figure 13.

35 Dans la figure 14, l'homologie de séquence entre le clone FBd3 et le rétrovirus HSERV-9 est représentée sur

le tableau matriciel par un trait plein, pour toute homologie partielle supérieure ou égale à 65 %. On peut constater que des homologies existent dans les régions flanquantes du clone (avec le gène pol en 5' et avec le 5 gène env puis le LTR en 3'), mais que la région interne est totalement divergente et ne présente aucune homologie, même faible, avec le gène "env" d'HSERV9. De plus, il apparaît que le clone FBd3 contient une région "env" plus longue que celle qui est décrite pour l'endogène défectif 10 HSERV-9 ; on peut ainsi constater que la région divergente interne constitue un "insert" entre les régions d'homologie partielle avec les gènes défectifs HSERV-9.

15 **EXEMPLE 8 : AMPLIFICATION, CLONAGE ET SEQUENCAGE**
DE LA REGION DU GENOME RETROVIRAL MSRV-1 SITUEE ENTRE LES
CLONES PSJ17 ET FBd3.

Quatre oligonucléotides, F1, B4, F6 et B1, ont 20 été définis pour amplifier de l'ARN provenant de virions concentrés des souches POL2 et MS7PG. Des réactions de contrôle ont été effectuées de manière à contrôler la présence de contaminants (réaction sur de l'eau). L'amplification consiste en une première étape de RT-PCR 25 selon le protocole décrit dans la demande de brevet EP-A-0 569 272, suivie d'une deuxième étape de PCR effectuée sur 10 µl de produit de la première étape avec des amorces internes à la première région amplifiée (PCR "nichée"). Dans le premier cycle RT-PCR, les amorces 30 F1 et B4 sont utilisées. Dans le deuxième cycle PCR, les amorces F6 et l'amorce B1 sont utilisées. Les amorces sont positionnées comme suit :

F1 F6

B1 B4

ARN

MSRV-1

5

PSJ17

FBd3

----->

<-----/---

5' pol MSRV-1

3' pol MSRV-1

/

5' env.

10

Leur composition est :

amorce F1 : TGATGTGAACGGCATACTCACTG (SEQ ID NO 47)

amorce B4 : CCCAGAGGTTAGGAACCTCCCTTC (SEQ ID NO 48)

15 amorce F6 : GCTAAAGGAGACTTGTGGTTGTCAG (SEQ ID NO 49)

amorce B1 : CAACATGGGCATTCGGATTAG (SEQ ID NO 50)

Le produit d'amplification "nichée" obtenu et dénommé "t pol" est présenté dans la figure 15, et correspond à la séquence SEQ ID NO 51.

20

EXEMPLE 9 : OBTENTION DE NOUVELLES SEQUENCES, EXPRIMEES EN ARN DANS LES CELLULES EN CULTURE PRODUISANT MSRV-1, ET COMPRENANT UNE REGION "env" DU GENOME RETROVIRAL MSRV-1.

Une banque d'ADNc a été réalisée selon la procédure décrite par le fabricant des kits "cDNA synthesis module, cDNA rapid adaptor ligation module, cDNA rapid cloning module, lambda gt10 in vitro packaging module" (Amersham, ref RPN1256Y/Z, RPN1712, RPN1713, RPN1717, N334Z) à partir de l'ARN messager extrait de cellules d'une lignée lymphoblastoïde B telle que décrite dans l'exemple 2, établie à partir des lymphocytes d'un patient atteint de SEP et présentant une

activité transcriptase inverse détectable selon la technique décrite par Perron et coll. (3).

Des oligonucléotides ont été définis pour amplifier de l'ADNC cloné dans la banque nucléique entre 5 la région 3' du clone PSJ17 (pol) et la région 5'(LTR) du clone FBd3. Des réactions de contrôle ont été effectuées de manière à contrôler la présence de contaminants (réaction sur de l'eau). Des réactions PCR effectuées sur les acides nucléiques clonés dans la banque avec 10 différents couples d'amorces ont permis d'amplifier une série clones reliant des séquences pol aux séquences env ou LTR de type MSRV-1.

Deux clones sont représentatifs des séquences obtenues dans la banque de cDNA cellulaire :

- 15 - le clone JLBC1, dont la séquence SEQ ID NO 52 est présentée dans la figure 16 ;
- le clone JLBC2, dont la séquence SEQ ID NO 53 est présentée dans la figure 17.

Les séquences des clones JLBC1 et JLBC2 sont 20 homologues à celle du clone FBd3, ainsi que cela apparaît dans les figures 18 et 19. L'homologie entre le clone JLBC1 et le clone JLBC2 est représentée dans la figure 20.

Les homologies entre les clones JLBC1 et JLBC2 d'une part, et la séquence HSERV9 d'autre part, sont 25 présentées respectivement dans les figures 21 et 22.

On remarque que la région d'homologie entre JLB1, JLB2 et FBd3 comprend, avec quelques variations de séquence et de taille de "l'insert", la séquence supplémentaire absente ("insérée") dans la séquence env 30 HSERV-9, telle que décrite dans l'exemple 8.

On remarque aussi que la région "pol" clonée est très homologue à HSERV-9, ne possède pas de cadre de lecture (en tenant compte des erreurs de séquences induites par les techniques utilisées, jusqu'au séquenceur 35 automatique inclus) et diverge des séquences MSRV-1 obtenues à partir de virions. Etant donné que ces

séquences ont été clonées à partir de l'ARN de cellules exprimant des particules MSRV-1, il est probable qu'elles proviennent d'éléments rétroviraux endogènes apparentés à la famille ERV9 ; ce, d'autant plus que les gènes pol et 5 env sont présent sur un même ARN qui n'est à l'évidence pas l'ARN génomique MSRV-1. Certains de ces éléments ERV9 possèdent des LTR fonctionnels activables par des virus réplicatifs codant pour des transactivateurs homologues ou hétérologues. Dans ces conditions, la parenté entre MSRV-1 10 et HSERV-9 rend probable la transactivation des éléments ERV9 endogènes défectifs (ou non) par des protéines transactivatrices MSRV-1 homologues, voire identiques.

Un tel phénomène peut induire une interférence virale entre l'expression de MSRV-1 et les éléments 15 endogènes apparentés. Une telle interférence conduit généralement à une expression dite "défective-interférente", dont certaines caractéristiques ont été retrouvées dans les cultures étudiées infectées par MSRV-1. De plus, un tel phénomène n'est pas sans 20 générer l'expression de polypeptides, voire de protéines rétrovirales endogènes qui ne sont pas nécessairement tolérées par le système immunitaire. Un tel schéma d'expression aberrante d'éléments endogènes apparentés à MSRV-1 et induite par ce dernier est susceptible de 25 multiplier les antigènes aberrants et, donc, de contribuer à l'induction de processus autoimmuns tels qu'on les observe dans la SEP.

Il est cependant essentiel de noter que les clones JLBC1 et JLBC2 diffèrent de la séquence ERV9 ou 30 HSERV9 déjà décrite, en ce qu'ils possèdent une région env plus longue comprenant une région supplémentaire totalement divergente d'ERV9. On peut donc définir leur parenté avec la famille endogène ERV9, mais ils constituent à l'évidence des éléments originaux, jamais 35 décrits à ce jour. En effet, l'interrogation des banques de données de séquences nucléiques disponibles dans la

version n° 15 (1995) du logiciel "Entrez" (NCBI, NIH, Bethesda, USA) n'a pas permis d'identifier de séquence homologue connue dans la région env de ces clones.

5

EXEMPLE 10 : OBTENTION DES SEQUENCES SITUÉES DANS LA REGION 5' pol et 3' gag DU GENOME RETROVIRAL MSRV-1.

Ainsi que cela a déjà été décrit dans 10 l'exemple 5, une technique PCR dérivée de la technique publiée par Frohman (19) a été utilisée. La technique dérivée permet, à l'aide d'une amorce spécifique en 3' du génome à amplifier, d'élonguer la séquence vers la région 5' du génome à analyser. Cette variante technique 15 est décrite dans la documentation de la firme "Clontech Laboratories Inc., (Palo-Alto California, USA) fournie avec son produit "5'-AmpliFINDER™ RACE Kit", qui a été utilisé sur une fraction de virion purifié comme décrit précédemment.

20 Afin de réaliser une amplification de la région 5' du génome rétroviral MSRV-1 partant de la séquence pol déjà séquencée (clone F11-1) et s'étendant vers le gène gag, des amorces spécifiques MSRV-1 ont été définies.

25 Les amorces 3' spécifiques utilisées dans le protocole du kit pour la synthèse du ADNc et l'amplification PCR sont respectivement complémentaires aux séquences MSRV-1 suivantes :

30 ADNc : (SEQ ID NO 54)
CCTGAGTTCTTGCACCAACCC
amplification : (SEQ ID NO 55)
GTCCGTTGGGTTTCTTACTCCT

35 Les produits issus de la PCR ont été extraits après purification sur gel d'agarose selon les méthodes

conventionnelles (17), puis resuspendus dans 10 ml d'eau distillée. Une des propriétés de la polymérase Taq consistant à ajouter une adénine à l'extrémité 3' de chacun des deux brins d'ADN, l'ADN obtenu a été directement inséré dans un plamide à l'aide du kit TA Cloning™ (British Biotechnology). Les 2 µl de solution d'ADN ont été mélangés avec 5 µl d'eau distillée stérile, 1 µl d'un tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION BUFFER", 2 µl de "PCR™ VECTOR" (25 ng/ml) et 1 µl de "TA DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit à 12°C. Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au instructions du kit TA Cloning® (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries recombinantes (white) ont été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été sélectionnés pour le séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA Cloning Kit®.

La réaction préalable au séquençage a ensuite été effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "automatic sequencer, modèle 373 A Applied Biosystems selon les instructions du fabricant.

Cette approche technique a été appliquée à un échantillon de virion concentré comme décrit ci-après, à partir d'un mélange de surnageants de culture produits par des lignées lymphoblastoïdes B telles que décrites dans l'exemple 2, établies à partir des lymphocytes de patients

atteints de SEP et présentant une activité transcriptase inverse détectable selon la technique décrite par Perron et coll. (3) : les surnageants de cultures sont collectés deux fois par semaine, pré-centrifugés à 10 000 trs/min 5 pendant 30 minutes pour éliminer les débris cellulaires, et ensuite, congelés à -80°C ou utilisés tels quels pour les étapes suivantes. Les surnageants frais ou décongelés sont centrifugés sur un coussin de PBS-glycérol 30 % à 100 000g pendant 2 h à 4°C. Après élimination du 10 surnageant, le culot sédimenté constitue l'échantillon de virions concentrés, mais non purifiés. Le culot ainsi obtenu est alors repris dans un petit volume d'un tampon adéquat pour l'extraction d'ARN. La réaction de synthèse de ADNc mentionnée plus haut est réalisée sur cet ARN 15 extrait de virion extracellulaire concentré.

L'amplification RT-PCR selon la technique citée plus-haut a permis d'obtenir le clone GM3 dont la séquence identifiée par SEQ ID N° 56, est présentée dans la figure 23.

20 Dans la figure 24, l'homologie de séquence entre le clone GMP3 et le rétrovirus HSERV-9 est représentée sur le tableau matriciel par un trait plein, pour toute homologie partielle supérieure ou égale à 65 %.

En synthèse, sur la figure 25 est représentée la 25 localisation des différents clones précédemment étudiés, par rapport au génome ERV9 connu. Sur la figure 25, la région env MSRV-1 étant plus longue que le gène env de ERV9 de référence, la région supplémentaire est représentée au-dessus du point d'insertion selon un "V", 30 étant entendu que le matériel inséré présente une variabilité de séquences et de taille entre les clones représentés (JLBc1, JLBc2, FBd3). Et sur la figure 26, est représentée la position de différents clones étudiés dans la région MSRV-1 pol *.

35 Grâce au clone GM3 précédemment décrit, on a pu définir un cadre de lecture possible, couvrant l'ensemble

du gène pol, référencé selon SEQ ID NO 57, représenté aux figures successives 27a à 27c.

5 EXEMPLE 11 : DETECTION D'ANTICORPS SPECIFIQUES
 ANTI-MSRV-1 DANS LE SERUM HUMAIN.

10 L'identification de la séquence du gène pol du rétrovirus MSRV-1 et d'un cadre de lecture ouverte de ce gène a permis de déterminer la séquence SEQ ID NO 39 en acides aminés d'une région dudit gène, référencée SEQ ID NO 40 (cf figure 28).

15 Différents peptides synthétiques correspondant à des fragments de la séquence protéique de la transcriptase inverse MSRV-1 codée par le gène pol, ont été testés pour leur spécificité antigénique vis à vis de sera de patients atteints de SEP et de témoins sains.

20 Les peptides ont été synthétisés chimiquement par synthèse en phase solide, selon la technique de Merrifield (Barany G, and Merrifield R.B, 1980, In the Peptides, 2, 1-284, Gross E and Meienhofer J, Eds Academic Press, New York). Les modalités pratiques sont celles décrites ci-après.

a) Synthèse des peptides:

25 Les peptides ont été synthétisés sur une résine phénylacétamidométhyle (PAM) /polystyrène/divinylbenzène (Applied Biosystems, Inc. Foster City, CA), en utilisant un synthétiseur automatique "Applied Biosystems 430A". Les acides aminés sont couplés sous forme d'esters 30 d'hydroxybenzotriazole (HOBT). Les acides aminés utilisés proviennent de Novabiochem (Laüflerlfingen, Suisse) ou de Bachem (Bubendorf, Suisse).

35 La synthèse chimique a été effectuée en utilisant un protocole de double couplage avec la N-méthyl-pyrrolidone (NMP) comme solvant. Les peptides ont été coupés de la résine ainsi que les protections latérales,

de manière simultanée, à l'aide d'acide fluorhydrique (HF) dans un appareil approprié (appareil de coupure de type I, Peptide Institute, Osaka, Japon).

Pour 1g de peptidylrésine, 10ml de HF, 1ml
5 d'anisole et 1ml de diméthylsulfure 5DMS sont utilisés. Le mélange est agité durant 45 minutes à -2°C. Le HF est alors évaporé sous vide. Après lavages intensifs à l'éther, le peptide est élué de la résine par de l'acide acétique 10%, puis lyophilisé.

10 Les peptides sont purifiés par chromatographie liquide haute performance préparative sur une colonne VYDAC de type C18 (250 x 21 mm) (The Separation Group, Hesperia, CA, USA). L'élution est réalisée par un gradient d'acétonitrile à un débit de 22 ml/min. Les fractions 15 collectées sont contrôlées par une élution en condition isocratique sur une colonne VYDAC®. C18 analytique (250 x 4,6 mm), à un débit de 1ml/min. Les fractions qui présentent le même temps de rétention sont réunies et lyophilisées. La fraction majoritaire est ensuite analysée 20 par chromatographie liquide haute performance analytique, avec le système décrit précédemment. Le peptide qui est considéré comme de pureté acceptable se traduit par un pic unique représentant 95 % minimum du chromatogramme.

Les peptides purifiés sont ensuite analysés dans 25 le but de contrôler leur composition en acides aminés, à l'aide d'un analyseur d'acides aminés automatique Applied Biosystems 420H. La mesure de la masse moléculaire chimique (moyenne) des peptides est obtenue en utilisant la spectrométrie de masse L.S.I.M.S. en mode d'ion positif 30 sur un instrument à double focalisation VG. ZAB.ZSEQ relié à un système d'acquisition DEC-VAX 2000 (VG analytical Ltd, Manchester, Angleterre).

La réactivité des différents peptides a été testée contre des sera de patients atteints de SEP et 35 contre des sera de témoins sains. Ceci a permis de sélectionner un peptide dénommé POL2B dont la séquence est

représentée à la figure 28 dans l'identificateur SEQ ID NO 39 ci-dessous, codé par le gène *pol* de MSRV-1 (nucléotides 181 à 330).

b) Propriétés antigéniques :

5 Les propriétés antigéniques du peptide POL2B ont été mises en évidence selon le protocole ELISA décrit ci-dessous.

Le peptide POL2B lyophilisé a été dissous dans de l'eau distillée stérile à une concentration de 1mg/ml. 10 Cette solution-mère a été aliquotée et gardée à +4°C pour usage sous quinzaine, ou congelée à -20°C, pour un usage dans les 2 mois. Un aliquot est dilué dans une solution de PBS (Phosphate Buffer Saline) afin d'obtenir une concentration finale de peptide de 1 microgramme/ml. 15 100 microlitres de cette dilution sont déposés dans chaque puits de plaques de microtitration (plastique "high-binding", COSTAR ref: 3590). Les plaques sont recouvertes d'un adhésif de type "plate-sealer" et maintenues une nuit à +4°C, pour la phase d'adsorption du 20 peptide sur le plastique. L'adhésif est enlevé et les plaques sont lavées trois fois avec un volume de 300 microlitres d'une solution A (PBS 1x, 0,05% Tween 20®), puis retournées sur un tissu absorbant. Les plaques ainsi égouttées sont remplies avec 200 microlitres par puits 25 d'une solution B (solution A + 10 % de sérum de chèvre), puis recouvertes d'un adhésif et incubées de 45 minutes à 1 heure, à 37°C. Les plaques sont ensuite lavées trois fois avec la solution A, comme décrit précédemment.

Les échantillons de sérum à tester sont 30 préalablement dilués au 1/50ème dans la solution B et 100 microlitres de chaque sérum dilué à tester sont déposés dans les puits de chaque plaque de microtitration. Un contrôle négatif est déposé dans un puits de chaque plaque, sous la forme de 100 microlitres de tampon B. Les 35 plaques recouvertes d'un adhésif sont alors incubées 1 à 3 heures, à 37°C. Les plaques sont ensuite lavées trois

fois avec la solution A, comme décrit précédemment. Parallèlement, un anticorps de chèvre marqué à la peroxydase et dirigé contre les IgG (Sigma Immunochemicals ref. A6029) ou les IgM (Cappel ref.: 55228) humaines est 5 dilué dans la solution B (dilution 1/5000 pour l'anti-IgG et, 1/1000 pour l'anti-IgM). 100 microlitres de la dilution adéquate de l'anticorps marqué sont alors déposés dans chaque puits des plaques de microtitration et les plaques recouvertes d'un adhésif sont incubées 1 à 10 2 heures, à 37°C. Un nouveau lavage des plaques est ensuite effectué comme décrit précédemment. Parallèlement, le substrat de la peroxydase est préparé selon les indications du kit "Sigma fast OPD kit" (Sigma Immunochemicals, ref. P9187). 100 microlitres de 15 solution-substrat sont déposés dans chaque puits et les plaques sont placées à l'abri de la lumière pendant 20 à 30 minutes, à température ambiante.

Une fois la réaction colorée stabilisée, les 20 plaques sont immédiatement placées dans un lecteur spectrophotométrique de plaques ELISA, et la densité optique (D.O.) de chaque puits est lue à une longueur d'onde de 492 nm. Alternative, 30 microlitres d'HCL 1N sont déposés dans chaque puits pour stopper la réaction et les plaques sont lues au spectrophotomètre dans les 25 24 heures.

Les échantillons sérologiques sont déposés en double ou en triple et la densité optique (D.O.) correspondant au sérum testé est calculée en faisant la moyenne des D.O. obtenues pour un même échantillon, à la 30 même dilution.

La D.O. nette de chaque sérum correspond à la D.O. moyenne du sérum de laquelle est soustraite la D.O. moyenne du témoin négatif (solution B : PBS, Tween 20® 0,05%, 10% sérum de chèvre).

35 c) Détection d'anticorps IgG anti-MSRV-1 par ELISA :

La technique décrite ci-dessus a été utilisée avec le peptide POLB2 pour rechercher la présence d'anticorps IgG spécifiques anti-MSRV-1 dans le sérum de 29 patients, pour lesquels un diagnostic certain ou 5 probable de SEP a été posé selon les critères de Poser (23), et de 32 témoins sains (donneurs de sang).

Dans la figure 29, les résultats de chaque sérum testé avec un anticorps anti-IgG, sont représentés. Chaque barre verticale représente la densité optique (D.O. à 10 492 nm) nette d'un sérum testé. L'axe des ordonnées indique la D.O. nette au sommet des barres verticales. Les 29 premières barres verticales situées à gauche de la ligne pointillée verticale, représentent les sera de 29 cas de SEP testés et les 32 barres verticales situées à 15 droite de la ligne pointillée verticale, représentent les sera de 32 témoins sains (donneurs de sang).

La moyenne des D.O. nettes des SEP testées est de : 0,62. Le graphique permet de visualiser 5 témoins dont la D.O. nette émerge au dessus des valeurs groupées 20 de la population témoin. Ces valeurs peuvent représenter la présence d'IgG spécifiques chez des patients séropositifs non-malades. Deux méthodes ont donc été évaluées pour déterminer le seuil statistique de positivité du test.

25 La moyenne des D.O. nettes des témoins, y compris les témoins avec des D.O. nettes élevées, est de 0,36. Sans les 5 témoins dont les D.O. nettes sont supérieures ou égales à 0,5, la moyenne des témoins "négatifs" est de 0,33. L'écart type des témoins négatifs est de 0,10. Un 30 seuil de positivité théorique peut être calculé selon la formule :

valeur seuil (moyenne des D.O. nettes des témoins séronégatifs) + (2 ou 3 x écart-type des D.O. nettes des témoins séronégatifs).
35

Dans le premier cas, on considère qu'il existe des séropositifs non-malades et la valeur seuil est égale à : $0,33 + (2 \times 0,10) = 0,53$. Les résultats négatifs représentent un "bruit de fond" non spécifique de la 5 présence d'anticorps spécifiquement dirigés contre un épitope du peptide.

Dans le deuxième cas, si l'ensemble des témoins constitués de donneurs de sang en bonne santé apparente est pris comme base de référence, sans exclure les sérum 10 s a priori séropositifs, l'écart-type des "témoins non-SEP" est de 0,116. La valeur seuil devient alors : $0,36 + (2 \times 0,116) = 0,59$.

Selon cette analyse, le test est spécifique de la SEP. A cet égard, on constate que le test est spécifique 15 de la SEP, puisque comme montré dans le tableau 1, aucun témoin n'a une D.O. nette au-dessus de ce seuil. En fait ce résultat reflète le fait que les titres d'anticorps chez les patients atteints de SEP sont en majorité plus élevés que chez des témoins sains ayant été en contact 20 avec MSRV-1.

TABLEAU N°1

SEP	TEMOINS
0,681	0,3515
1,0425	0,56
0,5675	0,3565
0,63	0,449
0,588	0,2825
0,645	0,55
0,6635	0,52
0,576	0,2535
0,7765	0,55
0,5745	0,51
0,513	0,426
0,4325	0,451
0,7255	0,227
0,859	0,3905
0,6435	0,265
0,5795	0,4295
0,8655	0,291
0,671	0,347
0,596	0,4495
0,662	0,3725
0,602	0,181
0,525	0,2725
0,53	0,426
0,565	0,1915
0,517	0,222
0,607	0,395
0,3705	0,34
0,397	0,307
0,4395	0,219
	0,491
	0,2265
	0,2605
MOYENNE	0,62
ECART TYPE	0,14
VALEUR SEUIL	0,53

En fonction du premier mode de calcul et comme représenté à la figure 29 et dans le tableau correspondant 1, 26 des 29 sérum SEP donnent un résultat positif (D.O. nette supérieure ou égale à 0,50) indiquant 5 la présence d'IgG spécifiquement dirigées contre le peptide POL2B, donc contre une partie de l'enzyme transcriptase inverse du rétrovirus MSRV-1 codée par son gène pol et, par conséquent, contre le rétrovirus MSRV-1. Ainsi, environ 90 % des patients SEP testés ont réagi 10 contre un épitope porté par le peptide POL2B et présentent des IgG circulantes dirigées contre ce dernier.

Cinq donneurs de sang, en apparence bonne santé, sur 32 présentent un résultat positif. Ainsi, il apparaît qu'environ 15 % de la population non-malade peut avoir été 15 en contact d'un épitope porté par le peptide POL2B dans des conditions ayant conduit à une immunisation active qui se traduit par la persistance d'IgG sériques spécifiques. Ces conditions sont compatibles avec une immunisation contre la transcriptase inverse du rétrovirus MSRV-1, lors 20 d'une infection par le (et/ou réactivation du) rétrovirus MSRV-1. L'absence de pathologie neurologique apparente évoquant la SEP chez ces témoins séropositifs peut indiquer qu'ils sont porteurs sains, ont éliminé un virus infectieux après s'être immunisés ou qu'ils constituent 25 une population à risque de porteurs chroniques. En effet, les données épidémiologiques montrant qu'un agent pathogène présent dans l'environnement des régions à haute prévalence de SEP, peut être la cause de cette maladie, impliquent qu'une fraction de la population exempte de SEP 30 a nécessairement été en contact avec un tel agent pathogène. On a montré que le rétrovirus MSRV-1 constitue tout ou partie de cet "agent pathogène" à l'origine de la SEP et il est donc normal que des témoins pris dans une population saine présentent des anticorps de type IgG 35 contre des composants du rétrovirus MSRV-1. Ainsi, la différence de séroprévalence entre les SEP et la

population témoin est extrêmement significative : test "chi-2", $p<0,001$. Ces résultats sont donc en faveur d'un rôle étiopathogénique de MSRV-1 dans la SEP.

5 d) Détection d'anticorps IgM anti-MSRV-1 par ELISA :

La technique ELISA avec le peptide POL2B a été utilisée pour rechercher la présence d'anticorps spécifiques IgM anti-MSRV-1 dans le sérum de 36 patients, pour lesquels un diagnostic certain ou probable de SEP a 10 été posé selon les critères de Poser (23), et de 42 témoins sains (donneurs de sang).

Dans la figure 30, les résultats de chaque sérum testé avec un anticorps anti-IgM, sont représentés. Chaque barre verticale représente la densité optique (D.O. à 15 492 nm) nette d'un sérum testé. L'axe des ordonnées indique la D.O. nette au sommet des barres verticales. Les 36 premières barres verticales situées à gauche de la ligne verticale coupant l'axe des abscisses représentent les sérum de 36 cas de SEP testés et les barres 20 verticales situées à droite de la ligne pointillée verticale, représentent les sérum de 42 témoins sains (donneurs de sang). La ligne horizontale tracée au milieu du graphique représente un seuil théorique délimitant les résultats positifs (dont le sommet de la barre est situé 25 au dessus) et les résultats négatifs (dont le sommet de la barre est situé au dessous).

La moyenne des D.O. nettes des SEP testées est de : 0,19.

La moyenne des D.O. nettes des témoins est 30 de : 0,09.

L'écart type des témoins négatifs est de : 0,05.

Etant donné la faible différence entre la moyenne et l'écart-type des témoins, le seuil de positivité théorique peut être calculé selon la formule :

5 valeur seuil = (moyenne des D.O. nettes des témoins séronégatifs) + (3 x écart-type des D.O. nettes des témoins séronégatifs).

La valeur seuil est donc égale à 0,09+ (3 x 0,05) = 0,26 ; soit, en pratique, 0,25.

10 Les résultats négatifs représentent un "bruit de fond" non spécifique de la présence d'anticorps spécifiquement dirigés contre un épitope du peptide.

15 Selon cette analyse et comme montré à la figure 30 et dans le tableau 2 correspondant, le test IgM est spécifique de la SEP, puisqu'aucun témoin n'a une D.O. nette au-dessus du seuil. 7 des 36 sérums SEP produisent un résultat IgM positif ; or l'étude des données cliniques révèle que ces sérums positifs ont été prélevés lors d'une première poussée de SEP ou d'une poussée aigüe chez des 20 malades non-traités. Il est connu que les IgM dirigées contre des agents pathogènes sont produites lors des primo-infections ou lors de réactivations suivant une phase de latence dudit agent pathogène.

25 La différence de séroprévalence entre les SEP et la population témoin est extrêmement significative : test "chi-2", $p<0,001$.

Ces résultats sont en faveur d'un rôle étiopathogénique de MSRV-1 dans la SEP.

30 La détection des anticorps IgM et IgG contre le peptide POL2B permet d'évaluer l'évolution d'une infection par MSRV-1 et/ou de la réactivation virale de MSRV-1.

TABLEAU N°2

	SEP	TEMOINS
	0,064	0,243
	0,087	0,11
	0,044	0,098
	0,115	0,028
	0,089	0,094
	0,025	0,038
	0,097	0,176
	0,108	0,146
	0,018	0,049
	0,234	0,161
	0,274	0,113
	0,225	0,079
	0,314	0,093
	0,522	0,127
	0,306	0,02
	0,143	0,052
	0,375	0,062
	0,142	0,074
	0,157	0,043
	0,168	0,046
	1,051	0,041
	0,104	0,13
	0,187	0,153
	0,044	0,107
	0,053	0,178
	0,153	0,114
	0,07	0,078
	0,033	0,118
	0,104	0,177
	0,187	0,026
	0,044	0,024
	0,053	0,046
	0,153	0,116
	0,07	0,04
	0,033	0,028
	0,973	0,073
		0,008
		0,074
		0,141
		0,219
		0,047
		0,017
MOYENNE	0,19	0,09
ECART TYPE	0,23	0,05
VALEUR SEUIL		0,26

e) Recherche d'épitopes immunodominants dans le peptide POL2B :

Afin de réduire le bruit de fond non-spécifique et d'optimiser la détection des réponses des anticorps 5 anti-MSRV-1, la synthèse d'octapeptides, successivement décalés d'un aminoacide, couvrant l'ensemble de la séquence déterminée par POL2B, a été réalisée selon le protocole décrit ci-dessous.

La synthèse chimiques d'octapeptides chevauchants 10 couvrant la séquence en acides aminés 61-110 représentée dans l'identificateur SEQ ID NO 39 a été réalisée sur membrane de cellulose activée selon la technique de BERG et al. (1989. J. Ann. Chem. Soc., 111, 8024-8026) commercialisée par Cambridge Research Biochemicals sous la 15 dénomination commerciale Spotscan. Cette technique permet la synthèse simultanée d'un grand nombre de peptides et leur analyse.

La synthèse est réalisée avec des acides aminés estérifiés dont le groupement α -aminé est protégé par un 20 groupement FMOC (Nova Biochem) et les groupements latéraux par des groupements protecteurs tels que trityl, t-butyl ester ou t-butyl éther. Les acides aminés estérifiés sont solubilisés dans du N-methyl pyrrolidone (NMP) à la concentration de 300 nM, et 0,9 μ l sont déposés au niveau 25 de taches de dépôt de bleu de bromophénol. Après incubation de 15 minutes, un nouveau dépôt d'acides aminés est réalisé suivi d'une autre incubation de 15 minutes. Si le couplage entre deux acides aminés s'est effectué correctement on observe une modification de coloration 30 (passage du bleu au vert-jaune). Après trois lavages dans du DMF, une étape d'acétylation est effectuée par de l'anhydride acétique. Ensuite, les groupements aminés terminaux des peptides en cours de synthèse sont déprotégés par de la pipéridine 20 % dans le DMF. Les 35 taches de dépôt sont recolorées par une solution de bleu de bromophénol à 1 % dans le DMF, lavées trois fois au

méthanol et séchées. L'ensemble de ces opérations constitue un cycle d'addition d'un acide aminé et ce cycle est répété jusqu'à l'achèvement de la synthèse. Lorsque tous les acides aminés ont été ajoutés, le groupement 5 NH₂-terminal du dernier acide aminé est déprotégé par de la pipéridine à 20 % dans le DMF et acétylé par de l'anhydride acétique. Les groupements protecteurs de la chaîne latérale sont enlevés par un mélange de dichlorométhane/acide trifluoroacétique/triisobutylsilane 10 (5ml/5ml/250µl). L'immunoréactivité des peptides est ensuite testée par ELISA.

Après synthèse en double des différents octapeptides sur deux membranes différentes, ces dernières sont rincées avec du méthanol et lavées dans du TBS 15 (Tris 0,1M pH 7,2), puis incubées une nuit à température ambiante dans un tampon de saturation. Après plusieurs lavages dans du TBS-T (Tris 0,1M pH 7,2 - 0,05% Tween 20), une membrane est incubée avec une dilution au 1/50 d'un sérum de référence provenant d'un patient atteint de SEP 20 et l'autre membrane avec une dilution au 1/50 d'un pool de sérums de témoins sains. Les membranes sont incubées 4 heures à température ambiante. Après lavages avec du TBS-T, un conjugué anti-immunoglobulines humaines marqué à la β-galactosidase (commercialisé par Cambridge Research 25 Biomedicals) est ajouté à une dilution au 1/200 et l'ensemble est incubé deux heures à température ambiante. Après lavages des membranes par du TBS-T 0,05% et du PBS, l'immunoréactivité au niveau des différentes taches est révélée par addition de 5-bromo-4-chloro-3-indoyl-β-D- 30 galactopyranoside dans du potassium. L'intensité de coloration des taches est estimée qualitativement avec une valeur relative de 0 à 5 comme représenté aux figures 31 à 33 annexées.

On peut ainsi déterminer deux régions 35 immunodominantes à chaque extrémité du peptide POL2B correspondant respectivement aux séquences en acides

aminés 65-75 (SEQ ID NO 41) et 92-109 (SEQ ID NO 42), selon figure 34, et comprises respectivement entre les octapeptides Phe-Cys-Ile-Pro-Val-Arg-Pro-Asp (FCIPVRPD) et Arg-Pro-Asp-Ser-Gln-Phe-Leu-Phe (RPDSQFLF), et, Thr-Val-5 Leu-Pro-Gln-Gly-Phe-Arg (TVLPQGFR) et Leu-Phe-Gly-Gln-Ala-Leu-Ala-Gln (LFGQALAQ) et une région moins réactive, mais apparemment plus spécifique, puisqu'elle ne produit aucun bruit de fond avec le sérum témoin, représentée par les octapeptides Leu-Phe-Ala-Phe-Glu-Asp-Pro-Leu (LFAFEDPL) 10 (SEQ ID NO 43) et Phe-Ala-Phe-Glu-Asp-Pro-Leu-Asn (FAFEDPLN) (SEQ ID NO 44).

Ces régions permettent de définir de nouveaux peptides plus spécifiques et plus immunoréactifs selon les techniques habituelles.

15 Il est ainsi possible, grâce aux découvertes effectuées et aux méthodes mises au point par les inventeurs, de réaliser un diagnostic de l'infection et/ou de la réactivation MSRV-1, et d'évaluer une thérapie dans la SEP sur la base de son efficacité à "negativer" la 20 détection de ces agents dans les fluides biologiques des patients. De plus, la détection précoce chez des personnes ne présentant pas encore de signes neurologiques de SEP, pourrait permettre d'instaurer un traitement d'autant plus efficace sur l'évolution clinique ultérieure qu'il 25 précèderait le stade lésionnel qui correspond à l'apparition des troubles neurologiques. Or, à ce jour, un diagnostic de SEP ne peut être établi avant l'installation d'une symptomatologie neurologique lésionnelle et, donc, aucun traitement n'est instauré avant l'émergence d'une 30 clinique évocatrice de lésions du système nerveux central déjà conséquentes. Le diagnostic d'une infection et/ou réactivation de MSRV-1 et/ou MSRV-2 chez l'homme est donc déterminant et la présente invention en fournit les moyens.

35 Il est ainsi possible, outre de réaliser un diagnostic de l'infection et/ou de la réactivation MSRV-1,

d'évaluer une thérapie dans la SEP sur la base de son efficacité à "négativer" la détection de ces agents dans les fluides biologiques des patients.

5 **EXEMPLE 12 : OBTENTION D'UN CLONE LB19 CONTENANT UNE PARTIE DU GENE GAG DU RETROVIRUS MSRV-1**

Une technique PCR dérivée de la technique publiée par Gonzalez-Quintial R et al. (19) et PLAZA et al (25) a 10 été utilisée. A partir des ARNs totaux extrait d'une fraction de virion purifié comme décrit précédemment, la cDNA a été synthétisé à l'aide d'une amorce spécifique (SEQ ID N°64) en 3' du génome à amplifier, en utilisant la EXPANDTM REVERSE TRANSCRIPTASE (BOEHRINGER MANNHEIM).

15

cDNA :

AAGGGGCATG GACGAGGTGG TGGCTTATTT (SEQ ID NO°65) (anti-sens)

Après purification, une queue poly G a été ajoutée à 20 l'extrémité 5' du cDNA à l'aide du kit "Terminal transferases kit" commercialisé par la société Boehringer Mannheim, selon le protocole du fabricant.

Une PCR d'ancrage a été réalisée à l'aide des amorces 25 5' et 3'suivantes:

AGATCTGCAG AATTCGATAT CACCCCCCCC cccccc (SEQ ID N°91) (sens), et
AAATGTCTGC GGCACCAATC TCCATGTT (SEQ ID NO°64) (anti-sens)

Ensuite, une PCR d'ancrage semi-nichée a été réalisée avec les amorces 5' et 3'suivantes:

30 AGATCTGCAG AATTCGATAT CA (SEQ ID N°92) (sens), et
AAATGTCTGC GGCACCAATC TCCATGTT (SEQ ID NO°64) (anti-sens)

Les produits issus de la PCR ont été purifiés 35 après purification sur gel d'agarose selon les méthodes conventionnelles (17), puis resuspendus dans

10 microlitres d'eau distillée. Une des propriétés de la polymérase Taq consistant à ajouter une adénine à l'extrémité 3' de chacun des deux brins d'ADN, l'ADN obtenu a été directement inséré dans un plamide à l'aide du kit 5 TA CloningTM (British Biotechnology). Les 2 µl de solution d'ADN ont été mélangés avec 5 µl d'eau distillée stérile, 1 µl d'un tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION BUFFER", 2 µl de "PCRTM VECTOR" (25 ng/ml) et 1 µl de "T4 DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit 10 à 12°C. Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au instructions du kit TA Cloning[®] (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries recombinantes (white) ont été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction 15 des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV 20 après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été sélectionnés pour le séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA Cloning Kit[®]. La réaction préalable au séquençage a ensuite été 25 effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "Automatic Sequencer, modèle 373 A" 30 Applied Biosystems selon les instructions du fabricant.

L'amplification PCR selon la technique citée plus-haut a été utilisée sur un ADNC synthétisé à partir des acides nucléiques de fractions de particules infectantes purifiées sur gradient de saccharose, selon la 35 technique décrite par H. Perron (13), à partir de surnageants de culture de lymphocytes B d'un patient

atteint de SEP, immortalisés par la souche B95 du virus d'Epstein-Barr (EBV) et exprimant des particules rétrovirales associées à une activité transcriptase inverse telle que décrite par Perron et coll. (3) et dans 5 les demandes de brevets français SEP 10, 11 et 12. le clone LB19 dont la séquence identifiée par SEQ ID NO 59, est présentée dans la figure 35.

Ce clone permet de définir, avec le clone GM3 préalablement séquencé et le clone G+E+A (cf Exemple 15), 10 une région de 690 paires de bases représentative d'une partie significative du gène gag du rétrovirus MSRV-1, telle que présentée dans la figure 36. Cette séquence dénommée SEQ ID NO 88 est reconstituée à partir de différents clones se recouvrant à leurs extrémités. Cette 15 séquence est identifiée sous la dénomination région MSRV-1 "gag*". Dans la figure 36, une trame de lecture potentielle avec la traduction en acides aminés est présentée en-dessous de la séquence en acides nucléiques.

20 **EXEMPLE 13 : OBTENTION D'UN CLONE FBd13 CONTENANT UNE REGION DE GENE pol APPARENTEE AU RETROVIRUS MSRV-1 ET UNE REGION ENV APPAREMMENT INCOMPLETE CONTENANT UN CADRE DE LECTURE (ORF) POTENTIEL POUR UNE GLYCOPROTEINE.**

25 **Extraction des ARN viraux:** les ARN ont été extraits selon la méthode brièvement décrite ci-après.

Un "pool" de surnageant de culture de lymphocytes B de patients atteints de SEP (650ml) est 30 centrifugé 30 minutes à 10 000 g. Le culot viral obtenu est resuspendu dans 300 microlitres de PBS/10mM MgCl₂. Le matériel est traité par un mélange DNase (100mg/ml)/RNase (50mg/ml) 30 minutes à 37°C puis par de la protéinase K (50mg/ml) 30 minutes à 46°C.

Les acides nucléiques sont extraits par un volume 35 d'un mélange phénol/SDS 0,1% (V/V) chauffé à 60°C puis réextraits par un volume de phénol/chloroforme (1/1; V/V).

La précipitation du matériel est effectué par 2,5 V d'éthanol en présence de 0,1 V d'acétate de sodium pH=5,2. Le culot obtenu après centrifugation est resuspendu dans 50 microlitres d'eau DEPC stérile.

5 L'échantillon est de nouveaux traité par 50mg/ml de DNase "RNase free" 30 minutes à température ambiante, extrait par un volume de phénol/chloroforme, et précipité en présence d'acétate de sodium et d'éthanol.

10 L'ARN obtenu est quantifié par un lecture de D.O. à 260 nm. La présence de MSRV-1 et l'absence de contaminant ADN est contrôlé par une PCR et une RTPCR MSRV-1 spécifique associé à un ELOSA spécifique du génome MSRV-1.

15 Synthèse de cDNA:

5 mg d'ARN sont utilisés pour synthétiser un cDNA amorcé par un oligonucléotide polydT selon les instructions du kit "cDNA Synthesis Module" (ref RPN 1256, Amersham) avec quelques modifications: la 20 rétrotranscription est effectuée à 45°C au lieu des 42°C recommandés.

Le produit de synthèse est purifié par une double extraction et une double purification suivant les instructions du fabriquant.

25 La présence de MSRV-1 est vérifiée par une PCR MSRV-1 associée à un ELOSA spécifique du génome MSRV-1.

"Long Distance PCR": (LD-PCR)

30 500 ng de cDNA sont utilisés pour l'étape de LD-PCR (Expand Long Template System; Boehringer (ref.1681 842)).

Plusieurs couples d'oligonucléotides ont été utilisés. Parmi ceux-ci, le couple défini par les amorces suivantes :

35 amorce 5': GGAGAAGAGGC AGCATAAGTG G (SEQ ID N°66)
amorce 3': GTGCTGATTG GTGTATTTAC AATCC (SEQ ID N°67).

Les conditions d'amplification sont les suivantes: 94°C 10 secondes
5 56°C 30 secondes
68°C 5 minutes ;

10 cycles puis 20 cycles avec un incrément de 20 secondes à chaque cycle sur le temps d'elongation. A l'issue de cette première amplification, 2 microlitres du produit d'amplification sont soumis à une deuxième 10 amplification dans les mêmes conditions que précédemment.

Les LD-PCR sont conduites dans un appareil PCR Perkin modèle 9600 dans des microtubes à paroi fine (Boehringer).

15 Les produits d'amplification sont contrôlés par électrophorèse de 1/5 du volume d'amplification (10 microlitres) en gel d'agarose 1%. Pour le couple d'amorces décrit ci-dessus, on obtient une bande d'environ 1,7 Kb.

20 Clonage du fragment amplifié:

Le produit PCR a été purifié par passage sur un gel d'agarose préparatif puis sur une colonne Costar (Spin; D. Dutcher) selon les instructions du fournisseur.

25 2 microlitres de la solution purifiée sont raboutés avec 50 ng de vecteur PCRII selon les instructions du fournisseur (TA Cloning Kit; British Biotechnology)).

30 Le vecteur recombinant obtenu est isolé par transformation de bactéries DH5aF' compétentes. Les bactéries sont sélectionnées sur leur résistance à l'ampicilline et la perte du métabolisme pour le Xgal (=colonies blanches). La structure moléculaire du vecteur recombinant est confirmée par minipréparation plasmidique et hydrolyse par l'enzyme EcoR1.

35 FBd13, un clone positif pour tous ces critères a été sélectionné. Une préparation à large échelle du

plasmide recombinant a été effectué à l'aide du kit Midiprep Quiagen (ref 12243) selon les instructions du fournisseur.

Le séquençage du clone FBd13 est effectué grâce 5 au kit Prism Ready AmpliTaq FS dye terminator Perkin (ref. 402119) suivant les instructions du fabricant. Les réactions de séquences sont déposées sur un séquençeur automatique Perkin de type 377 ou 373A. La stratégie de séquençage consiste en une "marche sur le gène" réalisée 10 sur les deux brins du clone FBd13.

La séquence du clone FBd13 est identifiée par SEQ ID NO 58.

Dans la figure 37, l'homologie de séquence entre 15 le clone FBd13 et le rétrovirus HSERV-9 est représentée sur le tableau matriciel par un trait plein, pour toute homologie partielle supérieure ou égale à 70 %. On peut constater que des homologies existent dans les régions flanquantes du clone (avec le gène *pol* en 5' et avec le gène *env* puis le LTR en 3'), mais que la région interne 20 est totalement divergente et ne présente aucune homologie, même faible, avec le gène *env* d'HSERV-9. De plus, il apparaît que le clone FBd13 contient une région "env" plus longue que celle qui est décrite pour l'endogène défectif HSERV-9 ; on peut ainsi constater que la région divergente 25 interne constitue un "insert" entre les régions d'homologie partielle avec les gènes défectifs HSERV-9.

Cette séquence supplémentaire détermine une orf potentielle, dénommée ORF B13, qui est représentée par sa séquence aminoacide SEQ ID NO 87.

30 La structure moléculaire du clone FBd13 a été analysée à l'aide du logiciel GeneWork et des banques de données Genebank et SwissProt.

5 sites de glycosylation ont été trouvés.

La protéine n'a pas d'homologie significative 35 avec des séquences déjà connues.

Il est probable que ce clone provienne d'une recombinaison avec un élément rétroviral endogène (ERV), liée à la réplication de MSRV-1.

Un tel phénomène n'est pas sans générer l'expression de polypeptides, voire de protéines rétrovirales endogènes qui ne sont pas nécessairement tolérées par le système immunitaire. Un tel schéma d'expression aberrante d'éléments endogènes apparentés à MSRV-1 et/ou induite par ce dernier est susceptible de multiplier les antigènes aberrants et, donc, de contribuer à l'induction de processus autoimmuns tels qu'on les observe dans la SEP. Il constitue à l'évidence un élément original, jamais décrit à ce jour. En effet, l'interrogation des banques de données de séquences nucléiques disponibles dans la version n° 19 (1996) du logiciel "Entrez" (NCBI, NIH, Bethesda, USA) n'a pas permis d'identifier de séquence homologue connue comprenant l'ensemble de la région env de ce clone.

EXEMPLE 14 : OBTENTION D'UN CLONE FP6 CONTENANT UNE PARTIE DU GENE pol, AVEC UNE REGION CODANT POUR L'ENZYME TRANSCRIPTASE INVERSE HOMOLOGUE AU CLONE POL* MSRV-1, ET UNE REGION 3'pol DIVERGENTE DES SEQUENCES EQUIVALENTEES DECRITES DANS LES CLONES POL*, tpol, FBd3, JLBC1 et JLBC2.

Une 3'RACE a été effectuée sur de l'ARN total extrait de plasma d'un patient atteint de SEP. Un plasma témoin sain, traité sous les mêmes conditions, a été utilisé comme contrôle négatif. La synthèse de cDNA a été réalisée avec l'amorce oligo dT modifiée suivante:

5' GACTCGCTGC AGATCGATT TTTTTTTTT TTTT 3' (SEQ ID NO 68)

et la transcriptase inverse "Expand RT" de Boehringer selon les conditions préconisées par la société. Une PCR a été effectuée avec l'enzyme Klentaq (Clontech) sous les conditions suivantes : 94°C 5 min puis

93°C 1 min, 58°C 1 min, 68°C 3 min pendant 40 cycles et 68°C pendant 8 min et avec un volume réactionnel final de 50 µl.

Amorces utilisées pour la PCR :

- 5 - amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 69
5' GCCATCAAGC CACCCAAGAA CTCTTAACCTT 3' ;
- amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 68 (=la même que pour le cDNA)

Une deuxième PCR dite "semi-nichée" a été réalisée avec une amorce 5' située à l'intérieur de la région déjà amplifiée. Cette deuxième PCR a été effectuée sous les mêmes conditions expérimentales que celles utilisées lors de la première PCR, en utilisant 10 µl du produit d'amplification issu de la première PCR.

- 15 Amorces utilisées pour la PCR semi-nichée:
- amorce 5', identifiée par SEQ ID NO 70
5' CCAATAGCCA GACCATTATA TACACTAATT 3' ;
- amorce 3', identifiée par SEQ ID NO 68 (=la même que pour le cDNA)

20 Les amorces SEQ ID NO 69 et SEQ ID NO 70 sont spécifiques de la région pol* : position n°403 à n°422 et n°641 à n°670 respectivement.

25 Un produit d'amplification a ainsi été obtenu à partir de l'ARN extracellulaire extrait du plasma d'un patient atteint de SEP. Le fragment correspondant n'a pas été observé pour le plasma d'un témoin sain. Ce produit d'amplification a été cloné de la façon suivante.

30 L'ADN amplifié a été inséré dans un plasmide à l'aide du kit TA Cloning™. Les 2 µl de solution d'ADN ont été mélangés avec 5 µl d'eau distillée stérile, 1 µl d'un tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION BUFFER", 2 µl de "pCR™ VECTOR" (25 ng/ml) et 1 µl de "TA DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit à 12°C. Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au 35 instructions du kit TA Cloning® (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries

recombinantes (white) ont été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a 5 été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été sélectionnés pour le séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce 10 complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA cloning kit®. La réaction préalable au séquençage a ensuite été effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing 15 kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "Automatic Sequencer, modèle 373 A" Applied Biosystems, selon les instructions du fabricant.

Le clone obtenu, nommé FP6, permet de définir une 20 région de 467 pb homologue à 89% à la région pol* du rétrovirus MSRV-1, et une région de 1167 pb homologue à 64% à la région pol d'ERV-9 (n°1634 à 2856).

Le clone FP6 est représenté sur la figure 38 par sa séquence nucléotidique identifiée par SEQ ID NO 61. Les 25 trois trames de lecture potentielles de ce clone sont présentées par leur séquence aminoacide sous la séquence nucléotidique.

EXEMPLE 15 : OBTENTION D'UNE REGION DENOMMEE G+E+A CONTENANT UNE ORF POUR UNE PROTEASE RETROVIRALE PAR AMPLIFICATION PCR DE LA SEQUENCE NUCLEIQUE CONTENUE ENTRE LA REGION 5' DEFINIE PAR LE CLONE "GM3" ET LA REGION 3' DEFINIE PAR LE CLONE POL*, A PARTIR DE L'ARN EXTRAIT D'UN POOL DE PLASMAS DE PATIENTS ATTEINTS DE SEP.

Des oligonucléotides spécifiques des séquences MSRV-1 déjà identifiées par la Demanderesse ont été définis pour amplifier l'ARN rétroviral provenant de virions présents dans le plasma de patients atteints de 5 SEP. Des réactions de contrôle ont été effectuées de manière à contrôler la présence de contaminants (réaction sur de l'eau). L'amplification consiste en une étape de RT-PCR, suivie d'une PCR "nichée". Des couples d'amorces ont été définis pour amplifier trois régions chevauchantes 10 (dénommées G, E et A) sur les régions définies par les séquences des clones GM3 et pol*, préalablement décrits.

RT-PCR semi nichée pour l'amplification de la région G:

-dans le premier cycle RT-PCR, les amorces 15 suivantes sont utilisées :

amorce 1 : SEQ ID NO 71 (sens)

amorce 2 : SEQ ID NO 72 (anti-sens)

-dans le deuxième cycle PCR, les amorces suivantes sont utilisées :

20 amorce 1 : SEQ ID NO 73 (sens)

amorce 4 : SEQ ID NO 74 (anti-sens)

RT-PCR nichée pour l'amplification de la région E:

-dans le premier cycle RT-PCR, les amorces suivantes sont utilisées :

25 amorce 5 : SEQ ID NO 75 (sens)

amorce 6 : SEQ ID NO 76 (anti-sens)

-dans le deuxième cycle PCR, les amorces suivantes sont utilisées :

amorce 7 : SEQ ID NO 77 (sens)

30 amorce 8 : SEQ ID NO 78 (anti-sens)

RT-PCR semi nichée pour l'amplification de la région A:

-dans le premier cycle RT-PCR, les amorces suivantes sont utilisées :

amorce 9 : SEQ ID NO 79 (sens)

35 amorce 10 : SEQ ID NO 80 (anti-sens)

-dans le deuxième cycle PCR, les amorces suivantes sont utilisées :

amorce 9 : SEQ ID NO 81(sens)

amorce 11 :SEQ ID NO 82 (anti-sens)

5 Les amorces et les régions G, E et A qu'elles définissent sont positionnées comme suit :

10 cDNA

1 G 4 2
5 7

3 A 11 10

15 <-----><----->
 GM3 POL*

La séquence de la région définie par les différents clones G, E et A a été déterminée après clonage et séquençage des produits d'amplification "nichée".

Les clones G, E et A ont été rassemblés par PCR avec les amorces 1 en 5' du fragment G et 11 en 3' du fragment A, précédemment décrites. Un fragment G+E+A d'environ 1580bp a été amplifié et inséré dans un plasmide 25 à l'aide du kit TA Cloning (marque de commerce). La séquence du produit d'amplification correspondant à G+E+A a été déterminée et l'analyse des recouvrements G+E et E+A a été réalisée. La séquence est représentée dans la figure 39, et correspond à la séquence SEQ ID NO 89.

30 Une trame de lecture codant pour une protéase rétrovirale MSRV-1 a été trouvée dans la région E. La séquence aminoacide de la protéase, identifiée par SEQ ID NO 90, est présentée dans la figure 40.

35 EXEMPLE 16 : OBTENTION D'UN CLONE LTRGAG12,
APPARENTE AU UN ELEMENT RETROVIRAL ENDOGENE (ERV) PROCHE

**DE MSRV-1, DANS L'ADN D'UNE LIGNEE LYMPHOBLASTOIDE DE SEP
PRODUISANT DES VIRIONS ET EXPRIMANT LE RETROVIRUS MSRV-1.**

Une PCR nichée a été effectuée sur l'ADN extrait
5 d'une lignée lymphoblastoïde (lymphocytes B immortalisés
par le virus EBV, souche B95, comme décrit précédemment et
comme cela est bien connu de l'homme de l'art) exprimant
le rétrovirus MSRV-1 et provenant des lymphocytes du sang
péphérique d'un malade atteint de SEP.

10 Dans la première étape PCR, les amorces suivantes
sont utilisées :

amorce 4327 : CTCGATTCT TGCTGGCCT TA (SEQ ID NO 83)

amorce 3512 : GTTGATTCCC TCCTCAAGCA (SEQ ID NO 84)

15 Cette étape comprend 35 cycles d'amplification
avec les conditions suivantes: 1 min à 94°C, 1 min à 54°C
et 4 min à 72°C.

Dans le deuxième étape PCR, les amorces suivantes
sont utilisées :

amorce 4294 : CTCTACCAAT CAGCATGTGG (SEQ ID NO 85)

20 amorce 3591 : TGTTCCCTCTT GGTCCCTAT (SEQ ID NO 86)

Cette étape comprend 35 cycles d'amplification
avec les conditions suivantes: 1 min à 94°C, 1 min à 54°C
et 4 min à 72°C.

Les produits issus de la PCR ont été purifiés
25 après purification sur gel d'agarose selon les méthodes
conventionnelles (17), puis resuspendus dans 10 ml d'eau
distillée. Une des propriétés de la polymérase Taq
consistant à ajouter une adénine à l'extrémité 3' de chacun
des deux brins d'ADN, l'ADN obtenu a été directement
30 inséré dans un plamide à l'aide du kit TA CloningTM
(British Biotechnology). Les 2 µl de solution d'ADN ont
été mélangés avec 5 µl d'eau distillée stérile, 1 µl d'un
tampon de ligation 10 fois concentré "10X LIGATION
BUFFER", 2 µl de "pCRTM VECTOR" (25 ng/ml) et 1 µl de
35 "TA DNA LIGASE". Ce mélange a été incubé une nuit à 12°C.
Les étapes suivantes ont été réalisées conformément au

instructions du kit TA Cloning® (British Biotechnology). A la fin de la procédure, les colonies blanches de bactéries recombinantes (white) ont été repiquées pour être cultivées et permettre l'extraction des plasmides incorporés selon la procédure dite de "miniprep" (17). La préparation de plasmide de chaque colonie recombinante a été coupée par une enzyme de restriction appropriée et analysée sur gel d'agarose. Les plasmides possédant un insert détecté sous lumière UV après marquage du gel au bromure d'éthidium, ont été sélectionnés pour le séquençage de l'insert, après hybridation avec une amorce complémentaire du promoteur Sp6 présent sur le plasmide de clonage du TA Cloning Kit®. La réaction préalable au séquençage a ensuite été effectuée selon la méthode préconisée pour l'utilisation du kit de séquençage "Prism ready reaction kit dye deoxyterminator cycle sequencing kit" (Applied Biosystems, ref. 401384) et le séquençage automatique a été réalisé avec l'appareil "Automatic Sequencer, modèle 373 A" Applied Biosystems selon les instructions du fabricant.

Ainsi, un clone dénommé LTRGAG12 a pu être obtenu et est représenté par sa séquence interne identifiée par SEQ ID NO 60.

Ce clone est vraisemblablement représentatif d'éléments endogènes proches d'ERV-9, présent dans l'ADN humain, notamment dans l'ADN de patients atteints de SEP, et pouvant interférer avec l'expression du rétrovirus MSRV-1, donc pouvant avoir un rôle dans la pathogénie associée au rétrovirus MSRV-1 et pouvant servir de marqueur d'une expression spécifique dans la pathologie concernée.

EXAMPLE 17 : DETECTION D'ANTICORPS SPECIFIQUES ANTI-MSRV-1 DANS LE SERUM HUMAIN.

L'identification de la séquence du gène *pol* du rétrovirus MSRV-1 et d'un cadre de lecture ouverte de ce gène a permis de déterminer la séquence SEQ ID NO 63 en acides aminés d'une région dudit gène, référencée par 5 SEQ ID NO 62.

Différents peptides synthétiques correspondant à des fragments de la séquence protéique de la transcriptase inverse MSRV-1 codée par le gène *pol*, ont été testés pour leur spécificité antigénique vis à vis de sera de patients 10 atteints de SEP et de témoins sains.

Les peptides ont été synthétisés chimiquement par synthèse en phase solide, selon la technique de Merrifield (22). Les modalités pratiques sont celles décrites ci-après.

15 a) Synthèse des peptides:

Les peptides ont été synthétisés sur une résine phénylacétamidométhyle (PAM)/polystyrène/divinylbenzène (Applied Biosystems, Inc. Foster City, CA), en utilisant un synthétiseur automatique "Applied Biosystems 430A". Les 20 acides aminés sont couplés sous forme d'esters d'hydroxybenzotriazole (HOBT). Les acides aminés utilisés proviennent de Novabiochem (Laüflerlzingen, Suisse) ou de Bachem (Bubendorf, Suisse).

La synthèse chimique a été effectuée en utilisant 25 un protocole de double couplage avec la N-méthyl-pyrrolidone (NMP) comme solvant. Les peptides ont été coupés de la résine ainsi que les protections latérales, de manière simultanée, à l'aide d'acide fluorhydrique (HF) dans un appareil approprié (appareil de coupure de type I, 30 Peptide Institute, Osaka, Japon).

Pour 1 g de peptidylrésine, 10 ml de HF, 1 ml d'anisole et 1 ml de diméthylsulfure 5DMS sont utilisés. Le mélange est agité durant 45 minutes à -2°C. Le HF est alors évaporé sous vide. Après lavages intensifs à 35 l'éther, le peptide est élué de la résine par de l'acide acétique 10%, puis lyophilisé.

Les peptides sont purifiés par chromatographie liquide haute performance préparative sur une colonne VYDAC de type C18 (250 x 21 mm) (The Separation Group, Hesperia, CA, USA). L'élution est réalisée par un gradient 5 d'acétonitrile à un débit de 22 ml/min. Les fractions collectées sont contrôlées par une élution en condition isocratique sur une colonne VYDAC® C18 analytique (250 x 4,6 mm), à un débit de 1 ml/min. Les fractions qui présentent le même temps de rétention sont réunies et 10 lyophilisées. La fraction majoritaire est ensuite analysée par chromatographie liquide haute performance analytique, avec le système décrit précédemment. Le peptide qui est considéré comme de pureté acceptable se traduit par un pic unique représentant 95 % minimum du chromatogramme.

15 Les peptides purifiés sont ensuite analysés dans le but de contrôler leur composition en acides aminés, à l'aide d'un analyseur d'acides aminés automatique Applied Biosystems 420H. La mesure de la masse moléculaire chimique (moyenne) des peptides est obtenue en utilisant 20 la spectrométrie de masse L.S.I.M.S. en mode d'ion positif sur un instrument à double focalisation VG. ZAB.ZSEQ relié à un système d'acquisition DEC-VAX 2000 (VG analytical Ltd, Manchester, Angleterre).

La réactivité des différents peptides a été 25 testée contre des sera de patients atteints de SEP et contre des sera de témoins sains. Ceci a permis de sélectionner un peptide dénommé S24Q dont la séquence est identifiée par SEQ ID NO 63, codé par une séquence nucléotidique du gène *pol* de MSRV-1 (SEQ ID NO 62).

30 b) Propriétés antigéniques :

Les propriétés antigéniques du peptide S24Q ont été mises en évidence selon le protocole ELISA décrit ci-dessous.

Le peptide S24Q lyophilisé a été dissous à une 35 concentration de 1 mg/ml dans de l'acide acétique à 10%. Cette solution-mère a été aliquotée et gardée à +4°C pour

usage sous quinzaine, ou congelée à -20°C, pour un usage dans les 2 mois. Un aliquot est dilué dans une solution de PBS (Phosphate Buffer Saline) afin d'obtenir une concentration finale de peptide de 5 microgrammes/ml.

5 100 microlitres de cette dilution sont déposés dans chaque puits de plaques de microtitration Nunc Maxisorb (nom commercial). Les plaques sont recouvertes d'un adhésif de type "plate-sealer" et maintenues 2 heures à +37°C, pour la phase d'adsorption du peptide sur le plastique.

10 L'adhésif est enlevé et les plaques sont lavées trois fois avec un volume de 300 microlitres d'une solution A (PBS 1x, 0,05% Tween 20®), puis retournées sur un tissu absorbant. Les plaques ainsi égouttées sont remplies avec 250 microlitres par puits d'une solution B (solution A +

15 10 % de sérum de chèvre), puis recouvertes d'un adhésif et incubées 1 heure, à 37°C. Les plaques sont ensuite lavées trois fois avec la solution A, comme décrit précédemment.

Les échantillons de sérum à tester sont préalablement dilués au 1/100ème dans la solution B et

20 100 microlitres de chaque sérum dilué à tester sont déposés dans les puits de chaque plaque de microtitration. Un contrôle négatif est déposé dans un puits de chaque plaque, sous la forme de 100 microlitres de tampon B. Les plaques recouvertes d'un adhésif sont alors incubées

25 1 heure 30 min. à 37°C. Les plaques sont ensuite lavées trois fois avec la solution A, comme décrit précédemment. Pour la réponse IgG, un anticorps de chèvre marqué à la peroxydase et dirigé contre les IgG humaines (commercialisé par Jackson Immuno Research Inc.) est dilué

30 dans la solution B (dilution 1/10 000). 100 microlitres de la dilution adéquate de l'anticorps marqué sont alors déposés dans chaque puits des plaques de microtitration et les plaques recouvertes d'un adhésif sont incubées 1 heure, à 37°C. Un nouveau lavage des plaques est ensuite

35 effectué comme décrit précédemment. Parallèlement, le substrat de la peroxydase est préparé selon les

indications des kits bioMérieux. 100 microlitres de solution-substrat sont déposés dans chaque puits et les plaques sont placées à l'abri de la lumière pendant 20 à 30 minutes, à température ambiante.

5 Une fois la réaction colorée stabilisée, 50 microlitres de Color 2 (nom commercial-bioMérieux) sont déposés dans chaque puits pour stopper la réaction. Les plaques sont immédiatement placées dans un lecteur spectrophotométrique de plaques ELISA, et la densité 10 optique (D.O.) de chaque puits est lue à une longueur d'onde de 492 nm.

Les échantillons sérologiques sont déposés en double ou en triple et la densité optique (D.O.) correspondant au sérum testé est calculée en faisant la 15 moyenne des D.O. obtenues pour un même échantillon, à la même dilution.

La D.O. nette de chaque sérum correspond à la D.O. moyenne du sérum de laquelle est soustraite la D.O. moyenne du témoin négatif (solution B : PBS, Tween 20® 20 0,05%, 10% sérum de chèvre).

c) Détection d'anticorps IgG anti-MSRV-1 (S24Q)
par ELISA :

La technique décrite ci-dessus a été utilisée avec le peptide S24Q pour rechercher la présence 25 d'anticorps IgG spécifiques anti-MSRV-1 dans le sérum de 15 patients, pour lesquels un diagnostic certain de SEP a été posé selon les critères de Poser (23), et de 15 témoins sains (donneurs de sang).

Dans la figure 41, les résultats de chaque sérum 30 testé avec un anticorps anti-IgG, sont représentés. Chaque barre verticale représente la densité optique (D.O. à 492 nm) nette d'un sérum testé. L'axe des ordonnées indique la D.O. nette au sommet des barres verticales. Les 15 premières barres verticales situées à gauche de la 35 ligne pointillée verticale, représentent les sérum de 15 témoins sains (donneurs de sang) et les 15 barres

verticales situées à droite de la ligne pointillée verticale, représentent les sérum de 15 cas de SEP testés. Le graphique permet de visualiser 2 témoins dont la D.O. émerge au dessus des valeurs groupées de la population témoin. Ces valeurs peuvent représenter la présence d'IgG spécifiques chez des patients séropositifs non-malades. Deux méthodes ont donc été évaluées pour déterminer le seuil statistique de positivité du test.

La moyenne des D.O. nettes des témoins, y compris 10 les témoins avec des D.O. nettes élevées, est de 0,129 et l'écart type est de 0,06. Sans les 2 témoins dont les D.O. sont supérieures à 0,2, la moyenne des témoins "négatifs" est de 0,107 et l'écart-type de 0,03. Un seuil de positivité théorique peut être calculé selon la formule :

15 valeur seuil (moyenne des D.O. nettes des témoins égatifs) + (2 ou 3 x écart-type des D.O. nettes des témoins négatifs).

Dans le premier cas, on considère qu'il existe des séropositifs non-malades et la valeur seuil est égale à : $0,11 + (3 \times 0,03) = 0,20$. Les résultats négatifs représentent un "bruit de fond" non spécifique de la présence d'anticorps spécifiquement dirigés contre un épitope du peptide.

Dans le deuxième cas, si l'ensemble des témoins constitués de donneurs de sang en bonne santé apparente est pris comme base de référence, sans exclure les sérum a priori séropositifs, l'écart-type des "témoins non-SEP" est de 0,116. La valeur seuil devient alors : $0,13 + (3 \times 0,06) = 0,31$.

30 Selon cette dernière analyse, le test est spécifique de la SEP. A cet égard, on constate que le test est spécifique de la SEP, puisque comme montré dans le tableau 1, aucun témoin n'a une D.O. nette au-dessus de ce seuil. En fait ce résultat reflète le fait que les titres 35 d'anticorps chez les patients atteints de SEP sont en

majorité plus élevés que chez des témoins sains ayant été en contact avec MSRV-1.

En fonction du premier mode de calcul et comme représenté à la figure 41 et dans le tableau 3, 6 des 15 sérum SEP donnent un résultat positif (D.O. supérieure ou égale à 0,2) indiquant la présence d'IgG spécifiquement dirigées contre le peptide S24Q, donc contre une partie de l'enzyme transcriptase inverse du rétrovirus MSRV-1 codée par son gène pol et, par conséquent, contre le rétrovirus MSRV-1.

Ainsi, environ 40 % des patients SEP testés ont réagi contre un épitope porté par le peptide S24Q et présentent des IgG circulantes dirigées contre ce dernier.

2 donneurs de sang, en apparence bonne santé, sur 15 présentent un résultat positif. Ainsi, il apparaît qu'environ 13 % de la population non-malade peut avoir été en contact d'un épitope porté par le peptide S24Q dans des conditions ayant conduit à une immunisation active qui se traduit par la persistance d'IgG sériques spécifiques. Ces 20 conditions sont compatibles avec une immunisation contre la transcriptase inverse du rétrovirus MSRV-1, lors d'une infection par le (et/ou réactivation du) rétrovirus MSRV-1. L'absence de pathologie neurologique apparente évoquant la SEP chez ces témoins séropositifs peut indiquer qu'ils 25 sont porteurs sains, ont éliminé un virus infectieux après s'être immunisés ou qu'ils constituent une population à risque de porteurs chroniques. En effet, les données épidémiologiques montrant qu'un agent pathogène présent dans l'environnement des régions à haute prévalence de 30 SEP, peut être la cause de cette maladie, impliquent qu'une fraction de la population exempte de SEP a nécessairement été en contact avec un tel agent pathogène. On a montré que le rétrovirus MSRV-1 constitue tout ou 35 partie de cet "agent pathogène" à l'origine de la SEP et il est donc normal que des témoins pris dans une

population saine présentent des anticorps de type IgG contre des composants du rétrovirus MSRV-1.

Enfin, la détection d'anticorps anti-S24Q chez seulement une SEP sur deux testée ici, peut refléter le fait que ce peptide ne représente pas un épitope immunodominant MSRV-1, que des variations inter-individuelles de souches peuvent induire une immunisation contre un motif peptidique divergent dans la même région, ou encore que l'évolution de la maladie et les traitements suivis peuvent moduler dans le temps la réponse anticorps contre le peptide S24Q.

TABLEAU N°3

TEMOINS	SEP
0,101	0,136
0,058	0,391
0,126	0,37
0,131	0,119
0,105	0,267
0,294	0,141
0,116	0,102
0,088	0,18
0,105	0,411
0,172	0,164
0,137	0,049
0,223	0,644
0,08	0,268
0,073	0,065
0,132	0,074
Moyenne	0,129
Ecart Type	0,06
Seuil	0,31

15

d) Détection d'anticorps IgM anti-MSRV-1 par

ELISA :

La technique ELISA avec le peptide S24Q a été utilisée pour rechercher la présence d'anticorps spécifiques IgM anti-MSRV-1 dans les mêmes sérums que précédemment.

Dans la figure 42, les résultats de chaque sérum testé avec un anticorps anti-IgM, sont représentés. Chaque barre verticale représente la densité optique (D.O à 492 nm) nette d'un sérum testé. L'axe des ordonnées indique la D.O. nette au sommet des barres verticales. Les 15 premières barres verticales situées à gauche de la ligne verticale coupant l'axe des abscisses représentent les sérums de 15 témoins sains (donneurs de sang) et les barres verticales situées à droite de la ligne pointillée verticale, représentent les sérums de 15 cas de SEP testés.

La moyenne des D.O. des SEP testées est de : 1,6.

La moyenne des D.O. nettes des témoins est de : 0,7.

15 L'écart type des témoins négatifs est de : 0,6.

Le seuil de positivité théorique peut être calculé selon la formule :

valeur seuil = (moyenne des D.O. des témoins négatifs) + (3 x écart-type des D.O. des témoins négatifs)

20 La valeur seuil est donc égale à $0,7 + (3 \times 0,6) = 2,5$;

Les résultats négatifs représentent un "bruit de fond" non spécifique de la présence d'anticorps spécifiquement dirigés contre un épitope du peptide.

25 Selon cette analyse et comme montré à la figure 42 et dans le tableau 4 correspondant, le test IgM est spécifique de la SEP, puisqu'aucun témoin n'a une D.O. nette au-dessus du seuil. 6 des 15 sérums SEP produisent un résultat IgM positif

30 La différence de séroprévalence entre les SEP et la population témoin est extrêmement significative : test "chi-2", $p < 0,002$.

Ces résultats sont en faveur d'un rôle étiopathogénique de MSRV-1 dans la SEP.

35 Ainsi, la détection des anticorps IgM et IgG contre le peptide S24Q permet d'évaluer, seul ou en combinaison avec d'autres peptides MSRV-1, l'évolution

d'une infection par MSRV-1 et/ou de la réactivation virale de MSRV-1.

TABLEAU N°4

5

TEMOINS	SEP
1,449	0,974
0,371	6,117
0,448	2,883
0,456	1,945
0,885	1,787
2,235	0,273
0,301	1,766
0,138	0,668
0,16	2,603
1,073	0,802
1,366	0,245
0,283	0,147
0,262	2,441
0,585	0,287
0,356	0,589
Moyenne	0,7
Ecart Type	0,6
Valeur seuil	2,5

Il est possible, grâce aux nouvelles découvertes effectuées et aux nouvelles méthodes mises au point par les inventeurs, de permettre la réalisation perfectionnée de tests diagnostiques de l'infection et/ou de la réactivation MSRV-1, et d'évaluer une thérapie dans la SEP et/ou la PR, sur la base de son efficacité à "négativer" la détection de ces agents dans les fluides biologiques des patients. De plus, la détection précoce chez des personnes ne présentant pas encore de signes neurologiques de SEP, ou de signes rhumatologiques de PR, pourrait permettre d'instaurer un traitement d'autant plus efficace sur l'évolution clinique ultérieure qu'il précèderait le stade lésionnel qui correspond à l'apparition des troubles cliniques. Or, à ce jour, un diagnostic de SEP ou de PR ne peut être établi avant l'installation d'une symptomatologie lésionnelle et, donc, aucun traitement

n'est instauré avant l'émergence d'une clinique évocatrice de lésions déjà conséquentes. Le diagnostic d'une infection et/ou réactivation de MSRV-1 et/ou MSRV-2 chez l'homme est donc déterminant et la présente invention en 5 fournit les moyens.

Il est ainsi possible, outre de réaliser un diagnostic de l'infection et/ou de la réactivation MSRV-1, d'évaluer une thérapie dans la SEP sur la base de son efficacité à "négativer" la détection de ces agents dans 10 les fluides biologiques des patients.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Norrby E., Prog. Med. Virol., 1978; 24, 1-39.
- (2) Johnson R.T., "Handbook of clinical neurology, 47 Demyelinating diseases", Vinken P. et Bruyn G.W., eds. Amsterdam, Elsevier Science Publishing, 1985, 319-336.
- (3) Perron H. et coll., Res. Virol. 1989, 140, 551-561.
- (4) Perron H. et coll., "Current concepts in multiple sclerosis" Wiethölter et coll., eds. Amsterdam, Elsevier, 1991, 111-116.
- 10 (5) Perron H. et coll., The Lancet 1991, 337, 862-863.
- (6) Perron H. et coll., J. Gen. Virol. 1993, 74, 65-72.
- (7) Fields et Knipe, Fondamental Virology 1986, Rev Press N.Y.
- (8) Nielsen P.E. et coll, Science 1991; 254, 1497-1500.
- 15 (9) Maniatis et al, Molecular Cloning, Cold Spring Harbor, 1982.
- (10) Southern E.M., J. Mol. Biol. 1975, 98, 503.
- (11) Dunn A.R. et Hassel J.A., Cell 1977, 12, 23.
- (12) Shih et coll., J. Virol. 1989, 63, 64-75.
- 20 (13) Perron H. et coll., Res. Vir. 1992, 143, 337-350.
- (14) Meyerhans et coll., Cell 1989, 58, 901-910.
- (15) Linial M.L. and Miller A.D., "Current topics in microbiology and immunobiology. Retroviruses, strategies of replication" vol. 157, 125-152;
- 25 Swanstrom R. et Vogt P.K., éditeurs, Springer-Verlag, Heidelberg 1990.
- (16) Lori F. et coll., J. Virol. 1992, 66, 5067-5074.
- (17) Sambrook J., Fritsch E.F., et Maniatis T., Molecular cloning, a laboratory manual. Cold Spring Harbor 30 Laboratory Press, 1989.
- (18) La Mantia et coll., Nucleic Acids Research 1991, 19, 1513-1520.
- (19) Gonzalez-Quintial R, Baccala R, Pope R M and Thoeofilopoulos N, J. Clin. Invest, vol. 97, Number 5, 35 pp1335-1343, 1996.

- (20) Chomzynski P. et N. Sacchi, Analytical Biochemistry 1987, 162, 156-159.
- (21) F. Mallet et coll., Journal of Clinical Microbiology 1993; 31, 1444-1449.
- 5 (22) G. Barany and R.B. Merrifield, 1980, In the Peptides, 2, 1-284, Gross E and Meienhofer J, Eds Academic Press, New York.
- (23) Poser et al, Gbers G.C. eds. The diagnosis of multiple sclerosis Thieme Stratton Inc, New York 1984 : 10 225-229.
- (24) La Mantia et coll., Nucleic Acid Research 1989, 17, 5913-22.
- (25) PLAZA, A ; KONO, D.H ; THEOFILOPOULOS, A.N. NEW HUMAN V β GENES AND POLYMORPHIC VARIANTS. J. Imm; 147(12): 15 4360-4365, 1991.

LISTE DE SEQUENCES

(1) INFORMATIONS GENERALES:

5

(i) DEPOSANT:

- (A) NOM: BIOMERIEUX
- (B) RUE: AUCUNE
- (C) VILLE: MARCY L'ETOILE
- 10 (E) PAYS: FRANCE
- (F) CODE POSTAL: 69280

(ii) TITRE DE L'INVENTION:

15

(iii) NOMBRE DE SEQUENCES: 92

(iv) FORME DECHIFFRABLE PAR ORDINATEUR:

- (A) TYPE DE SUPPORT: Floppy disk
- (B) ORDINATEUR: IBM PC compatible
- 20 (C) SYSTEME D' EXPLOITATION: PC-DOS/MS-DOS
- (D) LOGICIEL: PatentIn Release #1.0, Version #1.30 (OEB)

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 1:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 1158 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- 30 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

35

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 1:

CCCTTTGCCA	CTACATCAAT	TTTAGGAGTA	AGGAAACCCA	ACGGACAGTG	GAGGTTAGTG	60
CAAGAACTCA	GGATTATCAA	TGAGGCTGTT	GTTCCCTCAT	ACCCAGCTGT	ACCTAACCCCT	120
TATACAGTGC	TTTCCCAAAT	ACCAAGAGGAA	GCAGAGTGGT	TTACAGTCCT	GGACCTTAAG	180
40 GATGCCTTTT	TCTGCATCCC	TGTACGTCCT	GACTCTCAAT	TCTTGTGTTGC	CTTTGAAGAT	240
CCTTTGAACC	CAACGTCTCA	ACTCACCTGG	ACTGTTTAC	CCCAAGGGTT	CAGGGATAGC	300
CCCCATCTAT	TTGGCCAGGC	ATTAGCCCAA	GACTTGAGTC	AATTCTCATA	CCTGGACACT	360
CTTGTCCCTC	AGTACATGGA	TGATTTACTT	TTAGTCGCC	GTTCAAGAAC	CTTGTGCCAT	420
CAAGCCACCC	AAGAACTCTT	AACTTCCCTC	ACTACCTGTG	GCTACAAGGT	TTCCAAACCA	480
45 AAGGGCTCGGC	TCTGCTCACA	GGAGATTAGA	TACTNAGGGC	TAAAATTATC	CAAAGGCACC	540
AGGGCCCTCA	GTGAGGAACG	TATCCAGCCT	ATACTGGCTT	ATCCTCATCC	CAAACCCCTA	600
AAGCAACTAA	GAGGGTTCCCT	TGGCATAACA	GGTTTCTGCC	GAAAACAGAT	TCCCAGGTAC	660
ASCCCAATAG	CCAGACCATT	ATATACACTA	ATTANGAAA	CTCAGAAAGC	CAATACCTAT	720
50 TTAGTAAGAT	GGACACCTAC	AGAAGTGGCT	TTCCAGGCC	TAAAGAAGGC	CCTAACCCAA	780
GCCCCAGTGT	TCAGCTTGCC	AACAGGGCAA	GATTTTCTT	TATATGCCAC	AGAAAAAAACA	840
GGAATAGCTC	TAGGAGTCCT	TACGCAGGTC	TCAGGGATGA	GCTTGCAACC	CGTGGTATAC	900
CTGAGTAAGG	AAATTGATGT	AGTGGCAAAG	GGTTGGCCTC	ATNGTTTATG	GGTAATGGNG	960
GCAGTAGCAG	TCTNAGTATC	TGAAGCAGTT	AAAATAATAC	AGGAAAGAGA	TCTTNCTGTG	1020
TGGACATCTC	ATGATGTGAA	CGGCATACTC	ACTGCTAAAG	GAGACTTGTG	GTTGTCAGAC	1080

AACCATTTAC TTAANTATCA GGCTCTATTA CTTGAAGAGC CAGTGCTGNG ACTGCGCACT 1140
TGTGCAACTC TTAAACCC 1158

5 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 2:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 10 (A) LONGUEUR: 297 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire
- (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

15 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 2:

CCCTTTGCCA CTACATCAAT TTTAGGAGTA AGGAAACCCA ACGGACAGTG GAGGTTAGTG 60
 CAAGAACTCA GGATTATCAA TGAGGCTGTT GTTCCTCTAT ACCCAGCTGT ACCTAACCC 120
 20 TATACAGTGC TTTCCCAAAT ACCAGAGGAA GCAGAGTGGT TTACAGTCCT GGACCTTAAG 180
 GATGCCCTTT TCTGCATCCC TGTACGTCCT GACTCTCAAT TCTTGTGTC CTTTGAAGAT 240
 CCTTTGAACC CAACGTCTCA ACTCACCTGG ACTGTTTAC CCCAAGGGTT CAAGGGA 297

25 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 3:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 30 (A) LONGUEUR: 85 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire
- (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

35 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 3:

GTTTAGGGAT ANCCCTCATC TCTTGGTCA GGTACTGGCC CAAGATCTAG GCCACTTCTC 60
 AGGTCCAGSN ACTCTGTYCC TTCAG 85

40 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 4:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 45 (A) LONGUEUR: 86 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

50 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 4:

GTTCAGGGAT AGCCCCCATC TATTTGGCCA GGCACTAGCT CAATACTTGA GCCAGTTCTC 60
 ATACCTGGAC AYTCTYGTCC TTCGGT 86

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 5:

- 5 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 85 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

10 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 5:

15 GTTCARRGA TAGCCCCATC TATTTGGCCW RGYATTAGCC CAAGACTTGA GYCAATTCTC 60
ATACCTGGA CACTCTTGTCC TTYRG 85

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 6:

- 20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 85 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

25 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 6:

30 GTTCAGGGAT AGCTCCCATC TATTTGGCCT GGCATTAACC CGAGACTTAA GCCAGTTCTY 60
ATACGTGGAC ACTCTTGTCC TTTGG 85

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 7:

- 35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 111 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

40 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

40 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 7:

45 GTGTTGCCAC AGGGGTTTAR RGATANCYCY CATCTMTTG GYCWRGYAYT RRCYCRAKAY 60
YTRRGYCAVT TCTYAKRYSY RGSNAYTCTB KYCCTTYRGT ACATGGATGA C 111

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 8:

- 50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 645 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple

(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

5 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 8:

10	TCAGGGATAG CCCCATCTA TTTGCCAGG CATTAGCCCA AGACTTGAGT CAATTCTCAT	60
	ACCTGGACAC TCTTGTCCCTT CAGTACATGG ATGATTACT TTAGTCGCC CGTTCAGAAA	120
	CCTTGTGCCA TCAAGCCACC CAAGAACTCT TAACTTCCT CACTACCTGT GGCTACAAGG	180
15	TTTCAAACCC AAAGGCTCGG CTCTGCTCAC AGGAGATTAG ATACTNAGGG CTAAAATTAT	240
	CCAAAGGCAC CAGGGCCCTC AGTGAGGAAC GTATCCAGCC TATACTGGCT TATCCTCATC	300
	CCAAAACCTT AAAGCAACTA AGAGGGTTCC TTGGCATAAC AGGTTTCTGC CGAAAACAGA	360
	TTCCCAGGTA CASCCAATA GCCAGACCAT TATATACACT AATTANGGAA ACTCAGAAAG	420
	CCAATACCTA TTTAGTAAGA TGGACACCTA CAGAAGTGGC TTCCAGGCC CTAAAGAAGG	480
20	CCCTAACCCCA AGCCCCAGTG TTCAGCTTGCAACAGGGCA AGATTTTCT TTATATGCCA	540
	CAGAAAAAAC AGGAATAGCT CTAGGAGTCC TTACGCAGGT CTCAGGGATG AGCTTGCAAC	600
	CCGTGGTATA CCTGAGTAAG GAAATTGATG TAGTGGCAAA GGGTT	645

20 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 9:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

(A) LONGUEUR: 741 paires de bases

(B) TYPE: nucléotide

25 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

30 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 9:

35	CAAGCCACCC AAGAACTCTT AAATTCCTC ACTACCTGTG GCTACAAGGT TTCCAAACCA	60
	AAGGCTCAGC TCTGCTCACA GGAGATTAGA TACTTAGGGT TAAAATTATC CAAAGGCACC	120
	AGGGGCCTCA GTGAGGAACG TATCCAGCCT ATACTGGTT ATCCTCATCC CAAAACCTA	180
40	AAGCAACTAA GAGGGTCCT TAGCATGATC AGGTTTCTGC CGAAAACAAG ATTCCCAGGT	240
	ACAACCAAAA TAGCCAGACC ATTATATACA CTAATTAAAGG AAACTCAGAA AGCCAATACC	300
	TATTTAGTAA GATGGACACC TAAACAGAAG GCTTTCCAGG CCCTAAAGAA GGCCCTAAC	360
	CAAGCCCCAG TGTCAGCTT GCCAACAGGG CAAGATTTTT CTTTATATGG CACAGAAAAA	420
	ACAGGAATCG CTCTAGGAGT CCTTACACAG GTCCGAGGG TGAGCTTGCA ACCCGTGGCA	480
45	TACCTGAATA AGGAAATTGA TGTAGTGGCA AAGGGTTGGC CTCATNGTTT ATGGGTAATG	540
	GNGGCAGTAG CAGTCTNAGT ATCTGAAGCA GTTAAAATAA TACAGGGAAAG AGATCTNCT	600
	GTGTGGACAT CTCATGATGT GAACGGCATA CTCACTGCTA AAGGAGACTT GTGGTTGTCA	660
	GACAACCATT TACTTAANTA TCAGGCTCTA TTACTTGAAG AGCCAGTGCT GNGACTGCGC	720
	ACTTGTGCAA CTCTTAAACC C	741

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 10:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

50 (A) LONGUEUR: 93 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 10:

5 TGGAAAGTGT TGCCACAGGG CGCTGAAGCC TATCGCGTGC AGTTGCCGGA TGCCGCCTAT 60
AGCCTCTACA TGGATGACAT CCTGCTGGCC TCC 93

10 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 11:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 96 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 15 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

20 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 11:

TTGGATCCAG TGYTGCCACA GGGCGCTGAA GCCTATCGCG TGCAGTTGCC GGATGCCGCC 60
TATAGCCTCT ACGTGGATGA CCTSCTGAAG CTTGAG 96

25 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 12:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 748 paires de bases
 30 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

35 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 12:

TGCAAGCTTC ACCGCTTGCT GGATGTAGGC CTCAGTACCG GNGTCCCCG CGCGCTGTAG 60
 TTCGATGTAG AAAGCGCCCG GAAACACGCG GGACCAATGC GTGCCAGCT TGCGCGCCAG 120
 40 CGCTCTCGTTG CCATTGGCCA GCGCCACGCC GATATCACCC GCCATGGCGC CGGAGAGCGC 180
 CAGCAGACCG GCGGCCAGCG GCGCATTCTC AACGCCGGGC TCGTCGAACC ATTGGGGGC 240
 GATTTCGCAGCA CGACCGCGAT GCTGGTTGGA GAGCCAGGCC CTGGCCAGCA ACTGGCACAG 300
 GTTCAGGTAA CCCTGCTTGT CCCGCACCAA CAGCAGCAGG CGGGTCGGCT TGTCGCGCTC 360
 GTCGTGATTG GTGATCCACA CGTCAGCCCC GACGATGGC TTCACGCCCT TGCCACGCC 420
 45 TTCCTTGATG ANGCGCACCA GCCCCAAGGC ATTGGCGAGA TCGGTCAGCG CCAAGGCC 480
 CATGCCATCT TTGGCGGCAG CCTTGACGGC ATCGTCGAGA CGGACATTGC CATCGACGAC 540
 GGAATATTGCG GAGTGGAGAC GGAGGTTGGAC GAAGCGGGC GAATTCAATCC GCGTATTGTA 600
 ACGGGTGACA CCTTCCGCAA AGCATTCCGG ACGTGCCGA TTGACCCGGA GCAACCCCGC 660
 ACGGCTGCGC GGGCAGTTAT AATTTCGGCT TACGAATCAA CGGGTTACCC CAGGGCGCTG 720
 50 AAGCCTATCG CGTGCAGTTG CCGGATGC 748

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 13:

- 5 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 18 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 13:

GCATCCGGCA ACTGCACG 18

15

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 14:

- 20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 20 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 14:

GTAGTTCGAT GTAGAAAGCG 20

30

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 15:

- 35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 18 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

40 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 15:

GCATCCGGCA ACTGCACG 18

45

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 16:

- 50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 23 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 16:

5 AGGAGTAAAG GAAACCCAACG GAC 23

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 17:

10 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 19 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

15 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 17:

20 TAAGAGTTGC ACAAGTGCG 19

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 18:

25 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 21 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

30 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 18:

35 TCAGGGATAG CCCCATCTA T 21

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 19:

40 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 24 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

45 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 19:

50 AACCCCTTGC CACTACATCA ATTT 24

100

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 20:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 5 (A) LONGUEUR: 15 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(ix) CARACTERISTIQUES:

- (B) EMPLACEMENT: 5, 7, 10, 13
(D) AUTRES INFORMATIONS: G représente l'inosine (i)

15 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 20:

GGTCGTGCCG CAGGG 15

20

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 21:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 25 (A) LONGUEUR: 21 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

30 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 21:

TTAGGGATA GCCCTCATCTC T 21

35

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 22:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 40 (A) LONGUEUR: 21 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

45 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 22:

TCAGGGATAG CCCCATCTA T 21

50

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 23:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 24 paires de bases

101

- (B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

5 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 23

AACCCTTG CACTACATCA ATTT 24

10

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 24:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 23 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

20 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 24

GCGTAAGGAC TCCTAGAGCT ATT 23

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 25:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 18 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

35 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 25

TCATCCATGT ACCGAAGG 18

40

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 26:

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 20 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

50 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 26

ATGGGGTTCC CAAGTTCCCT 20

102

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 27:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 5 (A) LONGUEUR: 20 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

10 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 27

GCCGATATCA CCCGCCATGG 20

15

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 28:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 20 (A) LONGUEUR: 18 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

25 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 28

GCATCCGGCA ACTGCACG 18

30

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 29:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 35 (A) LONGUEUR: 20 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

40 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 29

CGCGATGCTG GTTGGAGAGC 20

45

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 30:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 50 (A) LONGUEUR: 20 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

103

1 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 30

5 TCTCCACTCC GAATATTCCG 20

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 31:

- 10 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 26 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

15 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 31

20 GATCTAGGCC ACTTCTCAGG TCCAGS 26

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 32:

- 25 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 23 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire
- 30 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC
- (ix) CARACTERISTIQUES:
(B) EMPLACEMENT: 6, 12, 19
(D) AUTRES INFORMATIONS: G représente l'inosine (i)

35 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 32

CATCTGTTG GGCAGGCAGT AGC 23

40

2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 33:

- 45 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 24 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

50 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 33

CTTGAGCCAG TTCTCATACC TGGA 24

104

2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 34:

- 5 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 22 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

10 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 34

AGTGYTRCCM CARGGCCTG AA 22

15

2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 35:

- 20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 22 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

25 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 35

GMGGCCAGCA GSAKGTATC CA 22

30

2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 36:

- 35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 22 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

40 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

40 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 36

GGATGCCGCC TATAGCCTCT AC 22

45

2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 37:

- 50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 22 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

105

1 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 37

2 AAGCCTATCG CGTGCAGTTG CC 22

5

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 38:

10 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 40 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

15 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 38:

20 TAAAGATCTA GAATTCGGCT ATAGGCGGCA TCCGGCAAGT 40

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 39:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

30 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 39:

35 cf figure 28

35

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 40:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

45 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 40:

45 cf figure 28

50

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 41:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

106

- (A) LONGUEUR: paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

5

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 41:

10 cf figure 34

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 42:

- 15 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: paires de bases
 - (B) TYPE: nucléotide
 - (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 - (D) CONFIGURATION: linéaire

20

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 42:

25 cf figure 34

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 43:

- 30 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: paires de bases
 - (B) TYPE: nucléotide
 - (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 - (D) CONFIGURATION: linéaire

35

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 43:

40 cf figure 34

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 44:

- 45 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: paires de bases
 - (B) TYPE: nucléotide
 - (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 - (D) CONFIGURATION: linéaire

50

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 44:

107

cf figure 34

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 45:

5

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
10 (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 45:

15

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 46:

20

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

25

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 46:

30

cf figure 13

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 47:

35

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 23 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

40

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 47:

TGATGTGAAC GGCATACTCA CTG 23

45

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 48:

50

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 24 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 48:

5 CCCAGAGGTT AGGAACTCCC TTTC 24

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 49:

10

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

15 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 49:

20

GCTAAAGGAG ACTTGTGGTT GTCAG 25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 50:

25

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 22 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

30 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 50:

35

CAACATGGGC ATTCGGATT AG 22

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 51:

40

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

45 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 51:

50

cf figure 15

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 52:

109

: (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 5 (A) LONGUEUR: paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

10 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 52:

cf figure 16

15 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 53:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 20 (A) LONGUEUR: paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

25 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 53:

cf figure 17

30 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 54:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 35 (A) LONGUEUR: 21 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

40 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 54:

CCTGAGTTCT TGCCTAAACC C 21

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 55:

45 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 23 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire

50 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 55:

GTCCGTTGGG TTTCCTTACT CCT 23

110

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 56:

- 5 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 56:

15 cf figure 23
15

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 57:

- 20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 57:

30 cf figure 27 (27a à 27c)
30

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 58:

- 35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 1722 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

40 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 58:

45	TGGAGAATAG CAGCATAAGT TGGCTGGCAG AAGTAGGGAA AGACAGCAAG	50
	AGTAAAGAA AAAARGAGA AAGTCAGAGA AAGAAAAAAA GAGAGGAAGA	100
	ACAAAAGAAG AACTTGAAGA GAGAAAGAAG TAGTAAAGAA AAAACAGTAT	150
	ACCCTATTCC TTTAAAAGCC AGGGTAAATT TCTGTCTACC TAGCCAAGGC	200
	ATATTCTTCT TATGTGGAAC ATCAACCTAT ATCTGCCCTCC CCACTAACTG	250
	GACAGGCACC TGAACCTTAG TCTTTCTAAG TCCCAACATT AACATTGCC	300
50	CAGGAAATCA GACCTATTG GTACCTGTCA AAGCTAAAGT CCCGTCAGTG	350
	CAGAGCCATA CAACTAATAT CCCTATTTAT AGGGTTAGGA ATGGCTACTG	400
	CTACAGGAAC TGGAAATAGCC GGTTTATCTA CTTCATTATC CTACTACCAT	450
	ACACTCTCAA AGAATTCTC AGACAGTTG CAAGAAATAA TGAAATCTAT	500
	TCTTACTTTA CAATCCCAAT TAGACTCTT GGCAGCAATG ACTCTCCAAA	550
55	ACCGCCGAGG CCCCACACCTC CTCACTGCTG AGAAAGGAGG ACTCTGCACC	600
	TTCTTAGGGG AAGAGTGTG TTTTACACT AACCAGTCAG GGATAGTACG	650

	AGATGCCACC	TGGCATTAC	AGGAAAGGGC	TTCTGATATC	AGACAATGCC	700
	TTTCAAAC	TTATACCAAC	CTCTGGAGTT	GGGCAACATG	GCTTCTTCCA	750
	TTTCTAGGTC	CCATGGCAGC	CATCTGCTG	TTACTCACCT	TTGGGCCCTG	800
	TATTTTAAG	CTTCTTGTC	AATTGTTTC	CTCTAGGATC	GAAGCCATCA	850
5	AGCTACAGAT	GGTCTTACAA	ATGGAACCCC	AAATGAGTTC	AACTAACAAAC	900
	TTCTACCAAG	GACCCCTGGA	ACGATCCACT	GGCACTTCCA	CTAGCCTAGA	950
	GATTCCCCTC	TGGAAGACAC	TACAACGTCA	GGGCCCCCTC	TTTGGCCCTA	1000
	TCCAGCAGGA	AGTAGCTAGA	GCGGTACATCG	GCCAAATTCC	CAACAGCAGT	1050
	TGGGGTGTCC	TGTTTAGAGG	GGGGATTGAA	GAGGTGACAG	CCTGCTGGCA	1100
10	GCCTCACAGC	CCTCGTGGY	TCTCAGTGC	TCCTCAGCCT	TGGTGCCCCAC	1150
	TCTGGCCGTG	CTTGAGGAGC	CCTTCAGCCT	GCCACTGCAC	TGTGGGAGCC	1200
	TCTTTCTGGG	CTGGACAAAG	CCGGAGCCAG	CTCCCTCAGC	TTGCAGGGAG	1250
	GTATGGAGGG	AGAGATGCAG	GCGGGAACCA	GGGCTGCGCA	TGGCGCTTGC	1300
15	GGGCCAGCAT	GAGTTCCAGG	TGGGCGTGGG	CTCGGCGGGC	CCCACACTCG	1350
	GGCAGTGAGG	GGCTTAGCAC	CTGGGCCAGA	CAGATGCTGT	GCTCAACTTC	1400
	TTCGCTGGGC	CTTAGCTGCC	TTCCCCGTGG	GGCAGGGCTY	CGGGAACMTG	1450
	CAGCCTGCC	ATGCTTGAGC	CCCCCACCCC	GGCGTGGTT	CYTGCACAGC	1500
	CCAAGCTTCC	CGGACAAGCA	CCACCCCTTA	TCCACGGTGC	CCAGTCCCAT	1550
	CAACCACCCA	AGGGTTGAGG	AGTGCGGGCA	CACAGCGCAG	GATTGGCAGG	1600
20	CAGTTCCACT	TGCGGCCTTG	GTGCGGGATC	CACTGCGTGA	AGCCAGCTGG	1650
	GCTCCTGAGT	CTGGTGGGGA	CTTGGAGAAT	CTTTATGTCT	AGCTAAGGGA	1700
	TTGTAAATAC	ACCAATCAGC	AC			1722

25 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 59:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 495 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- 30 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

35 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 59:

	CTTCCCAAC	TAATAAGGAC	CCCCCTTCA	ACCCAAACAG	TCCAAAAGGA	CATAGACAAA	60
	GGAGTAAACA	ATGAACCAAA	GAGTGCCAAT	ATTCCTGGT	TATGCACCCCT	CCAAGCGGTG	120
	GGAGAAGAAC	TCGGCCCAGC	CAGAGTCAT	GTACCTTTT	CTCTCTCACA	CTTGAAGCAA	180
40	ATTAAAATAG	ACNTAGGTNA	ATTNTCAGAT	AGCCCTGATG	GYTATATTGA	TGTTTACAA	240
	GGATTAGGAC	AATCCCTTGA	TCTGACATGG	AGAGATATAA	TATTACTGCT	AAATCAGACG	300
	CTAACCTCAA	ATGAGAGAAAG	TGCTGCCATA	ACTGGAGCCC	GAGAGTTGG	CAATCTCTGG	360
	TATCTCAGTC	AGGTCAATGA	TAGGATGACA	ACGGAGGAAA	GAGAACGATT	CCCCACAGGG	420
45	CAGCAGGCG	TTCCCAGTGT	AGCTCCTCAT	TGGGACACAG	AATCAGAACAA	TGGAGATTGG	480
	TGCCGCAGAC	ATTAA					495

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 60:

50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 2503 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

55 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 60:

5	CCAAGAACCC ACCAATTCCG GANCACATT TGGCGACCCAC GAAGGGACTT TCGCATATCG	60
	CCAAGCGGTG AGACAATAGC CGAGCGGTGA GACCTTCCC AATCGCCAAG CAGTGAGTAC	120
	CATCAGACCC CTTTCACTTG CTATTCTGTC CTATCTTCT TTAGAATTCCG GGGGCTAAAT	180
	ACCGGGCATC TGTCAGCCAT TAAAGGTGA CTAGCGGGCC GCCGGACTAA AGACACGGGT	240
5	GTCAAGCTTT CTGGGAAAGG GCTCTCTAAC AACCCCCAAC TCTTGGAGT TGGGACCGTT	300
	GGTTTGCCTA GAACCAGCTT CCGCTTTCTG TGACTCTG GGCAGGCGG TGGGTTGACA	360
	GTGAAGGAAA GCCATGCATC TCCGGGGTCT CGMCAACATG TTGGTTGACC CTGCGGCAT	420
	GAGTGGAACT CTCAAAAGCA TGTCGCCAA GCGACACTCG CCTATCTATC CTATCTATCC	480
	TGACCCCTTG CCTCTGGTC CTAAATGCCCTG CCAGACAAAC TTCCCTCTCGC CTCTCTCTC	540
10	TGAAGCTAGA ACCGCTCTA AAAATTGCTA CCTGGTCTCT GGTGCTTTTC CTARTTTCTC	600
	CTATAAAGAA TGAWTTCTAG TATTAAGACTC CAGGACTCTG TTACCTTCTT TAGGCACCCG	660
	GGCTCACCA TCAGAAAGAC ACAGTTTTG CCCAAGGGCC CATCGTAGTG GGGACTACCT	720
	GGAATTTCAG GATCCCTCCT CAGACTAACAA GGCTAACAA AAGTTATTCC TGAAGCTAGG	780
	ATATGGGGAG CCTCAGAAAT TGATCCCTC CTATTCTAT AAGTGAGAAC AAAAGGTGTC	840
15	ACTCTTCCAA CCCTGAAGAT CCCCTCCCTC CCTCAGGGTA TGCCCTCCA TTTCATTTT	900
	GTGGCATAAC ATCTTTATAG GATGGGGTAA AGTCCCAATA CTAACAGGAG AATGCTTAGG	960
	ACTCTAACAG GTTTTGAGA ATGCCTCAGT AAGGGCCACT AAATCTGATT TTTCTCAGTC	1020
	GGTCCTCTT GTGGCTCTAGG AGGACAGGCA AGGTTGTGCA GGTTCGAG AATGCGTCAG	1080
20	TAAGGACCA CAAATCCGAC CCTCCTCGGT CCTCCATGTG GTCTGGGAGG AAAACTAGTG	1140
	TTCTGCTGTC TGCGTCGGT AGCGCAACTA TTCAAGTCAG CAGGGTCCAG GGACCGTTGC	1200
	AGGTTCTTGG GCAGGGGTTG TTCTGCTG TGCAATTGGT AATGCAACTA TTCTGATCAG	1260
	CAGGGTCCCA GGACCATTTG AGGTCCCTGG GCAGGGAGAG AACAAAACA AACAAAAC	1320
	GTGGGCGGTT TTGTCTTC TATGGAAAC ACTCAGGCAT CAACAGGTT ACCCTTGAAA	1380
25	TGCATCCTAA GCCATTGGG CCAATTGAC CCACAAACCC TGAAGGAGAG GAGGCTCATT	1440
	TTTCCTGCA CTACGGCTTG GCCCCAATAT TCTCTTYTG ATGGGGAAAA ATGGCACCT	1500
	GAGGGAAAGCA CAAATTACAA TAYTATCCTA CAGCYTGATC TTTCTGTAA GAGGGAAAGC	1560
	AAATGGAGTG AATACCTTAT GTCCAAGCTT TCTTTCTATT GAGGGAGAAT ACACAACAT	1620
	GCAAAGCTTG CAATTACAT CCCACAGGAG GACCCTTCAG CTACCCCCA TATCCTAGCC	1680
30	TCCCTATAGC TTCCCTCCT ATTGATGATA CTCCCTCT AATCTCCCCT GCCCAGAAGG	1740
	AAATAAGCAA AGAAATCTCC AAAGGTCCAC AAAACCCCC GGCTATCGG TTATGTCCCT	1800
	TCAAGYGTGA GGGGGAGGG AATTGGCCC AACCCGGGTG CATGTCCCTT CTCCCTCTC	1860
	GATTTAAAGC AGATCAAGGC AGACCTGGGG AAGTTTCAG ATGATCTGA TAGGTACATA	1920
	GATGCTCTAC AGGGCTCTAGG GCAAACCTT GACCTCACTT GGAGAGACGT CATGCTACTG	1980
35	TTAGATCAA CCTGGCCTT TAATGAAAAG AATGCGGTT TAGCTGCAGC CTGAGAGTTT	2040
	GGAGATACCT GGTATCCCTAG TCAAGTAAAT GAAAGAATGA CAGCGGAAGA AAGGGACAC	2100
	TTCTTACTG GTCAAGCAACC CATCCCAGT ATGGATCCC ACTGGGACTT TGACTCAGAT	2160
	CATGGGGACT GGAGTCGTA ACATCTGTT ATCTGTTG TGAAAGGACT AAGGAGAATT	2220
	GGGAAAAGC CCATGAATT TCAATGATA TCCACCTAA CCCAGGGAAA GGAAGAAAAT	2280
40	CCTTCTGCTC TCCTCGAGCG GCTACAAGAG GCCTTAAGAA AATATACTCC CCTGTCAACCC	2340
	GAATCACTCG AGGGTCAATT GATTCTAAA GATAAGTTA TTACCCAATC AGCCACAGAT	2400
	ATCAGGAGAA AGCTCCAAA GCAAGCCCTG AGCCTGAACA AAATCTAGAG ACATTATTA	2460
	ACCTGGCAAC CTTGGTGTTC TATAATAGGG ACCAAGAGGA ACA	2503

45 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 61:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 1167 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- 50 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

55 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 61:

55	AAGGAAACTC AGAAAGCCAA TACCCATTAA GTAAGATGGA CACCAGAAC AGAAGCAGCT	60
	TTCCAGGCC TAAAGAAATC CCTAACCCAA GCCCCAGTGT TAAGCTTGCC AACGGGCAA	120
	GACTTTCTT TATATGTCAC AGAAAACAG GAATAGCTCT AGGAGTCCTT ACACAGTCC	180
60	AAGGGACAAG CTTGCAACCT GTGGCATACC TGAGTAAGGA AACTGATGTA NTGGCAAAGG	240
	GTGGCCTCA TTGTTTACAG GTAGGGCAGC AGTAGCAGTC TTAGTTCTG AACAGTTAA	300

1 AATAATACAG GGAAGAGATC TTACTGTGTG GACATCTCAT GATGTGAACG GCATACTCAC 360
 2 TGCTAAAGAG GACTTGTGGC TGTCAGACAA CCATTACTT AAATAGCAGG TTCTATTACT 420
 3 TGAAGTGCCA GTGCTGCAC TGCACATTTG TGCAACTCTT AACCCAGCCA CATTCTTCC 480
 4 AGACAATGAA GAAAAGATAG AACATAACTG TCAACAAAGTA ATTGCTCAAA CCTATGCTGC 540
 5 TCGAGGGGAC CTTCTAGAGG TTCCCTTGAC TGATCCCGAC CTCACATTGT ATACTGATGG 600
 6 AAGTTCTTG GCAGAAAAAG GACTTTGAAA AGCGGGGTAT GCAGTGATCA GTGATAATGG 660
 7 AATACTTGAA AGTAATCGCC TCACTCCAGG AACTAGTGCT CACCTGGCAG AACTAATAGC 720
 8 CCTCACTTGG GCACTAGAAAT TAGGAGAAGG AAAAAGGGTA AATATATATT CAGACTCTAA 780
 9 GTATGCTTAC CTAGTCTTCC ATGCCCATGC AGCAATATGG AGAGAGAGGG AATTCTAAC 840
 10 TTCTGAGGGGA ACACCTATCA ACCATCAGGG AAGCCATTAG GAGATTATTA TTGGCTGTAC 900
 11 AGAAACCTAA AGAGGTGGCA GTCTTACACT GCCAGGGTCA TCAGGAAGAA GAGGAAAGGG 960
 12 AAATAGAAGG CAATCGCCAA GCGGATATTG AAGCAAAAAA ACCCGCAAGG CAGGACTCTC 1020
 13 CATTAGAAAT GCTTATAGAA GGACCCCTAG TATGGGGTAA TCCCCTCTGG GAAACCAAGC 1080
 14 CCCAGTACTC AGCAGGAAAA ATAGAATAGG AAACCTCACA AGGACATACT TTCCTCCCCT 1140
 15 CCAGATGGCT AGCCACTGAG GAAGGAA 1167

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 62:

20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 78 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire
 25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 62:

30 TCCAAAGGCA CCAGGGCCCT CAGTGAGGAA CGTATCCAGC CTATACTGGC TTATCCTCAT 60
 CCCAAAACCC TAAAGCAA 78

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 63:

35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 26 résidus d'acide aminé
 (B) TYPE: acides aminés
 40 (ii) TYPE DE MOLECULE: peptide

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 63:

Ser Lys Gly Thr Arg Ala Leu Ser Glu Glu Arg Ile Gln Pro Ile Leu
 1 5 10 15
 45 Ala Tyr Pro His Pro Lys Thr Leu Lys Gln
 20 25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 64:

50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 28 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

114

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 64:

5 AAATGTCTGC GGCACCAATC TCCATGTT

28

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 65:

- 10 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 30 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

15 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 65:

20 AAGGGGCATG GACGAGGTGG TGGCTTATTT

30

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 66:

- 25 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 21 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

30 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 66:

35 GGAGAAGAGC AGCATAAGTG G

21

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 67:

- 40 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

45 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 67:

50 GTGCTGATTG GTGTATTTAC AATCC

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 68:

- 5 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 34 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire
- 10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC
- 10 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 68:
GACTCGCTGC AGATCGATTT TTTTTTTTTT TTTT 34
- 15 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 69:
20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 30 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire
- 25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC
- 25 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 69:
GCCATCAAGC CACCCAAGAA CTCTTAACCTT 30
- 30 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 70:
35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 30 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire
- 40 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC
- 40 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 70:
CCAATAGCCA GACCATTATA TACACTAATT 30
- 45 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 71:
50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 23 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
(D) CONFIGURATION: linéaire
- (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

116

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 71:

GCCATAACTG CAACCCAAGA GTT

23

5

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 72:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 23 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

10

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

15

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 72:

GGACGAGGTG GTGGCTTATT TCT

23

20

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 73:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

25

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

30

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 73:

AACTTGCCTG CTAGAAGGAC TAAGG

25

35

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 74:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 24 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

40

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

45

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 74:

AACTTTCCCC TTTTCCAGAT CCTC

24

50

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 75:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 22 paires de bases

117

- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

5 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 75:

GCATACCAGG CAAGTGGACA TT

22

10

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 76:

15

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
 - (B) TYPE: nucléotide
 - (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 - (D) CONFIGURATION: linéaire

20

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 76:

CTGTCCGTTG GGTTTCCTTA CTCCT

25

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 77:

30

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: 24 paires de bases
 - (B) TYPE: nucléotide
 - (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 - (D) CONFIGURATION: linéaire

35

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 77:

GAGGCTCTGG AAAAGGGAAA AGTT

24

40

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 78:

45

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 - (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
 - (B) TYPE: nucléotide
 - (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 - (D) CONFIGURATION: linéaire

50

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: :

CTGTCCGTTG GGTTTCCTTA CTCCT

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 79:

5 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 79:

15 AGGAGTAAGG AAACCCAACG GACAG

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 80:

20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

25 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 80:

30 TGTATATAAT GGTCTGGCTA TTGGG

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 81:

35 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 25 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

40 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 81:

45 AGGAGTAAGG AAACCCAACG GACAG

25

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 82:

50 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 26 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

119

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 82:

5 TTCGGCAGAA ACCTGTTATG CCAAGG

26

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 83:

10

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 22 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

15

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: :

20

CTCGATTCT TGCTGGGCCT TA

22

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 84:

25

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 20 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

30

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 84:

35

GTTGATTCCC TCCTCAAGCA

20

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 85:

40

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- (A) LONGUEUR: 20 paires de bases
- (B) TYPE: nucléotide
- (C) NOMBRE DE BRINS: simple
- (D) CONFIGURATION: linéaire

45

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 85:

50

CTCTACCAAT CAGCATGTGG

20

120

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 86:

(i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 5 (A) LONGUEUR: 19 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

10 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

15 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 86:

TGTTCCCTCTT GGTCCCTAT

19

15 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 87:

20 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 20 (A) LONGUEUR: 433 résidus d'acide aminé
 (B) TYPE: acides aminés

25 (ii) TYPE DE MOLECULE: peptide

25 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 87:

MATATGTGIA	GLSTSLSYHH	TLSKNFSDSL	QEIMKSILTL	QSQLDSLAAM	50
TLQNRRGPHL	LTAEKGLCT	FLGECCFYI	NQSGIVRDAY	WHLQERASDI	100
RQCLSNSYTN	LWSWATWLLP	FLGPMAAILL	LLTFGPCIFK	LLVKFVSSRI	150
EAIKLQMVLQ	MEPQMSSSTNN	FYQGPLERST	GTSTSLEIPL	WKTQLQGPF	200
25 FAPIQQEVAR	AVIGQIPNNS	WGVLFRGGIE	EVTACWQPHS	PRWXSVPPQP	250
WCPLWPCLRS	PSACHCTVGA	SFWAGQGRSQ	LPQLAGRYGG	RDAGGNQGCA	300
WRLRASMSSR	WAWARAPHS	GSEGLSTWAR	QMLCSTSSLG	LSCLPRGAGL	350
REXAACPCLS	PPPRRGFLHS	PSFPDKHHPL	STVPSPINHP	RVEECGHTAR	400
DWQAVPLAAL	VRDPLREASW	APESGGDLEN	LYV		433

35

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 88:

40 (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:

- 40 (A) LONGUEUR: 693 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire

45

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

45 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 88:

CTTCCCCAAC	TAATAAGGAC	CCCCCTTTCA	ACCCAAACAG	TCCAAAAGGA	CATAGACAAA	60
50 GGAGTAAACA	ATGAACCAAA	GAGTGCCAAT	ATTCCCTGGT	TATGCACCCCT	CCAAGCGGTG	120
GGAGAAGAAT	TCGGCCCAGC	CAGAGTGCAT	GTACCTTTTT	CTCTCTCACA	CTTGAAGCAA	180
ATTAAAATAG	ACNTAGGTNA	ATTNTCAGAT	AGCCCTGATG	GYTATATTGA	TGTTTACAA	240
GGATTAGGAC	AATCCTTTGA	TCTGACATGG	AGAGATATAA	TATTACTGCT	AAATCAGACG	300
55 CTAACCTCAA	ATGAGAGAAG	TGCTGCCATA	ACTGGAGCCC	GAGAGTTTGG	CAATCTCTGG	360
TATCTCAGTC	AGGTCAATGA	TAGGATGACA	ACGGAGGAAA	GAGAACGATT	CCCCACAGGG	420
CAGCAGGCAG	TTCCCCAGTGT	AGCTCCTCAT	TGGGACACAG	AATCAGAACAA	TGGAGATTGG	480

121

5
TGCAGCAGAC ATTTACTAAC TTGCGTGCTA GAAGGACTAA GGAAAACCTAG GAAGACTATG 540
AATTATTCAA TGATGTCCAC TATAACACAG GGGAAAGGAA GAAAATCCTA CTGCCTTCT 600
GGAGAGACTA AGGGAGGCAT TGAGGAAGCA TACCAGGCAA GTGGACATTG GAGGCTCTGG 660
AAAAGGGAAA AGTTGGCAA ATTGAATGCC TAA 693

- 10 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 89:
- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 1577 paires de bases
 (B) TYPE: nucléotide
 (C) NOMBRE DE BRINS: simple
 (D) CONFIGURATION: linéaire
- 15 (ii) TYPE DE MOLECULE: ADNc

10 (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 89:
 20 AACTTGCCTG CTAGAAGGAC TAAGGAAAAC TAGGAAGACT ATGAATTATT CAATGATGTC 60
 CACTATAACA CAGGGAAAG GAAGAAAATC CTACTGCCTT TCTGGAGAGA CTAAGGGAGG 120
 CATTGAGGAA GCATACCAGG CAAGTGGACA TTGGAGGCTC TGAAAAGGG AAAAGTTGGG 180
 CAAATTGAAT GCCTAATAGG GCTTGCTTC AGTGCAGTCT ACAAGGACGC TTTAGAAAAG 240
 ATTGTCCAAG TAGAAATAAG CCCGCCCTCG TCCATGCCCT TTATGTCAAG GGAATCACTG 300
 GAAGGCCCTAC TGCCCCAGGG GACCAAGGTC CTCTGAGTCA GAAGCCACTA ACCTGATGAT 360
 25 CCAGCAGCAG GACTGAGGGT GCCCAGGGCA AGTGCAGGCC CATGCCATCA CCCTCAGAGC 420
 CCCGGGTATG TTTGACCATT GAGAGCCAGG AAGTTAACTG TCTCCTGGAC ACTGGCCAG 480
 CCTTCTCAGT CTTACTTTCC TGTCCTCAGAC AATTGTCTC CAGATCTGTC ACTATCCGAG 540
 GGGTCTTAAG ACAGCCAGTC ACTACACT TCTCTCAGCC ACTAAGTTGT GACTGGGAA 600
 30 CTTTACTCTT TTCACATGCT TTTCTAATTA TGCCCTGAAAG CCCCACTCCC TTGTTAGGGA 660
 GAGACATTTT AGCAAAAGCA GGGGCCATTA TACACCTGAA CATAGGAAAA GGAATACCCA 720
 TTTGCTGTCC CCTGCTTGAG GAAGGAATTA ATCCTGAAGT CTGGGCAATA GAAGGACAAT 780
 ATGGACAAGC AAAGAATGCC CGTCCTGTT AAGTTAAACT AAAGGATTCT GCCTCCCTTC 840
 CCTACCAAAG GAAGTACCCCT CTTAGACCCG AGGCCCTACA AGGACTCAAA AGATTGTTAA 900
 35 GGACCTAAAA GCCCAAGGCC TAGTAAAACC ATGCAGTAGC CCCTGCAATA CTCCAATTTT 960
 AGGAGTAAGG AAACCCAACG GACAGTGGAG GTTAGTGCAA GATCTCAGGA TTATTAATGA 1020
 GGCTGTTTT CCTCTATACC CAGCTGTATC TAGCCCTTAT ACTCTGCTTT CCCTAATACC 1080
 AGAGGAAGCA GAGTAGTTA CAGTCCTGGA CCTTAAGGAT GCCTCTTCT GCATCCCTGT 1140
 ACATCCTGAT TCTCAATTCT TGTTTGCTCT TGAAGATCCT TTGAACCCAA TGTCTCAATT 1200
 40 CACCTGGACT GTTTTACCC AGGGGTTCCG GGATAGCCCC CATCTATTG GCCAGGCATT 1260
 AGCCCAAGAC TTGAGCCAAT TCTCATACCT GGACATCTTG TCCTTCGGTA TGGGATGATT 1320
 TAATTTTAGC CACCCGTTCA GAAACCTTGT GCCATCAAGC CACCAAGGC TTCTTAAATT 1380
 TCCTCACTCC GTGTGGCTAC AAGGTTCCA AACCAAAGGC TCAGCTCTGC TCACAGCAGG 1440
 TTAAATACTT AGGGTTAAAAA TTATCCAAAG GCACCAAGGC CCTCTGTGAG GAATGTATCC 1500
 AACCTGTACT GGCTTATCTT CATCCCAAAA CCCTAAAGCA ACTAAGAAGG TCCTTGGCAT 1560
 45 AACAGGTTTC TGCCGAA 1577

- 50 (2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 90:
- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
 (A) LONGUEUR: 182 résidus d'acide aminé
 (B) TYPE: acides aminés
- 55 (ii) TYPE DE MOLECULE: peptide
- (xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 90:
 60 SSSRTEGARG KCQPMPSPSE PRVCLTIESQ EVNCLLDTGA AFSVLLSCPR 50
 QLSSRSVTIR GVLRQPVTY FSQPLSCDWG TLLFSHAFLI MPESPTPLLG 100
 RDILAKAGAI IHLNIGKGIP ICCPLLEEGI NPEVWAIEGQ YGQAKNARPV 150

122

QVKLKDSASF PYQRKYPLRP EALQGLKRL RT

182

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 91:

5

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 36 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
10 (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 91:

15

AGATCTGCAG AATTCGATAT CACCCCCCCC CCCCCC

(2) INFORMATIONS POUR LA SEQ ID NO: 92:

20

- (i) CARACTERISTIQUES DE LA SEQUENCE:
(A) LONGUEUR: 22 paires de bases
(B) TYPE: nucléotide
(C) NOMBRE DE BRINS: simple
25 (D) CONFIGURATION: linéaire

(ii) TYPE DE MOLECULE: ADNC

(xi) DESCRIPTION DE LA SEQUENCE: SEQ ID NO: 92:

30

AGATCTGCAG AATTCGATAT CA

REVENDICATIONS

1/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, dont le génome comprend une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 46, 5 SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, leurs séquences complémentaires, et leurs séquences équivalentes, notamment les séquences nucléotidiques présentant, pour toute suite de 10 100 monomères contigus, au moins 50 % et préférentiellement au moins 70 % d'homologie avec respectivement lesdites séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, 15 SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires.

2/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, dont la région du génome comprenant les gènes *env*, *pol* et une partie du gène *gag*, à l'exclusion de la sous-région ayant une séquence identique ou équivalente à SEQ ID NO 1, 20 code pour tout polypeptide présentant, pour toute suite contigüe d'au moins 30 acides aminés, au moins 50 %, et de préférence au moins 70 % d'homologie avec une séquence peptidique codée par toute séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, 25 SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires.

3/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, dont le gène *pol* comprend une séquence nucléotidique 30 identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 57, à l'exclusion de SEQ ID NO 1.

4/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, dont le gène *gag* comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à 35 SEQ ID NO 88.

5 / Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la sclérose en plaques, dont le génome comprend une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, 5 SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, leurs séquences complémentaires, et leurs séquences équivalentes, notamment les séquences nucléotidiques présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et 10 préférentiellement au moins 70 % d'homologie avec respectivement lesdites séquences SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires.

15 6 / Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la sclérose en plaques, dont la région du génome comprenant les gènes *env*, *pol* et une partie du gène *gag*, à l'exclusion de la sous-région ayant une séquence identique ou équivalente à SEQ ID NO 1, code pour tout polypeptide 20 présentant, pour toute suite contigüe d'au moins 30 acides aminés, au moins 50 %, et de préférence au moins 70 % d'homologie avec une séquence peptidique codée par toute séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant SEQ ID NO 46, SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 52, SEQ ID NO 53, 25 SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 58, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires.

7 / Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la sclérose en plaques, dont le gène *pol* 30 comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 57, à l'exclusion de SEQ ID NO 1.

8 / Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la sclérose en plaques, dont le gène *gag* 35 comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 88.

9/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la polyarthrite rhumatoïde, dont le génome comprend une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 56, 5 SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, leurs séquences complémentaires, et leurs séquences équivalentes, notamment les séquences nucléotidiques présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et préférentiellement au moins 70 % d'homologie 10 avec respectivement lesdites séquences SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires.

10/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la polyarthrite rhumatoïde, dont la région du 15 génome comprenant le gène *pol* et une partie du gène *gag*, à l'exclusion de la sous-région ayant une séquence identique ou équivalente à SEQ ID NO 1, code pour tout polypeptide présentant, pour toute suite contigüe d'au moins 30 acides aminés, au moins 50 %, et de préférence au moins 70 % 20 d'homologie avec une séquence peptidique codée par toute séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant SEQ ID NO 51, SEQ ID NO 56, SEQ ID NO 59, SEQ ID NO 60, SEQ ID NO 61, SEQ ID NO 89, et leurs séquences complémentaires.

25 11/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la polyarthrite rhumatoïde, dont le gène *pol* comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 57, à l'exclusion de SEQ ID NO 1.

30 12/ Matériel viral, à l'état isolé ou purifié, associé à la polyarthrite rhumatoïde, dont le gène *gag* comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente, partiellement ou totalement, à SEQ ID NO 88.

35 13/ Fragment nucléotidique comprenant une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant :

- (a) toutes les séquences génomiques, partielles et totales, du gène *pol* du virus MSRV-1, sauf la séquence totale du fragment nucléotidique défini par SEQ ID NO 1 ;
- 5 (b) toutes les séquences génomiques, partielles et totales, du gène *env* de MSRV-1 ;
- (c) toutes les séquences génomiques partielles du gène *gag* de MSRV-1 ;
- (d) toutes les séquences génomiques chevauchant le gène *pol* et le gène *env* du virus MSRV-1, et chevauchant le gène *pol* et le gène *gag* ;
- 10 (e) toutes les séquences, partielles et totales, d'un clone choisi dans le groupe incluant les clones FBd3 (SEQ ID NO 46), t pol (SEQ ID NO 51), JLBC1 (SEQ ID NO 52), JLBC2 (SEQ ID NO 53), GM3 (SEQ ID NO 56), FBd13 (SEQ ID NO 58), LB19 (SEQ ID NO 59), LTRGAG12 (SEQ ID NO 60), FP6 (SEQ ID NO 61), G+E+A (SEQ ID NO 89), à l'exclusion de toute séquence nucléotidique identique à ou comprise 15 dans la séquence définie par SEQ ID NO 1 ;
- (f) les séquences complémentaires auxdites séquences génomiques ;
- (g) les séquences équivalentes auxdites séquences (a) à (e), notamment les séquences nucléotidiques 20 présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et de préférence au moins 70 % d'homologie avec lesdites séquences (a) à (e), ledit fragment nucléotidique ne comprenant pas ou ne consistant pas en la séquence ERV-9.
- 25 30 14/ Fragment nucléotidique comprenant une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant :
- (a) toutes les séquences génomiques, partielles et totales, du gène *pol* du virus MSRV-1, sauf la séquence totale du fragment nucléotidique défini par 35 SEQ ID NO 1 ;

- (b) toutes les séquences génomiques partielles du gène *gag* de MSRV-1 ;
- (c) toutes les séquences génomiques chevauchant le gène *pol* et le gène *env* du virus MSRV-1, et chevauchant le gène *pol* et le gène *gag* ;
- 5 (d) toutes les séquences, partielles et totales, d'un clone choisi dans le groupe incluant les clones t *pol* (SEQ ID NO 51), GM3 (SEQ ID NO 56), LB19 (SEQ ID NO 59), LTRGAG12 (SEQ ID NO 60), FP6 (SEQ ID NO 61), G+E+A (SEQ ID NO 89), à l'exclusion de toute séquence nucléotidique identique à ou comprise dans la séquence définie par SEQ ID NO 1 ;
- (e) les séquences complémentaires auxdites séquences génomiques ;
- 15 (f) les séquences équivalentes auxdites séquences (a) à (e), notamment les séquences nucléotidiques présentant, pour toute suite de 100 monomères contigus, au moins 50 % et de préférence au moins 70 % d'homologie avec lesdites séquences (a) à (e),
- 20 ledit fragment nucléotidique ne comprenant pas ou ne consistant pas en la séquence ERV-9.

15/ Fragment selon la revendication 14, comprenant une séquence nucléotidique identique à une séquence génomique partielle ou totale du gène *pol* du virus MSRV-1, sauf à la séquence totale du fragment nucléotidique défini par SEQ ID NO 1, ou identique à toute séquence équivalente à ladite séquence génomique partielle ou totale, notamment homologue à cette dernière.

16/ Fragment nucléotidique selon la revendication 15, comprenant une séquence nucléotidique codante, partiellement ou totalement identique à une séquence nucléotidique choisie dans le groupe incluant :
-la séquence nucléotidique choisie parmi les séquences SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 62 et SEQ ID NO 89 ;
35 -les séquences complémentaires à SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 62 ou SEQ ID NO 89 ;

- les séquences équivalentes et notamment homologues à SEQ ID NO 40, SEQ ID NO 62 ou SEQ ID NO 89 ;
- les séquences codant pour tout ou partie de la séquence peptidique définie par SEQ ID NO 39, SEQ ID NO 63 ou SEQ 5 ID NO 90 ;
- les séquences codant pour tout ou partie d'une séquence peptidique équivalente, notamment homologue à SEQ ID NO 39, SEQ ID NO 63 ou SEQ ID NO 90, susceptible d'être reconnue par des sera de patients infectés par le 10 virus MSRV-1, ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé.

17/ Fragment selon la revendication 13, comprenant une séquence nucléotidique identique à une séquence génomique partielle ou totale du gène env du 15 virus MSRV-1, ou identique à toute séquence complémentaire de ladite séquence nucléotidique, ou identique à toute séquence équivalente à ladite séquence nucléotidique, notamment homologue à cette dernière.

18/ Fragment selon la revendication 13, 20 comprenant une séquence nucléotidique identique à une séquence partielle ou totale d'un clone choisi dans le groupe incluant les clones FBd3 (SEQ ID NO 46), t pol (SEQ ID NO 51), JLBC1 (SEQ ID NO 52), JLBC2 (SEQ ID NO 53), GM3 (SEQ ID NO 56), FBd13 (SEQ ID NO 58), 25 LB19 (SEQ ID NO 59), LTRGAG12 (SEQ ID NO 60), FP6 (SEQ ID NO 61), G+E+A (SEQ ID NO 89), à l'exclusion de toute séquence nucléotidique identique à ou comprise dans la séquence définie par SEQ ID NO 1.

19/ Fragment selon la revendication 14, 30 comprenant une séquence nucléotidique identique à une séquence partielle ou totale d'un clone choisi dans le groupe incluant les clones t pol (SEQ ID NO 51), GM3 (SEQ ID NO 56), LB19 (SEQ ID NO 59), LTRGAG12 (SEQ ID NO 60), FP6 (SEQ ID NO 61), G+E+A (SEQ ID NO 89), 35 à l'exclusion de toute séquence nucléotidique identique à ou comprise dans la séquence définie par SEQ ID NO 1.

20/ Sonde nucléique de détection d'un agent pathogène et/ou infectant associé à la sclérose en plaques, caractérisée en ce qu'elle est susceptible de s'hybrider spécifiquement sur tout fragment selon l'une 5 quelconque des revendications 13 à 19, appartenant ou compris dans le génome dudit agent pathogène.

21/ Sonde nucléique de détection d'un agent pathogène et/ou infectant associé à la polyarthrite rhumatoïde, caractérisée en ce qu'elle est susceptible de 10 s'hybrider spécifiquement sur tout fragment selon l'une quelconque des revendications 14, 15, 16, et 19, appartenant ou compris dans le génome dudit agent pathogène.

22/ Amorce pour l'amplification par 15 polymérisation d'un ARN ou d'un ADN d'un matériel viral, caractérisée en ce qu'elle comprend une séquence nucléotidique identique ou équivalente à au moins une partie de la séquence nucléotidique d'un fragment selon l'une quelconque des revendications 13 à 19, notamment une 20 séquence nucléotidique présentant pour toute suite de 10 monomères contigus, au moins 70 % d'homologie avec au moins ladite partie dudit fragment.

23/ Amorce selon la revendication 22, caractérisée en ce que sa séquence nucléotidique est 25 identique à l'une quelconque des séquences choisies dans le groupe incluant SEQ ID NO 47 à SEQ ID NO 50, SEQ ID NO 55, et SEQ ID NO 64 à SEQ ID NO 86.

24/ ARN ou ADN, et notamment vecteur de réplication, comprenant un fragment génomique du matériel 30 viral selon l'une quelconque des revendications 1 à 12, ou un fragment selon l'une quelconque des revendications 13 à 19.

25/ Peptide codé par tout cadre de lecture ouvert appartenant à un fragment nucléotidique selon l'une 35 quelconque des revendications 13 à 19, notamment polypeptide, par exemple oligopeptide formant ou

comprenant un déterminant antigénique reconnu par des sera de patients infectés par le virus MSRV-1, et/ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé.

26/ Polypeptide antigénique selon la 5 revendication 25, caractérisé en ce que le cadre de lecture ouvert le codant commence, dans le sens 5'-3', au nucléotide 181, et finit au nucléotide 330 de SEQ ID NO 1.

27/ Polypeptide, notamment oligopeptide antigénique reconnu des sera de patients infectés par le 10 virus MSRV-1, et/ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé, caractérisé en ce que sa séquence peptidique est identique, partiellement ou totalement, ou équivalente à la séquence définie par SEQ ID NO 39, SEQ ID NO 63, SEQ ID NO 87.

28/ Oligopeptide antigénique selon la 15 revendication 27, caractérisé en ce que sa séquence peptidique est identique à une séquence choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 41 à SEQ ID NO 44, SEQ ID NO 63 et SEQ ID NO 87.

29/ Peptide codé par tout cadre de lecture ouvert appartenant à un fragment nucléotidique selon l'une quelconque des revendications 14, 15, 16 et 19, notamment 20 polypeptide, par exemple oligopeptide formant ou comprenant un déterminant antigénique reconnu par des sera 25 de patients infectés par le virus MSRV-1, et/ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé.

30/ Polypeptide antigénique selon la 30 revendication 29, caractérisé en ce que le cadre de lecture ouvert le codant commence, dans le sens 5'-3', au nucléotide 181, et finit au nucléotide 330 de SEQ ID NO 1.

31/ Polypeptide, notamment oligopeptide antigénique reconnu des sera de patients infectés par le 35 virus MSRV-1, et/ou chez lesquels le virus MSRV-1 a été réactivé, caractérisé en ce que sa séquence peptidique est identique, partiellement ou totalement, ou équivalente à la séquence définie par SEQ ID NO 39 ou SEQ ID NO 63.

32/ Oligopeptide antigénique selon la revendication 31, caractérisé en ce que sa séquence peptidique est identique à une séquence choisie dans le groupe incluant les séquences SEQ ID NO 41 à SEQ ID NO 44, 5 et SEQ ID NO 63.

33/ Anticorps mono- ou polyclonal dirigé contre le virus MSRV-1, caractérisé en ce qu'il est obtenu par réaction immunologique d'un organisme humain ou animal, à un agent immunogène constitué par un polypeptide 10 antigénique selon l'une quelconque des revendications 25 à 28.

34/ Anticorps mono- ou polyclonal dirigé contre le virus MSRV-1, caractérisé en ce qu'il est obtenu par réaction immunologique d'un organisme humain ou animal, à 15 un agent immunogène constitué par un polypeptide antigénique selon l'une quelconque des revendications 29 à 32.

35/ Réactif de détection du virus MSRV-1, ou d'une exposition audit virus, caractérisé en ce qu'il comprend, à titre de substance réactive, un peptide, notamment antigénique, selon l'une quelconque des revendications 25 à 32, ou un anti-ligand, notamment anticorps dudit peptide.

36/ Composition diagnostique, prophylactique, ou 25 thérapeutique, comprenant un peptide, notamment antigénique, selon l'une quelconque des revendications 25 à 28, ou un anti-ligand, notamment anticorps dudit peptide, selon la revendication 33.

37/ Composition diagnostique, prophylactique, ou 30 thérapeutique, comprenant un peptide, notamment antigénique, selon l'une quelconque des revendications 29 à 32, ou un anti-ligand, notamment anticorps dudit peptide, selon la revendication 34.

38/ Composition immunothérapeutique active, 35 notamment composition vaccinale, selon la revendication 36 ou 37.

39/ Composition diagnostique, prophylactique, ou thérapeutique, notamment pour inhiber l'expression d'au moins un agent pathogène et/ou infectant associé à la sclérose en plaques, comprenant un fragment nucléotidique 5 selon l'une quelconque des revendications 13 à 19, ou un polynucléotide, notamment oligonucléotide, dont la séquence est partiellement identique à celle dudit fragment, sauf à celle du fragment ayant la séquence nucléotidique SEQ ID NO 1.

10 40/ Composition diagnostique, prophylactique, ou thérapeutique, notamment pour inhiber l'expression d'au moins un agent pathogène et/ou infectant associé à la polyarthrite rhumatoïde, comprenant un fragment nucléotidique selon l'une quelconque des revendications 15 14, 15, 16 et 19, ou un polynucléotide, notamment oligonucléotide, dont la séquence est partiellement identique à celle dudit fragment, sauf à celle du fragment ayant la séquence nucléotidique SEQ ID NO 1.

20 41/ Procédé pour détecter un agent pathologique et/ou infectant associé à la sclérose en plaques, dans un échantillon biologique, caractérisé en ce que l'on met en contact un ARN et/ou un ADN présumé appartenir ou provenant dudit agent pathologique et/ou infectant, ou leur ARN et/ou ADN complémentaire, avec une composition 25 comprenant un fragment nucléotidique selon l'une quelconque des revendications 13 à 19, ou un polynucléotide notamment oligonucléotide dont la séquence est partiellement identique à celle dudit fragment, sauf à celle du fragment ayant la séquence nucléotidique 30 SEQ ID NO 1.

42/ Procédé pour détecter un agent pathologique et/ou infectant associé à la polyarthrite rhumatoïde, dans un échantillon biologique, caractérisé en ce que l'on met en contact un ARN et/ou un ADN présumé appartenir ou 35 provenant dudit agent pathologique et/ou infectant, ou leur ARN et/ou ADN complémentaire, avec une composition

comportant un fragment nucléotidique selon l'une quelconque des revendications 14, 15, 16 et 19, ou un polynucléotide notamment oligonucléotide dont la séquence est partiellement identique à celle dudit fragment, sauf à 5 celle du fragment ayant la séquence nucléotidique SEQ ID NO 1.

43/ Procédé pour détecter la présence ou l'exposition à un agent pathologique et/ou infectant associé à la sclérose en plaques, dans un échantillon 10 biologique, caractérisé en ce que l'on met en contact ledit échantillon avec un peptide, notamment antigénique, selon l'une quelconque des revendications 25 à 28, ou un anti-ligand, notamment anticorps, dudit peptide, selon la revendication 33.

44/ Procédé pour détecter la présence ou l'exposition à un agent pathologique et/ou infectant associé à la polyarthrite rhumatoïde, dans un échantillon biologique, caractérisé en ce que l'on met en contact ledit échantillon avec un peptide, notamment antigénique, 20 selon l'une quelconque des revendications 29 à 32, ou un anti-ligand, notamment anticorps, dudit peptide, selon la revendication 34.

45/ Dispositif de détection du virus MSRV-1, comprenant un réactif selon la revendication 35, supporté 25 par un support solide, immunologiquement compatible avec ledit réactif, caractérisé en ce qu'il comprend un moyen de mise en contact d'un échantillon biologique, tel qu'un échantillon de sang ou de liquide céphalo-rachidien, susceptible de contenir des anticorps anti-MSRV-1, avec 30 ledit réactif, dans des conditions permettant une éventuelle réaction immunologique, et des moyens de détection du complexe immun formé avec ledit réactif.

46/ Procédé de détection d'anticorps anti-MSRV-1, dans un échantillon biologique, tel qu'un échantillon de 35 sang ou de liquide céphalo-rachidien, caractérisé en ce qu'on met en contact ledit échantillon et un réactif selon

134

la revendication 35, consistant en un anticorps, dans des conditions permettant une éventuelle réaction immunologique, et on détecte ensuite la présence d'un complexe immun formé avec ledit réactif.

5

1/48

FIG. 1

Consensus GTT TAGGGAT ANCCCTCATIC TCTTGGICA GGTACIGGCC CAAGATCTAG 50
 Consensus GGCAGCTCTC AGGTCAGSN ACTCTGTYCC TTGAG 85

SEQ ID NO 3 (POL MSRV-1B)

Consensus GTTCAGGGAT AGOOOCATC TATTTGGOCA GGCACIAGCT CAATACCTGA 50
 Consensus GCGAGTCTC ATAOCIGGAC ATCTCTGIOC TTGGT 86

SEQ ID NO 4 (POL MSRV-1B)

Consensus GTTCARGGAT AGOOOCATC TATTTGGOOW RGIAATTAACC CAAGACTIGA 50
 Consensus GYCAATTCTC ATAOCIGGAC ACCTCTGIOC TTYRG 85

SEQ ID NO 5 (POL MSRV-1B)

Consensus GTTCAGGGAT AGCIOOCATC TATTTGGOCT GGCATTAACC CGAGACTTAA 50
 Consensus GCGAGTCTC ATAOCIGGAC ACCTCTGIOC TTIGG 85

SEQ ID NO 6 (POL MSRV-1B)

Consensus GIGTTGOCAC AGGGGTTAR RGATANCYCY CATCIMTTG GYKRGYAYT
 Consensus RRCYCRAKAY YIRRGYCATT TCTYAKRYSY RGSNAYTCIB KYOCTTYRGT
 Consensus ACATGGATGA C

SEQ ID NO 7 (POL MSRV-1B)

2/48

FIG. 2

CONSENSUS A

SEQ ID NO 3

GTTCAGGGATAGCCC TCATCTCTTGGTCA GGTACTGGCCAAGA TCTAGGCCACTCTC 60
 V . G . P S S L W S G T G P R S R P L L
 F R D S P H L F G Q V L A Q D L G H F S
 L G I A L I S L V R Y W P K I . A T S Q

AGGTCCAGGGACTCT GTCTCTTCAG
 R S R H S V P S
 G P G T L F L Q
 V Q A L C S F

85

CONSENSUS B

SEQ ID NO 4

GTTCAGGGATAGCCC CCATCTATTTGGCCA GGCACACTAGCTCAATA CTTGAGCCAGTCTC 60
 V Q G . P P S I W P G T S S I L E P V L
 F R D S P H L F G Q A L A Q Y L S Q F S
 S G I A P I Y L A R H . L N T . A S S H

ATACCTGGACACTCT TGTCTCTCGGT
 I P G H S C P S
 Y L D T L V L R
 T W T L L S F G

86

CONSENSUS C

SEQ ID NO 5

GTTCAGGGATAGCCC CCATCTATTTGGCCA GGCATTAACCCGAGA CTTGAGTCATTCTC 60
 V Q G . P P S I W P G I S P R L E S I L
 F R D S P H L F G Q A L A Q D L S Q F S
 S G I A P I Y L A R H . P K T . V N S H

ATACCTGGACACTCT TGTCTCTCG
 I P G H S C P S
 Y L D T L V L Q
 T W T L L S F

85

CONSENSUS D

SEQ ID NO 6

GTTCAGGGATAGCTC CCATCTATTTGGCCT GGCATTAACCCGAGA CTTAAGCCAGTCTC 60
 V Q G . L P S I W P G I N P R L K P V L
 F R D S S H L F G L A L T R D L S Q F S
 S G I A P I Y L A W H . P E T . A S S H

ATACGTGGACACTCT TGTCTTTGG
 I R G H S C P L
 Y V D T L V L W
 T W T L L S F

85

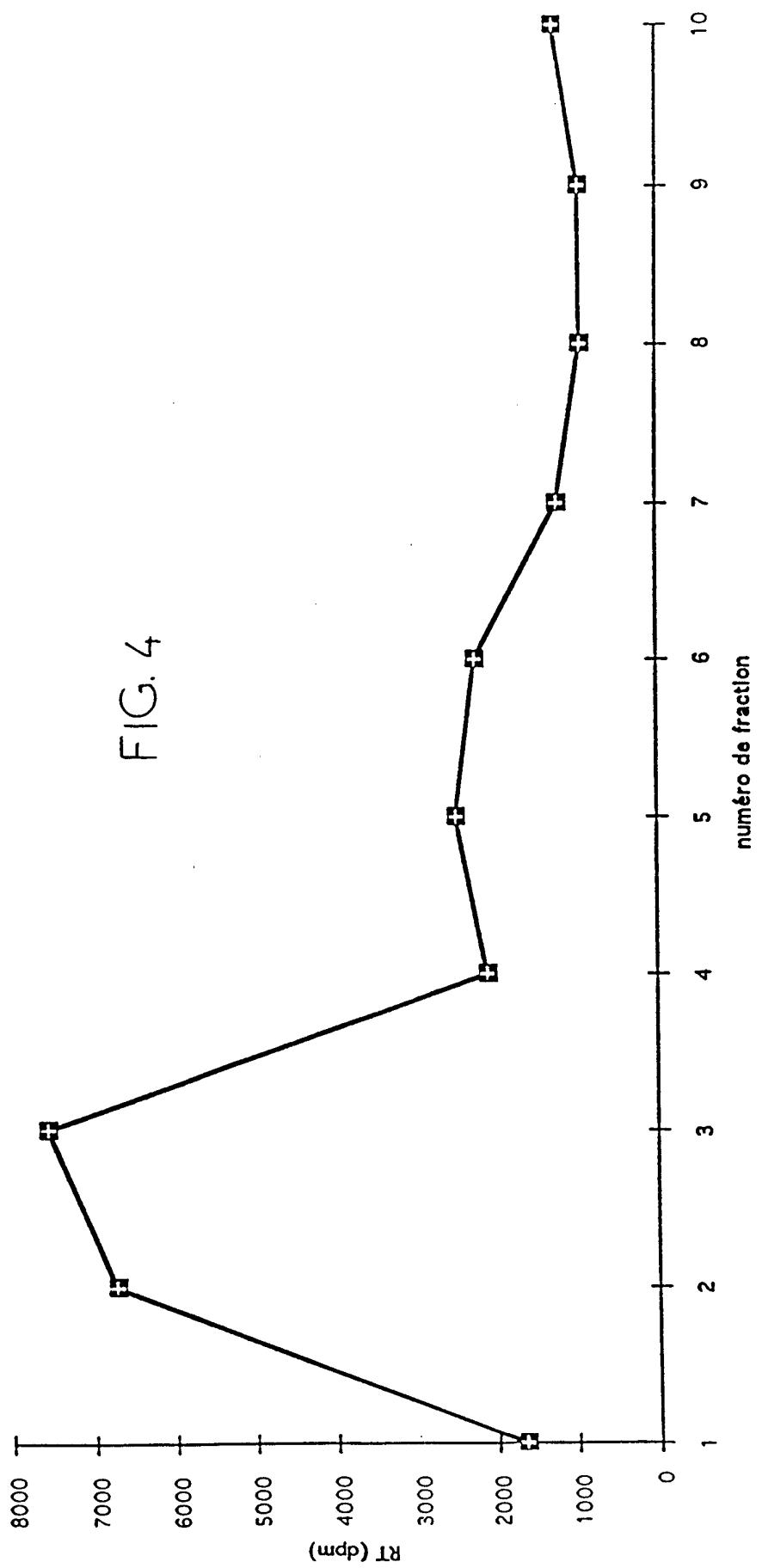
3/48

FIG. 3

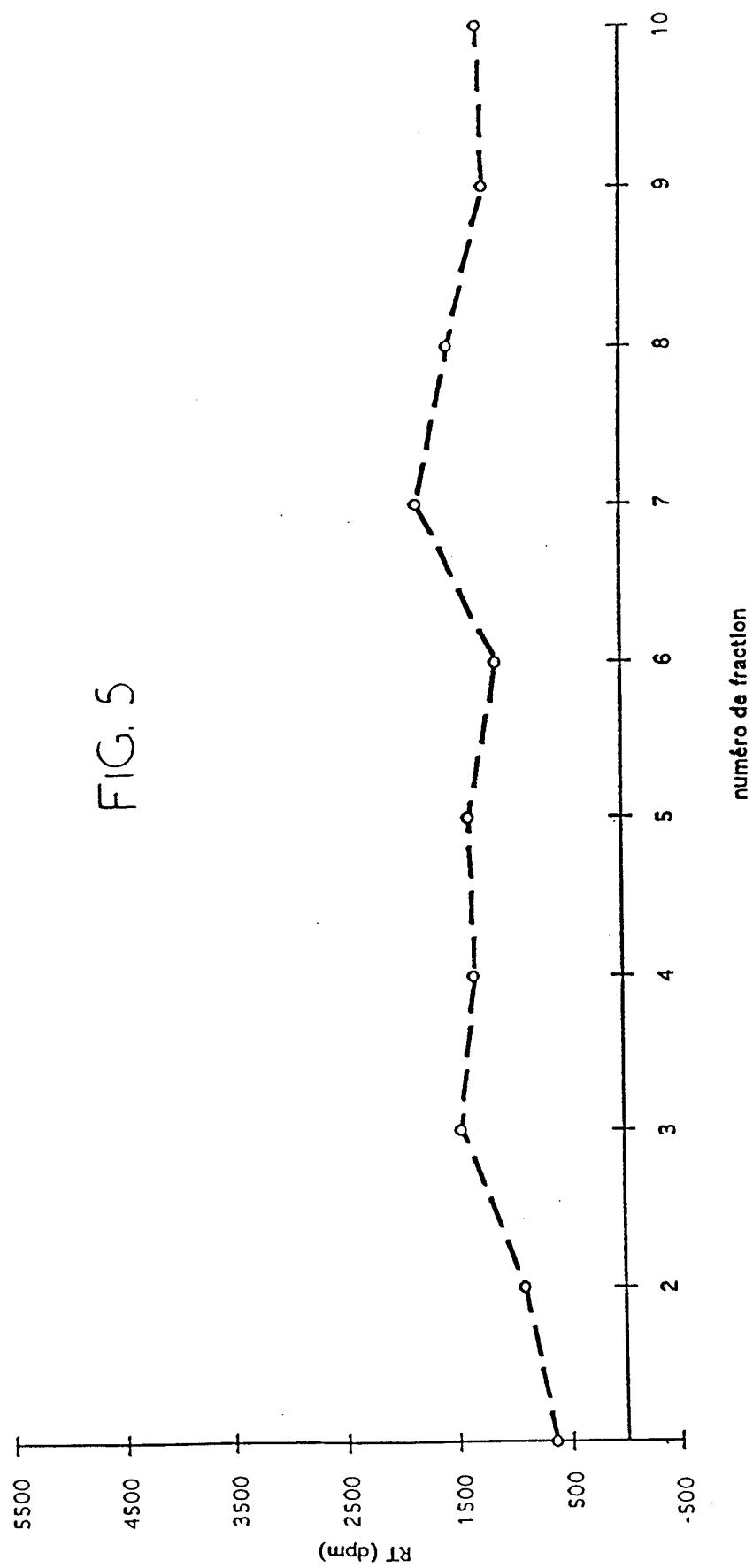
Consensus	TGGATCCAG TGTGCGACA GGGCGCTGA CCTATCGG TGCAGTGGC	50
Consensus	GGATGCGGC TATAGCCCT ACGTGGATGA CCTCTGAAG CTGAG	96

SEQ ID NO 11

4/48



5/48



6/48

FIG. 6

CAAGCCACCC AAGAACTCTT AAATTTCCTC ACTAACCTGTG GCTACAAGT	50
TTCCAAACCA AAGGCTCAGC TCTGCTCACA GGAGATTAAGA TACTTAGGGT	100
TAAAATTATTC CAAAGGCACC AGGGGCTCA GTGAGGAACG TATCCAGCCT	150
ATACTGGGTT ATCCCATGCC CAAAACCTA AAGCAACTAA GAGGGTTCCT	200
TAGCATGATC AGGTTTCAGC CGAAAACAAG ATTCCCAGGT ACAACCAAAA	250
TAGCCAGACC ATTATATACA CTAAATTAGG AAACCTAGAA AGCCAATACC	300
TATTTAGTAA GATGGACACC TAAACAGAAG CCTTTCAGG CCTTAAAGAA	350
GGCCCTAACCC CAAGCCCCAG TGTTCAGCTT GCCAACAGGG CAAGATTTT	400
CTTTATATGG CACAGAAAAA ACAGGAATCG CTCTAGGAGT CCTTACACAG	450
GTCCGAGGGA TGAGCTTGCA ACCCGTGGCA TACCTGAATA AGGAAATTGA	500
TGTAGTGGCA AAGGGTGGC CTCATNGTT ATGGGTAATG GNGGCAGTAG	550
CAGTCINAGT ATCTGAAGCA GTTAAAATAA TACAGGGAAG AGATCTINCT	600
GTGTGGACAT CTCATGAATG GAACGCCATA CTCATGCTA AAGGAGACTT	650
GTGGTGTGCA GACAACCATT TACCTTAANTA TCAGGCCTCA TTACTTGAG	700
AGCCAGTGCT GNGACTGCGC ACTTGTGCAA CTCCTAAACC C	741

SEQ ID N09 (PSJ 17)

7/48

TCAGGGATAGCCCCATCTATTGGCCAGGCATTAGCCCAAGACTTGAGTC
AATTCTCATACCTGGACACTCTTGTCCCTCAGTACATGGATGATTTACTTT
TAGTCGCCCGTTCAGAAACCTTGTGCCATCAAGCCACCCAAAGAACTCTTAA
CTTCTCTCACTACCTGTGGCTACAAGGTTCCAAACCAAAGGCTGGCTCT
GCTCACAGGAGATTAGATACTNAGGGCTAAAATTATCCAAAGGCACCAGG
GCCCTCAGTGAGGAACGTATCCAGCCTATACTGGCTTATCCTCATCCAAA
ACCTAAAGCAACTAAGAGGGTCTTGGATAACAGGTTCTGCCGAAA
ACAGATTCCCAGGTACASCCAATAGCCAGACCATTATACACTAATTA
NGGAAACTCAGAAAGCCAATACCTATTTAGTAAGATGGACACCTACAGAA
GTGGCTTCCAGGCCCTAAAGAAGGCCCTAACCCAGGCCAGTGTTCAGC
TTGCCAACAGGGCAAGATTTCTTATATGCCACAGAAAAAACAGGAAT
AGCTCTAGGAGTCCTACGCAGGTCTCAGGGATGAGCTTGCAACCCGTGGT
ATACCTGAGTAAGGAAATTGATGTAGTGGCAAAGGGTT

SEQ ID N08 (MO03-PO04)

FIG. 7

8148

SEQ	ID	N/0	2	(F11-1)
10	20	*	30	70 *
CCC TTT GCC ACT ACA TCA ATT TTA GGA GTA AGG AAA CCC AAC CGA CAA CGC TCG AGG TTA GTG CAA GAA CTC AGG	P F A T S I L G V R K P N Q W R L V Q E L R >			
80	90	*	100	110 120 130 140 *
ATT ATC AAT GAG GCT GTT CCT CTA TAC CCA GCT GTA CCT TAT ACA GTO CTT TCC CAA ATA CCA	I I N E A V V P L Y P A V P N P Y T V L S Q I P >			
150	160	*	170	180 190 200 210 *
GAG GAA GCA GAG TGG TTT ACA GTC GCT GAC CTT AAG GAT GCC TTT TTC TGC ATC CCT GTA CGT CCT GAC TCT	E E A E W F T V L D K A F C I P V R P D S >			
220	230	*	240	250 260 270 280 *
CAA TTC TGC TTT GCC TTT GAA GAT CCT TCA AAC TCT CCA ACC TCT CTC ACC TCG ACT GTC CCC CAA CGG	Q F L F A F E D P L N P T S Q L T W T V L P Q G >			

85

9/48

AAA CCC
K P>
—A—

FIG. 9

SEQ ID NO 1 (MSRV-1 pol*)

10/48

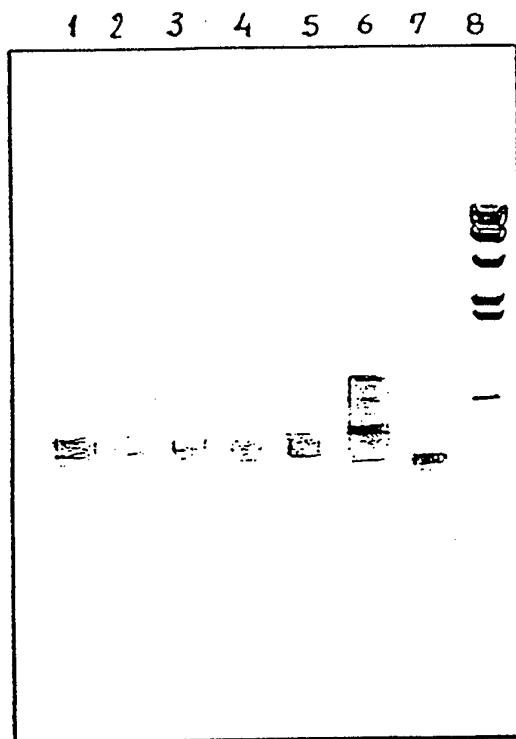
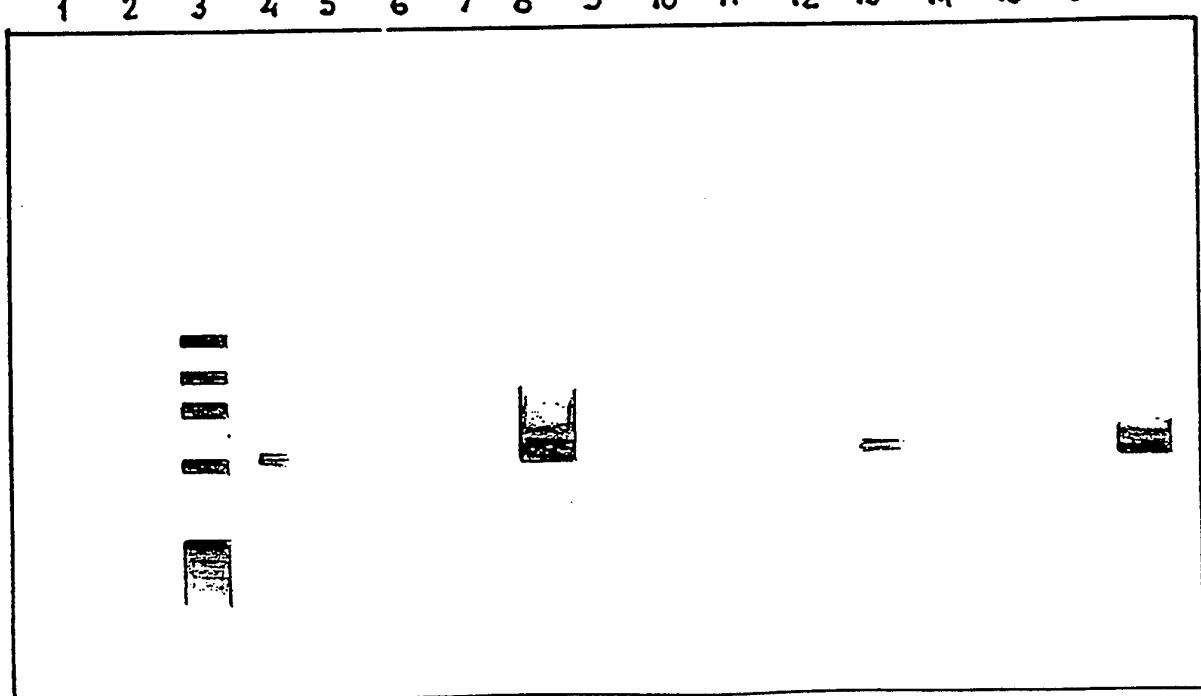


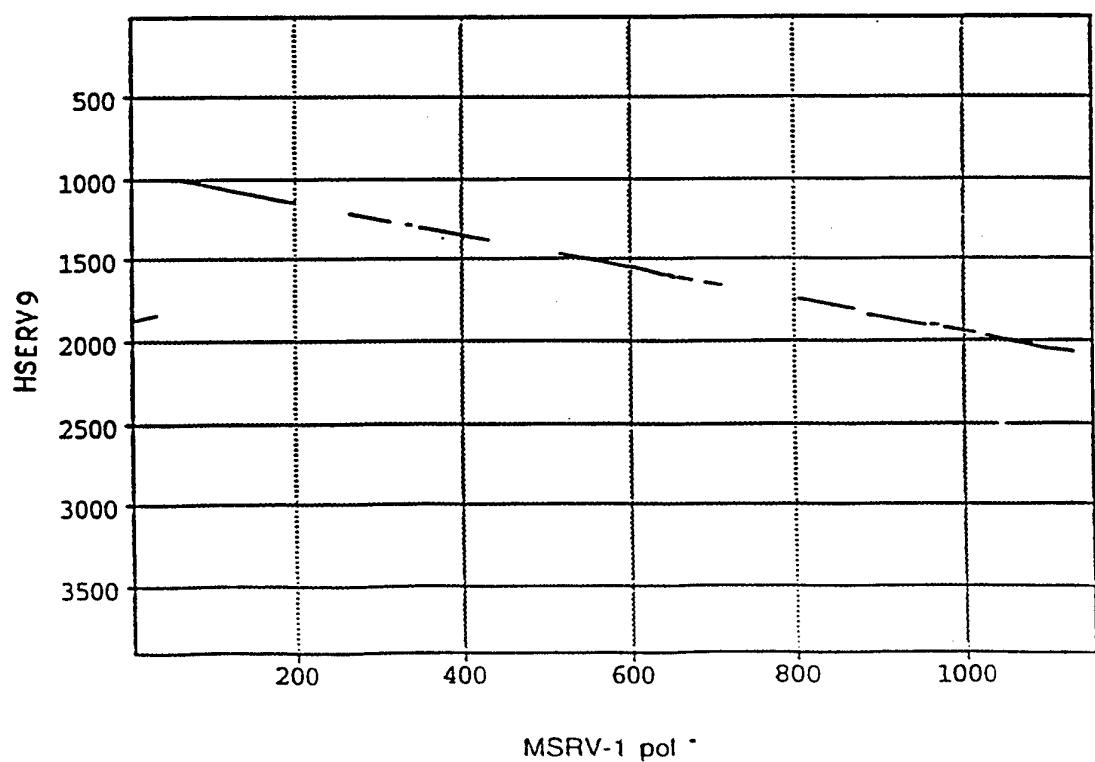
FIG. 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17



11/48

FIG. 12



12/18

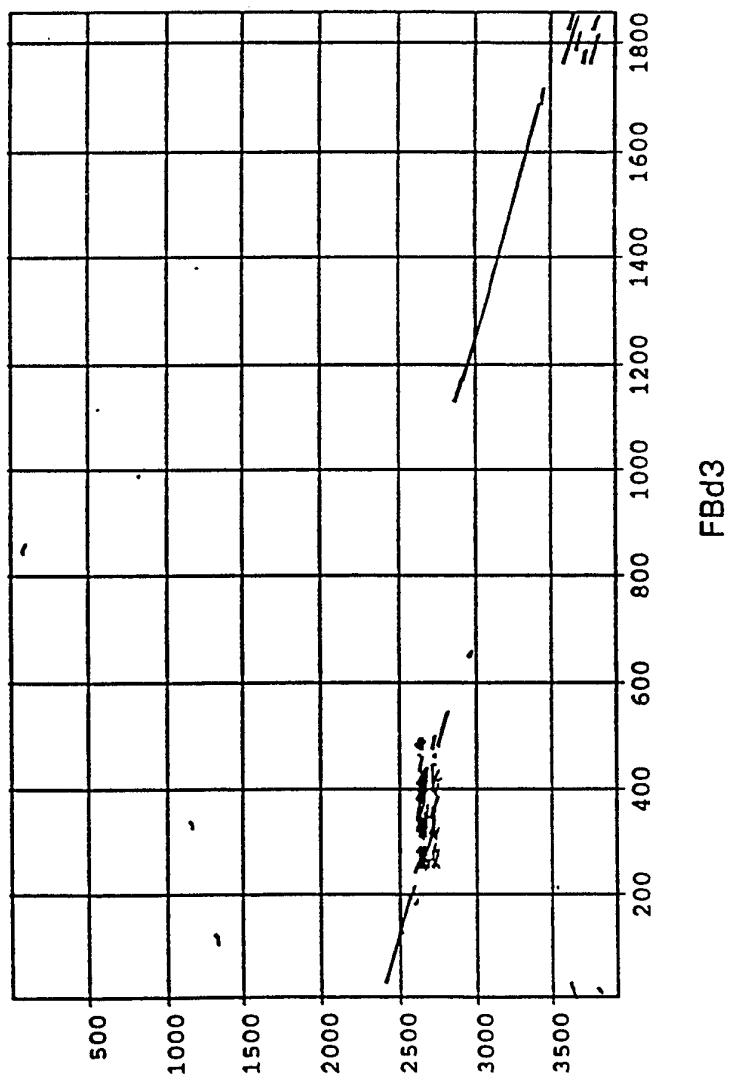
FIG. 13

SEQ ID NO 46 (FBd3)

GTGCTGATTGGTGTATTTACAATCCTTATCTAATCCGAAATGCCATGTTG
CAATATGGAAAGAAAGGGAGTCCTAACCTCTGGGGGAAACCCCCATTAAA
TACCACAAGTAAATCATGGAGTTATTGCACACAGTCAGAAAAGGGAAAGAGGGAGAA
GGTGGAAAGTCTTACACTGCCAAGCCATCAGAAAAGGGAAAGAGGGAGAA
GAGCAGCATAAGTGGCTACAGAGGAAGGAAAGACTAGCAGAAAGGAAA
GAGAGAAAGAGACAGAAAGTCAGAGAGAGAGAGGAAGAGACAGAGCA
CAAAGAGGGAGTCAGAGAGAGAGACAGAGAGTCAGAGAGAAGGAA
AGAGAGAGAGGAAGAGACAAAGAATGAATCAAACAGAGAGACAGAAAGT
CAGAGAGAGAGAGAGAGGAAGAGACAGAGAGAAAAAGAGGGAGTCAGAA
AAAGAGAGACCAAAGAAGAAGTCCAAAGAGAAAGAGAGATGGAAG
TAGTAAAGGAAAAACAGTGTACCTTATTCTTAAAAGCCGGGTAAATT
AAAACCTATAATTGATAACTGAAGGTCTCTGTAAACCTGTAACACTCC
AATACCACCTTGTGTCAAGTGTAAACAAGGGCGTAGCCAAAAGCACTG
AGGCCACTAACAAACCCATAGCCTTCTATCAAATTCTTAACCCAGCAGG
TTCTTAACAGGGGATCTAAATCTTAATTACCATACAATGGTCCAAC
CAGACTTAGGAGGAATTCCCTCAGGACGGGAAGATAAGATGCTCCTCCA
GGCGATTAAGGGAGAAAGACACAATGGGTATTAGTAAGTGCAAGGGGA
ACACTTGTAGAAGCAAAGTTAGAAAATTGCCAATAATTGGTTGCTCAA
GAGTTGTTGCACTCAGCAAACCTTGAAGTACTGCAGAATCAGAAAGGA
GCCATCTATACCAATTCTAAGTTAATATGGACTGAAGGGAGGTTTATTAAAT
ACCAAAGAGAAATTAAATCCAAACTTATAAGGTTTCAACCAAAGTAA
AGTTGCTAAAAGTAAACAGCGTAACATGTATTATCCTACTACCACACACT
CTCAAAGGATTCTCAGACAGTTGCAAGAAATAATGATATCTATCCTTAC
TCTACAATCCAAATAGACTCTTGGCAGCAGTGACTCTGCACCTTCTAAG
AGGCCTAGACCTCCTCACTGCTGAGAAAGGAGGACTCTGCACCTTCTAAG
GGAAGAGTGTGTCTTACACTAACAGTCAGGGATAGTATGAGATGCTGC
CCGGCATTACAGAAAAGGCTCTGAAATCAGACAACGCCTTCAAATT
CTATACCAACCTCTGGAGTTGGCAACATGGTTCTCCCTTCTATGTCCC
ATGGCTGCCATCTGCTATTACTGCCTTGGGCCCTGTATTAAACCTCC
TTGTCAAATTGTTCTAGGATCGAGGCCATCAAGCTACAGATGGTCTT
ACAAATGGAACCCAAATGAGCTCAACTATCAACTCTACTGAGGACCCCT
AGACCAACCCCTGCCCTTCACTGGCTAAAGAGTCTCCGTCTGGAGGA
CACTACCACTGCAGGGCCCCATCTTGGCCCTATCCAGAAGGAAGTAGCTA
GAGCAGTCATTGCCAATTCCAAGAGCAGCTGGACTCTGGTCGGTGGGACTTG
GGGGATTGAGAGGTGAAGCCAGCTGGACTCTGGTCGGTGGGACTTG
GAGAACTTTGTGTCTAGCTAAAGGATTGAAATGCAACAATCAGTGTCT
GTGTCTAGCTAAAGGATTGAAATACACCAATCAGCAC

13/48

FIG. 14



HSERY9

14/48

FIG. 15

SEQ ID NO 51 (t pol)

GGCTGCTAAAGGAGACTTGTGGTTGTAGACAATGCCTACTTAGGTACCA
GGCCTTATTACTTGAGGGACTGGTGCCTCAGATGCGACTTGTGCAGCTCT
TAACCCAAACTTATGCTGCCAGAAGGATCTTTAGAGGTCCCCTAGCCA
ACCTGACCTCAACCTATATATACTGATGGAAGTCGTTGTAGAAAAG
GGATTACAAAGGGNAGGATATNCCATAGGTTAGTATAAAGCAGTACTTG
AAAGTAAGCCTCTTCCCCCCAGGGACCAGCGCCCCGTAGCAGAACTAGT
GGCACTGACCCCGAGCCTTAGAAACTTGGAAAGGGAGGAGGATAAATGTGT
ATACAGATAGCAAGTATGCTTATCTAATCCGAAATGCCATGTG

15/48

SEQ ID NO 52 (JLBc1)

TCAGGGATAGCCCCATCTATTGGTCAGGCACTGGCCAAGATCTAGGGA
 CATGCCACTTTAAGAGCCATTCTCAAGTCAGGTACTCTGGTCTTCGGT
 ATGTGGATGATTACTTTGGCTACCAAGTTCAGTAGCCTCATGCCAGCAGG
 CTACTCTAGATCTTGAACCTTCTAGCTAATCAAGGGTACAAGGCATCTA
 GGTTGAAGGCCAGCTTGCCTACAGCAGGTAAATATCTAGGCCTAATCT
 TAGCCAGAGGGACCAGGGCACTCAGCAAGGAACAAATACAGCCTATACTG
 GCTTATCCTCACCTAAGACATTAAACAGTTGCGGGGGTTCCTTGGAAATC
 ACTGGCTTTGGTGAATGGATTCCCAGATAACAGCAAGATTGGCAGGCC
 CCTCTATACTGTAATCAAGGAGACTCACGAGGGCAAGTACTCATCTAG
 AATGGGAACTAGGGACAGAAACAGCCTCAAAACCTTAAAGCAGGCCCTA
 GTACAATCTCCAGCTTTAAGCCTCCCACAGGACAAAATCTCTTATAC
 ATCACAGAGAGGGCAGAGATAGCTTGTGTCCTTATTCAAGACTCATGGG
 ACTACCCCACAACCAGTGGCACACCTAAGTAAGGAAATTGATGTAGTAGC
 AAAAGGCTGGCCTCACTGTTATGGTAGCTGTGGTGGCTGTCTTAGT
 GTCAAGAGCTATCAAATAATACAAGGAAAGGATCTCACTGTCTGGACTA
 CTCATGATGTAATGGCATACTAGGTGCCAAAGAAGTTATGGGTATCAGA
 CAACCACCTGCTTAGATACCAAGGGACTACTCCTGGAGGATTGGCTTCAAG
 TGCGTTTGTGGCCTCAACCTGCCACTTCTCCAGAGGATGGAGAG
 CCGCTTGAGCATGCTTGCAACAGGTTGAGGCCAGAATTATTCCACCGA
 GATGATCTCTAGAGTACCCCTAGCTAATCCTGACCTAACCTATATACCA
 ATGGAAGTTCATTTGTGGAAAACGGGATATGAAGGGCAGGTATGTCTAG
 TTAGTGTGTAATCATACTTGCAAGTAAGCCTTACCCAGGGCCAGCA
 CTCAGTTAGCAGAACTAGTCACACTTACCTAACCTAGAAGTATGCTATCTAATCCTAC
 GAAAAAGAATAAAATATGTATAACAGATAGTAAGTATGCTATCTAATCCTAC
 ATGCCCATGTCATGCAATATGGAAGGAAGGGAGTTCTTAACCCCTGGGG
 ACCCCCATTAAATACCAACAGGYAAATCATGGAGTTATTGCACGCAGTGC
 AAAACTCAAGGAGGTGGCAGTCTACACTGCCGAAGCYATCAAAAAGGG
 GAAGGAGAGGGAGAACAGCAGCATAAGTGGTGGCAGAGGCAGTGAAA
 GACCAGCAGAGAGAAGGAGAGAACAGTCACGACAGAAGGAAAGAA
 GAGGAGGAGACAGAGAGGAAGGAGACAGAGACAGTGTAGCCAAGAGAG
 AGACAGAGAGAGGAAGGAGACAGACAGAAAGTCCAAGAGAGAAGGAAAGA
 GAGGAAGAGACCAAGGAGTCCNAGAGAGAGAACAGTCAACGACAGAAGGAAAGAA
 AGAAAAAAACATTGTACCCATTCTTAAAAGCCGGGTATATTAAAACC
 TATAATTGATAATTGAGTTCTGCACCCCTCCAGGGGATYGTGGAGG
 AAACCCCTCAACCGATATGTGAAAATTGTTGGTGTCCCTATGTCTCAATT
 CCAGCCAATACCCCTTGTGTTTGTGAAACGAGGGTGTAGAGCGCAGAC
 AGGGAGACCTCTGACAATCCATACCCCTCTATCCAAAATCCTAACCCAG
 CAGGTTTCTAAAGGGATCTAAATCTAATTAAATTACCATACAAAGGTC
 AAACCCAGATCTAGGAGGAACCTCTTCAGGACAGGATGATAGATGTTCT
 CCCAGGCATTAAAGAAAATAAAAGACACATGGGCAGCCAGTAAGTGT
 AAGGGAACACTAGTAGAAGCAGTTAGGAGAAGTTGCTAATAATTGGTCT
 ACTCCAAATGTGTGAGTTGTCGCACTCAGGCCAAATCTAAAGTACTTAC
 AGAATTAGGGAGGAGGCCATTACCCAATTCTAAGTTAATATGGACTGGAT
 GAGGTTTATTAAATAGCGAAGGAGAATTAAATCTAAACTNACAAGGTTT
 CAACTAAAGTAAATTCTAAGCTAACAGTGTAAACATGCATTATCCTA
 CTACAACACACTCTCANAGGATTCTCAGACAGTTACAAGAAATAACAA
 AATCTATCTGGTAAGGATAGTAACTACAATCCAAATACATTCTTGGCAG
 CAGTGACTCTC

FIG. 16

16/48

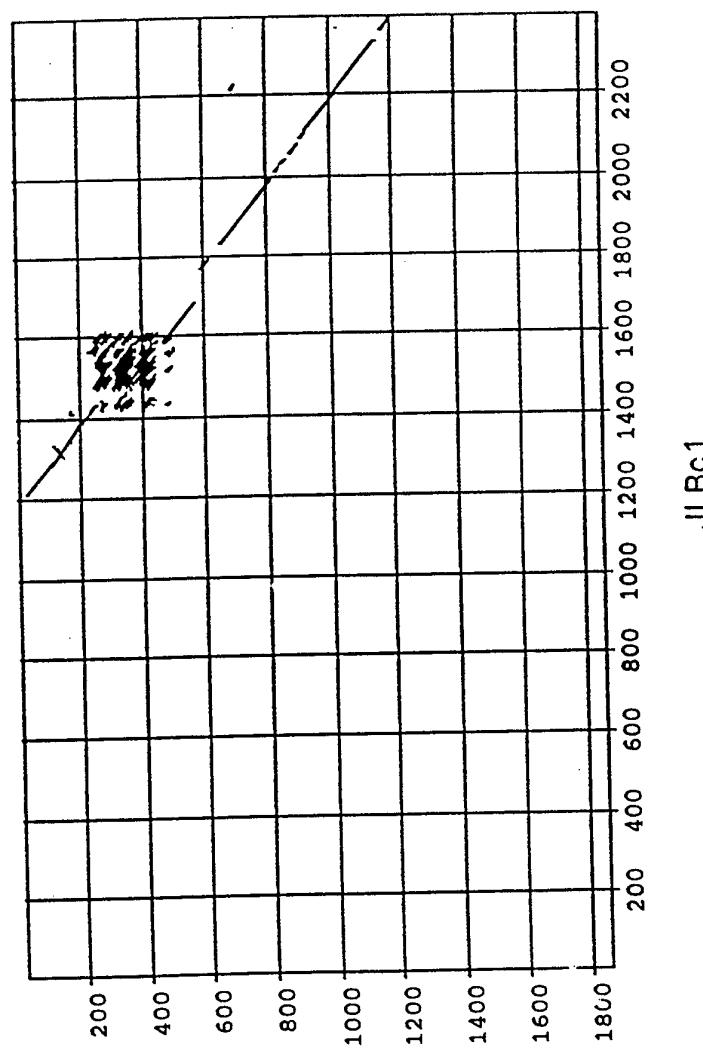
SEQ ID NO 53 (JLBc2)

TCAGGGATAGCCCCATCTATTGATCAGGCCTAGCCAAAGATCTAGGCC
 ACTTCTGAAGTCCAGGCATTCTAGTCCTTCAGTATGTGGATGATTTACTTT
 GGCTACCACTTGGAAAGCTCATGCCAGCAGGCTACTTGAGATCTCTGAA
 CTTCTAGCTAATCAAGGGTGTATGGCATCTAAATTGAAAGTCCAGCTG
 CCTACAAACAAGTCAAATATCTAGGCCTAATCTTAGATAGAAGAACCA
 CCCTCAGCAAGGAATGAATAAAGCTATGCTGGCTTATCGGCACCCCTAAGA
 CATTAAAACAATTGTGGGGGTTCTTGGAACTACTGGCTTTGCCGACTAT
 GGATCCCTGGATAGAGTGGAGATAGCCAGGCCCCCTTATTACTCTTATCAA
 GGAGACCCAGAGGGCAAATACTTATCTAGTATTATGGGNACCAGAGGCAG
 AAAAGCCTTCAAACCTTAAAGGAGACCTAGTACAAGCTCCAGCTTAA
 GCCTTCCCACAGGACAAANCTTCTTTATATGTACAGAGAGAGCAGGAA
 TAGCTCTGGAGTCCTACTCAGACTTTGGACGACCCCACGCCAGTGGC
 RTACCTAAGTAAGGAAATTGATGTAGTAGCAGGAAAGGCTGGCTCACTGTT
 ATGGGTAGTTGGCGCTGGCAGTCTTACTGTCAAAGGCTATCAAATAAT
 ACAAGGAAAGGATTCACTATCTGGACTACTCATGAGGAAATGGCATATT
 AGGTGCCAAAGGAAGTCTTGGCTATCAGACAACCACCTGCTCAGATCCA
 GGCACTACTGATTGAGAGACCACTGCTTAAATATGTATGTGTGTGG
 CCCTCAACCCTGCCACTGTTCTCCAGAAGATGGAGAACCAATGAAGCATT
 ACTGTCAACAAATTAGAGTCCAGAGTTATGCTGCCTGAGAGGATCTCTAG
 AAGTCCCCTAGCTAATCTGACCTAACCTATATGCTGATGGAAGITCAC
 TTGTGGAGAATGGATACGAAAAGCACATTATGCCATAGTTAGTGAGGTA
 ACAGTACTTGAAGTAAGCCTATCCCCCATGGACCAGAGGCCAGTTAGCA
 GAACTAGTGGCAGTTACCTACCGCTTAAAGCCTAGAAGTAGGAAAGGGAAAATAAT
 AAATGTGTATACAGATAGCAAGTATGCTTATCTAACCTACATGCCATGC
 TGCAGTATGGAAAGAAAGGGAGTCTAACCTCTGGGGAACCCCCATTA
 AATACCACAAGGCAAATCATGGAGTTATGCTAGTGTAGCAGGAAACCTCAA
 GTAGGTGGCAGTTTACACTGCCTGAAGCTATGGGAAGGAGAGGAGA
 ACAGCAGCATAAGTGGTAGCAGAGGCAGCAGAAAGACTAGCAGAGAGGA
 GAGGTAGGGAAAGACAGAAAGTCAAAGAAAAGAAGTCAAAGACAGACA
 GAGAAAGAGACAGAGGGAGCCAGAGAGAAAAGAGAGAACGAAAAGA
 GACAGAATGTCAAAGAACAGAAGAGAGAGGCAAGGCCAGAACAGAGITAAG
 AAAGTGGAAAGAGAGATGGAATAGTAAAGAAAAACAGTGTACCTAT
 TCCTTAAAGCCAGGGTAAATTAAACGTATAATTATAATTGGAAGG
 TCTTCTCCATAACCCTATAACATTAAACACCCTTGTGTCAGTGTAAAC
 AAGAGCATGCCAAAGCACTGAGGCCACTGACAAACCCATGCCTCCT
 ATCAAAATCTTAACCTGCAGGTTCTAACAGGGGATCTAAATCTCAA
 CTAATCACCATAACATGGTCCGACCAGACCTAGGAGCGACTCCCTCAGG
 ACAGAAGGATGGATGGTCTCCAGGCCATTAGGGAAAGAGACACAAT
 GGGTATTCAAGTGTAGAAGGAAACTCTGTAGAAGCAGTTAGGAAGATT
 GCCTAATATTGGTCTGCTCAAATGTGCCAGCTGTTGCACTCAGCTAAC
 CTTAAATTACTACAGAATTAGGAAGGAGCCATCTATACCAATTCTGAGTT
 AATATGAGCTGAACAAGTTCTTAAATAGCAAAGAATCATGAAATCTCA
 AACTGCAAAGTTCAACAAAAGTAAAGTTGCTGAAAGTTAGCAGTGT
 ACATGTATTATCCTAACTCTAACTCTGTGGAAATCAGACCCCTATCAGTGC
 CCCTCAAAGCTGAAGTCCATCAGCATATGCCATACAACTAATACCCCTAT
 TTATAGGGTAGGAATGCCACTGCTACAGGAATGGGAGTAACAGGTTAT
 CTACTTCATTATCCTATTACCACACACTCTAAAGGATTCTCAGACAGTT
 ACAAGAAATAACAAAATCTATCCTACTCTNTARTCCAAATAGRTTCTT
 GGCAGCAGTGACTION

FIG. 17

17/48

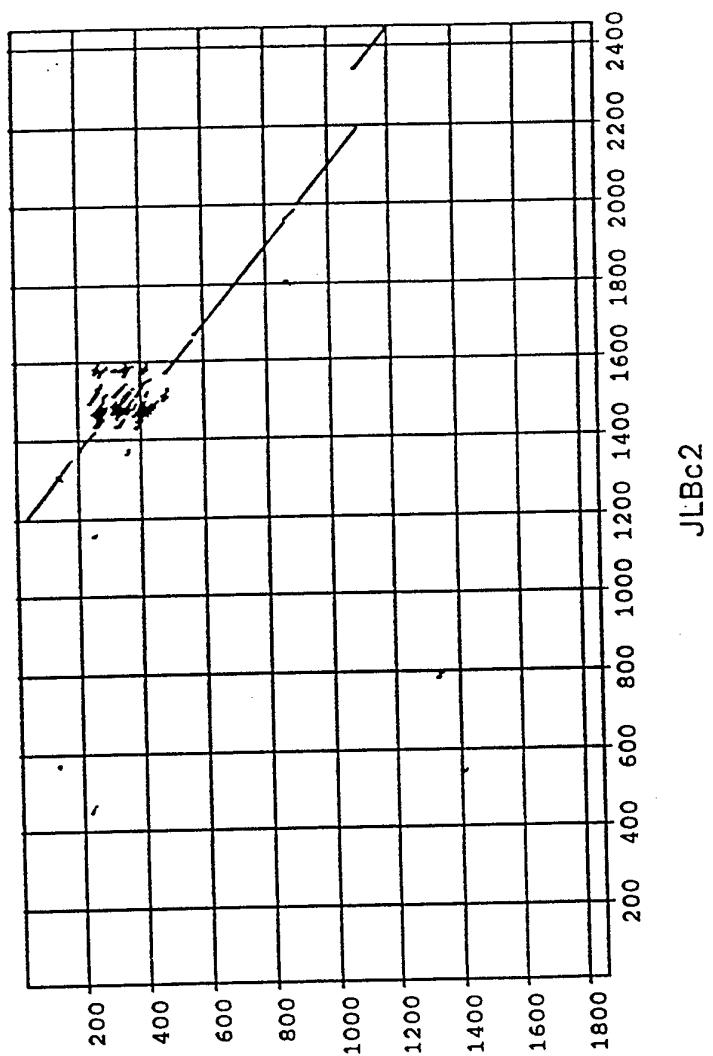
FIG. 18



FBd3

18/48

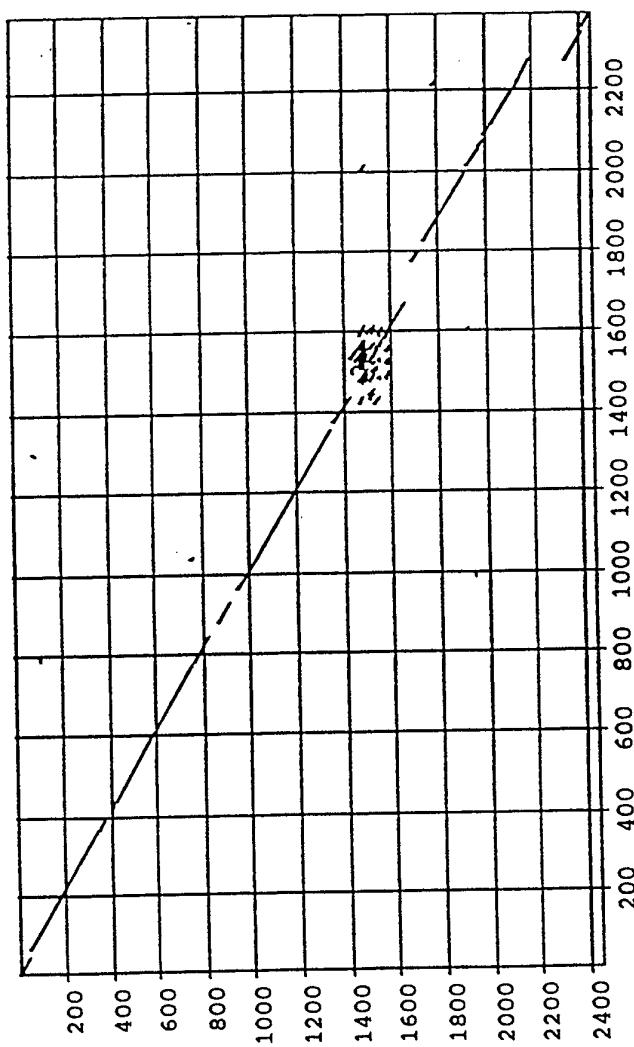
FIG. 19



FBD3

19/48

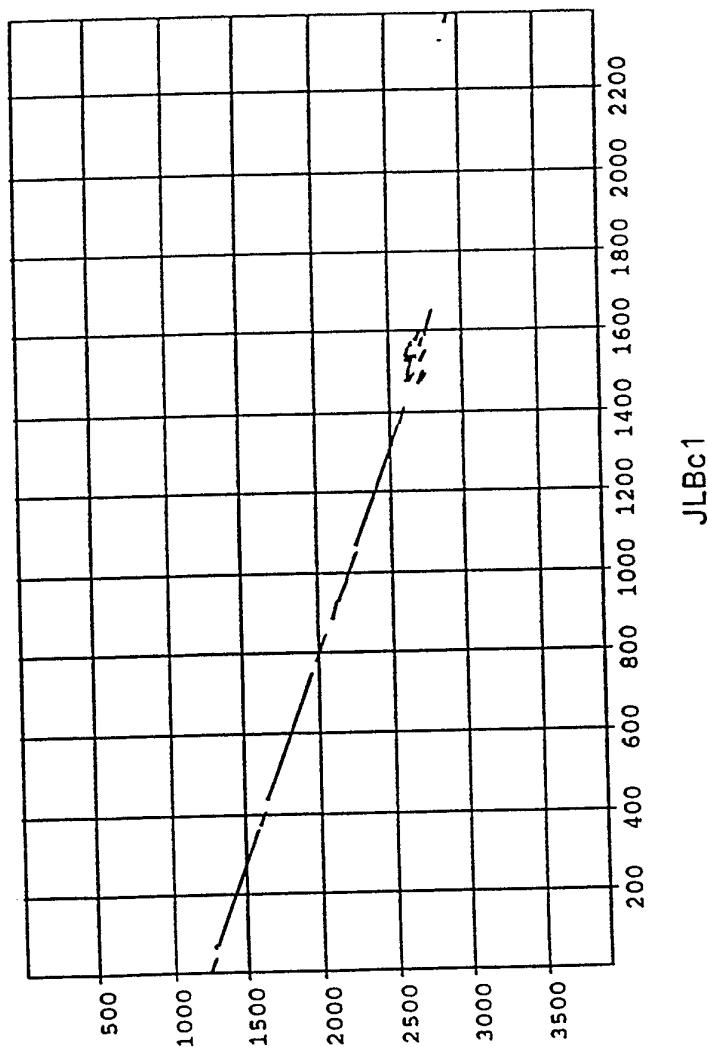
FIG. 20



JLBC2

20/48

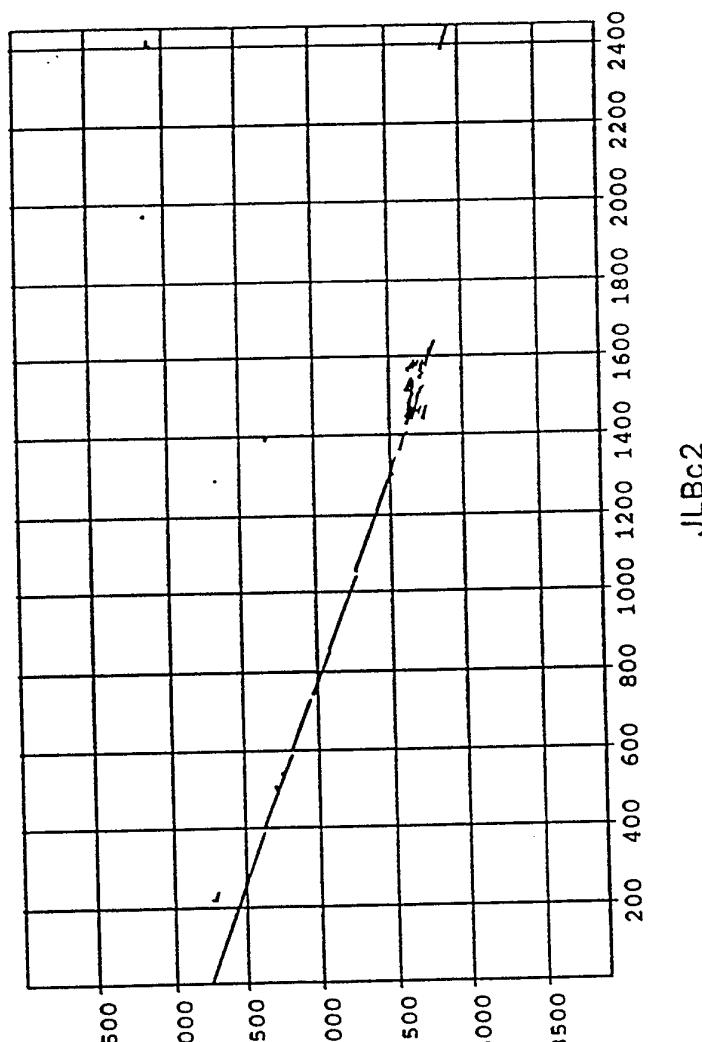
FIG. 21



HSERY9

21/48

FIG. 22



HSERY9

22/48

1 TTCTGAGTT CTTGCACTAA CCTCAAATGA GAGAAGTGCC GCCATAACTG CAACCCAAGA
61 GTTGGCGAT CCCTGGTATC TCAGTCAGGT CAATGACAGG ATGACAACAG AGGAAAGATA
121 ATGATTCCCC ACAGGCCAGC AGGCAGTTCC CAGTGTAGAC CCTCATTAGG ACACAGAATC
181 AGAACATGGA GATTGGTGCC GCAGACATTT GCTAACTTGC GTGCTAGAAG GACTAAGGAA
241 AACTAGGAAG ATATGAATTA TTCAATGATG TCCACTATAA CACAGGGAA AGGAAGAAAA
301 TCCTACTGCC TTTCTGGAGA GACTAAGGGA GGCATTGAGG AAGCATACCA GGCAAGTGGA
361 CATTGGAGGC TCTGGAAAAG CGAAAAGTTG GGAAAAGTAT ATGCTAATA GGGCTTGCTT
421 CCAGTGTGGT CTACAAGGAC ACTTTAAAAA AGATTGTCCA ATAGAAATAA GCCACCACCT
481 CGTCCATGCC CCTTATGTCA AGGAATCAC TGGAAAGGCC ACTGCCAG GGGATGAAGG
541 TCCTCTGAGT CAGAAGCCAC TAACCAGATG ATCCAGCAGC AGGACTGAGG GTGCCCGGGG
601 CAAGCGCCAG CCCATGCCAT CACCCCTCAC A GAGCCCCAGG TATGCTTGAC CATTGAGGGT
661 CAGAAGGGTA CTGTCTCCTG GACACTGGCG GGCCTCTCA GTCTTACTTT CCTGTCCTGG
721 ACAACTGTCC TCCAGATCTG TCACTGTCCG AGGGGTCCTA GGACAGCCAG TCACTAGATA
781 CTCTCTCCAG CCACTAAGTT GTGACTGGGG AACTTTACTC TTCCACATGC TTTTCTAATT
841 ATGCCTGAAA GCCCCACTCT CTTGTTAGGG GAGAGACATT CTAGCAAAAG CAGGGGCCAT
901 TATACATGTG AATATAGGAG AAGGAACAAAC TGTGTTGTG CCCCTGCTTG AGGAAGGAAT
961 TAATCCTGAA GTCCGGCAA CAGAAGGACA ATATGGACAA GCAAAGAATG CCCGTCTGT
1021 TCAAGTTAAA CTAAAGGATT CCACCTCCTT TCCCTACCAA AGGCAGTACC CCCTCAGACC
1081 CGAGACCCAA CAAGAACTCC AAAAGATTGT AAAGGACCTA AAAGGCCAAG GCCTAGTAAA
1141 ACCAAGCAAT AGCCCTTGCA AGACTCCAAT TTTAGGAGTA AGGAAACCCA ACGGAC

SEQ ID NO 56 (GM3)

FIG. 23

23/48

HSERV9

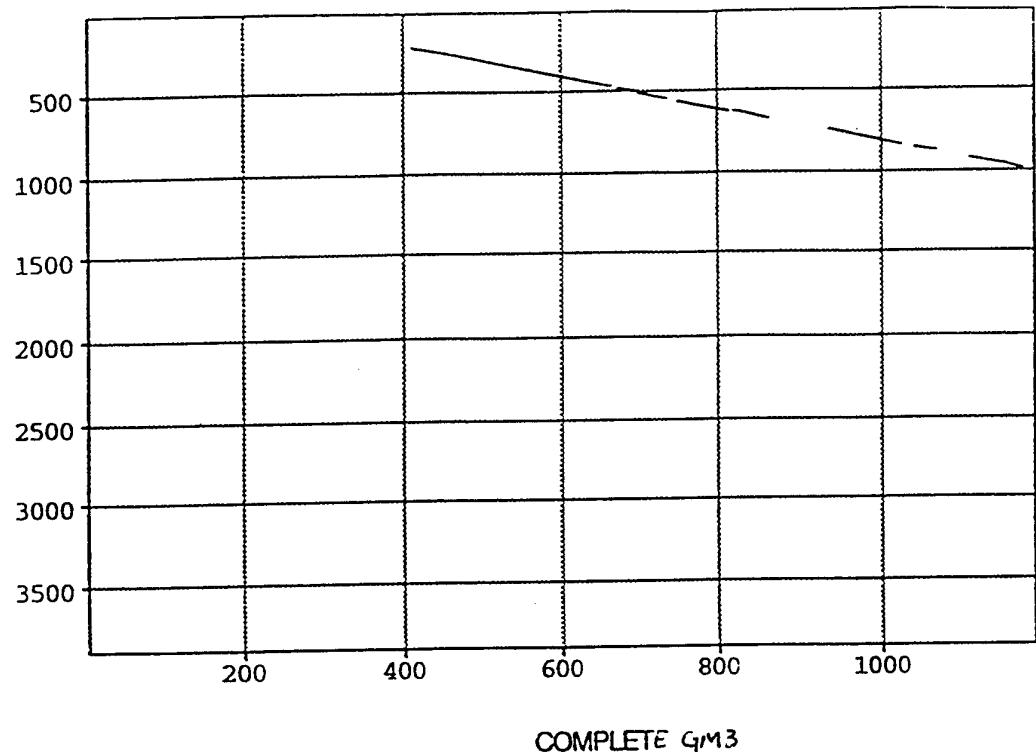
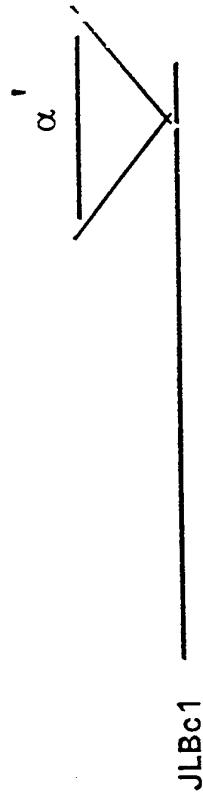
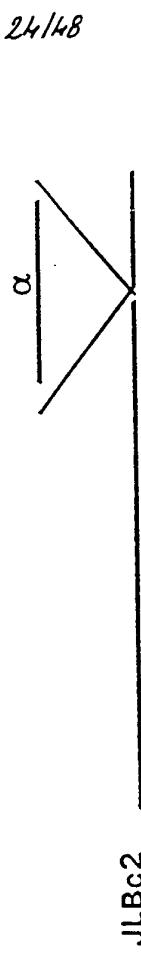


FIG. 24

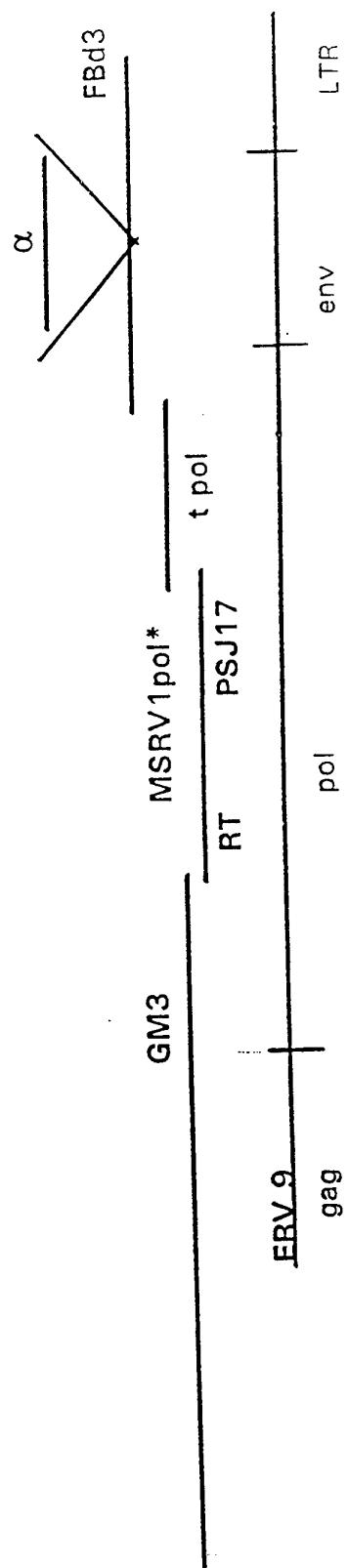
FIG. 25



JLBc1



JLBc2



24/48

25/48

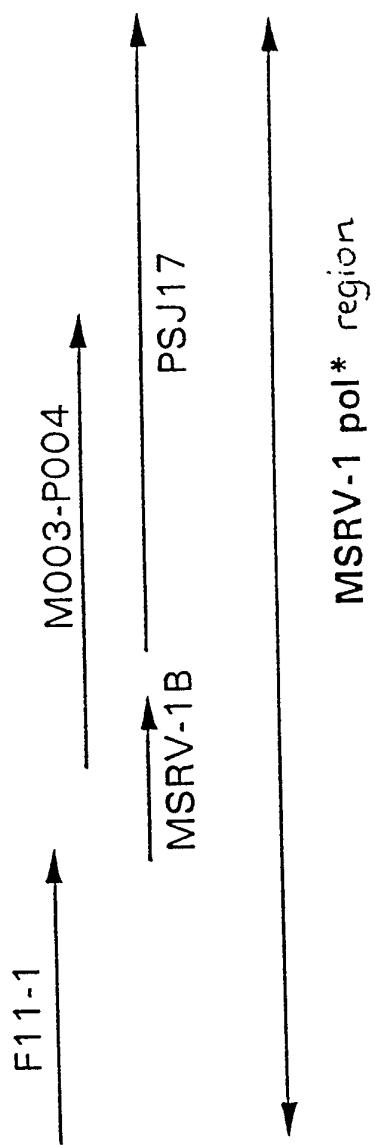


FIG. 26

2648

FIG. 27a

SEQ ID NO 57 (POL)

ATG ATC CAG CAG GAC NCA GGG TGC CCG CAA GGG CCA GGG CCA GGG CTC ACT GCC ATC ACC CTC ACA GAG CCC CAG GTA TCC TGC ACC ATT GAG 90
 M I Q Q D X G C P G C P A H A P A H A I T L T E P Q V C L T I E

 CCT CAG AAG CGT NAC TGT CTC CTC GAC ACT GGC TCC GCA GTC TCA GTC TTA CTT TCC TGT CCT GGA CAA CTG TCC TCC AGA TCT GTC ACT 180
 G Q K G X C L L D T G G A F S V L L S C P G Q L S S R S V T

 GTC CGA CGG GTC CTA CGA CGA CGA GTC ACT AGA TAC TTC TCC CAG CCA CTA AGT TGT GAC TCG CGA ACT TTA CTC TTC CCA CAT GCT TTT 270
 V R G V L G Q P V T R Y F S Q P L S C D W G T L L F P H A F

 CTA ATT ATG CCT GAA AGC CCC ACT CTC TTG CGG AGA GAC ATT CTA CGA AAA CGA CGG GCC ATT ATA CAT GTG AAT ATA CGA GAA CGA 360
 L I M P E S P T L L G R D I L A K A G A I I H V N I G E G

 ACA ACT GTT TGT TGT CCC CTC CTC GAG GAA GGA ATT ATT CCT GAA GTC CGG CGA ACA GAA GCA TAT GGA GAA AGA ATT GCC CGT 450
 T T V C C P L L E E G I N P E V R A T E G Q Y G Q A K N A R

 CCT GTT CAA GTT AAA CTA AAG GAT TCC ACC TCC TTT CCC TAC CAA AGG CAG TAC CCC CTC AGA CCC GAG ACC CAA CAA GAA CTC CAA AAG 540
 P V Q V K L K D S T S F P Y Q R Q Y P L R P E T Q Q E L Q K

 ATT GTA AAG GAC CTA AAA GCC CAA GGC CTC GAA GTC AAA CGC AAT AGC CTC ATT TTA CGA GTA AGG AAA CCC AAC CGA 630
 I V K D L K A Q G L V K P S N S P C K T P I L G V R K P N G

 CAG TTG AGG TTA GTG CGA GAA GTC AGG ATT ATC AAT GAG CCT GTT CCT CTA TAC CCA CCT AAC CCT TAT ACA GTG CTT TCC 720
 Q W R L V Q E L R I I N E A V V P L Y P A V P N P Y T V L S

 CAA ATA CGA GAG CGA GCA GAG TTG TTT ACA GTC CTC GAC CTT AAG GAT CGC TTG ATC CCT GTC ATC CCT GAC TCT CAA TTC TTG 810
 Q I P E E A E W F T V L D L K D A F F C I P V R P D S Q F L

 TTT CGC TTG GAA GAT CCT TTG AAC CGA ACG TCT CGA CTC ACC TGG ACT GTT TTA CGG CGG TTC AGG GAT AGC CCC CAT CGA TTG GGC 900
 F A F E D P L N P T S Q L T V L P Q G F R D S P H L F G

 CAG CGA TTA CGC CGA GAC TTG AGT CAA TTC TCA TAC CTC GAC ACT CCT GTC CCT CAG TAC ATG GAT GAT TTA CCT TTA GTC GCC CGT TCA 990
 Q A L A Q D L S Q F S Y L D T L V L Q Y M D D L L V A R S

 GAA ACC TTG TGC CAT CGA CGC ACC CGA GAA CGC TTC TTA ACT TTC CTC ACT ACC TGT CGC TAC AAG GTT TCC AAA CGA AAG CCT CGG CTC TCC 1080
 E T L C H Q A T Q E L T F L T C G Y K V S K P K A R L C

27/48

FIG. 27b

SEQ ID NO 57 (POL)

TCA CAG GAG ATT AGA TAC TTA GCG CTA AAA TTA TCC AAA GGC ACC AGG GCC CTC AGT GAG GAA CGT ATC CAG CCT ATA CGT TAT CCT 1170
 S Q E I R Y X G L K L S K G T R A L S E E R I Q P I L A Y P
 CAT CCC AAA ACC CTA AAG CAA CTA AGA CGG TTC CTC CTC CGG ATA ACA GGT TTC TGC CGA AAA CAG ATT CCC AGG TAC ASC CCA ATA GCC AGA 1260
 H P K T L K Q L R G F L G I T R K C R Q I P R Y X P I A R
 CCA TTA TAT ACA CTA ATT ANG GAA ACT CAG AAA GGC AAT ACC TAT TTA GTA AGA TGG ACA CCT ACA GAA GTG CCT TTC CAG GCC CTA AAG 1350
 P L Y T L I X E T Q K A N T Y L V R W T P T E V A F Q A L K
 AAG GCC CTA ACC CAA GGC CCA GTG TTC AGC TTG CCA ACA GGG CAA GAT TTT TCT TTA TAT GCC ACA GAA AAA ACA GGA ATA CCT CTA GGA 1440
 K A L T Q A P V F S L P T G Q D F S L Y A T E K T G I A L G
 GTC CTT ACG CAG GTC TCA CGG ATG AGC TTG CAA CCC GTG GAA TAC CTC AGT AAG GAA ATT GAT GTC GCA AAG GGT TGG CCT CAT NGT 1530
 V L T Q V S G M S L Q P V V Y L S K E I D V V A K G W P H X
 TTA TCG GTA ATG GAG GCA GTC TAA GTC TCT GAA GCA GTT AAA ATA CAG CGA AGA GAT CTT NCT GTG TGG ACA TCT CAT GAT 1620
 L W V M X A V A V X V S E A V K I I Q G R D L X V W T S H D
 GTG AAC GGC ATA CTC ACT GCT AAA CGA GAC AAC CTT TTA GAC AAC CTT TTA CTT AAN TAT CAG CCT CTA TTA CTT GAA GAG CCA GTC 1710
 V N G I L T A K G D L W L S D N H L L X Y Q A L L E E P V
 CTG AGA CTG CGC ACT TGT CCA ACT CTT AAA CCC AAA CTT ATG CTG CCC AGA AGG ATC TTT NTA GAG GTC CCC TTA GCC AAC CCT GAC CTC 1800
 L X L R T C A T L K P L M L P R R I F X E V P L A N P D L
 AAC TAT ATA TAT ACT GAT GGA AGT TCG TTT GTC GAA AAG GGA TTA CAA ACG GAA GCA TAT NCC ATA CGT GAT AAA GCA GTC CTT 1890
 N Y I Y T D G S S F V E K G L Q R X G Y X I G V S D K A V L
 GAA AGT AAG CCT CTT CCC CAG GGA CCA GCG CCC CGG TTA GCA GAA CTA GTG GCA ACC CCG CGA GGC TTA GAA CTT TGG AAA GGG 1980
 E S K P L P Q G P A P P L A E L V A L T P R A L E L W K G
 AGG AGG ATA AAT GIG TAT ACA GAT AGC AGT TAT GCT TAT CTA ATC CGA AAT GCC CAT GTT TAT CTA ATC CGA AAT GCC CAT GTT GCA 2070
 R R I N V Y T D S K Y A V L I R N A H V A L E H V A
 ATA TGG AAA GAA AGG GAG TTC CTA ACC TCT GGG GGA ACC CCC ATT AAA TAC CAC AAG TTA ATC ATG GAG TTA TTG CAC ACA GTG CAA AAA 2160
 I W K E R E F L T S G G T P I K Y H K L I M E L H T V Q K

29/48

SEQ ID NO 57 (POL)

CTC AAG GAG GTC GAA GTC TTA CAC TGC CAA ACC CAT CAG AAA AGC GAA GAG CAG CAT AAG TCG CTA CAG ACC CAA CGA AAC
L K E V E V L H C Q S H Q K R E R G E E Q H K W L Q R Q G K 2250
ACT AGC AGA AAG GAA AGA GAG AAA GAG ACA GAA AGT CAG GAG AGA GAG GAG AGA GAG CAC AAA GAG CGA GTC AGA GAG AGA GAG
T S R K E R E T E S Q R E R E T E H K E V R E R E R E 2340
AGA CAG AGA GTC AGA GAG AAG GAA AGA GAG AGA CGA AGA GAC AAA GAA TGA
R Q R V R E K E R E R G R D K E 2391

FIG. 27c

29/48

FIG. 28

GATGCCTTTCTGCATCCCTGTACGTCCCTGACTCTCAATTCTGTTGCCTTGAAAG
ATCCTTGAAACCAACGCTCTCAACTCACCTGGACTGTTTACCCCAAGGGTTCAGGGA
TAGCCCCATCTATTGGCCAGGCATTAGCCCAAGATGCCTTTGCATCCCTGTACGTG
ACTCTCAATTCTGTTGCCTTGCCCTTGAAAGATGCTTGAAACCCAACGTCTCAACT
CACCTGGACTGTTTACGCCAAGGGTTCAGGGATAGCCCCCATCTATTGGC
CAGGCATTAGCCCAA

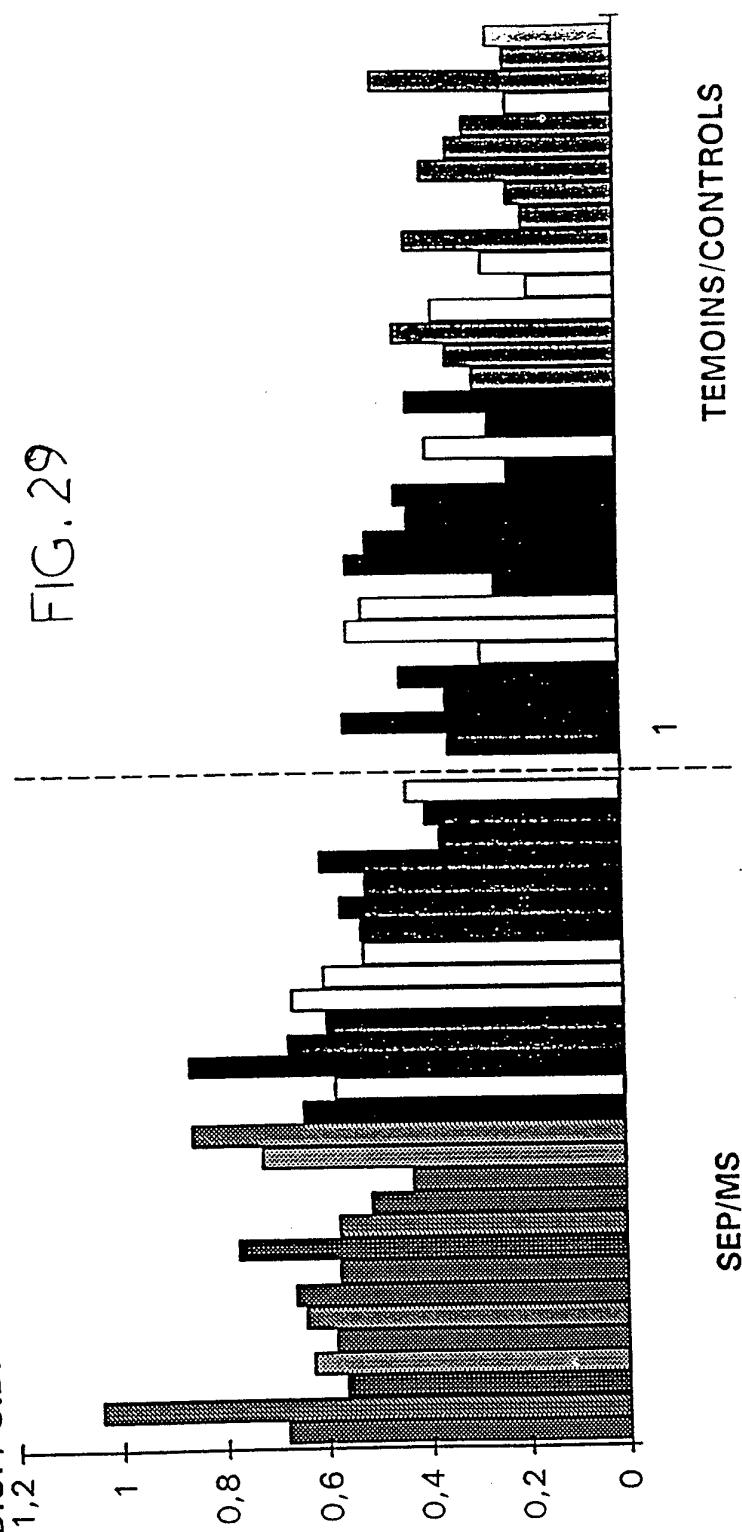
SEQ ID NO 40

Asp-Ala-Phe-Phe-Cys-Ile-Pro-Val-Arg-Pro-Asp-Ser-Gln-Phe-
Leu-Phe-Ala-Phe-Glu-Asp-Pro-Leu-Asn-Pro-Thr-Ser-Gln-Leu-
Thr-Trp-Thr-Val-Leu-Pro-Gln-Gly-Phe-Arg-Asp-Ser-Pro-His-
Leu-Phe-Gly-Gln-Ala-Leu-Ala-Gln

SEQ ID NO 39 (POL2B)

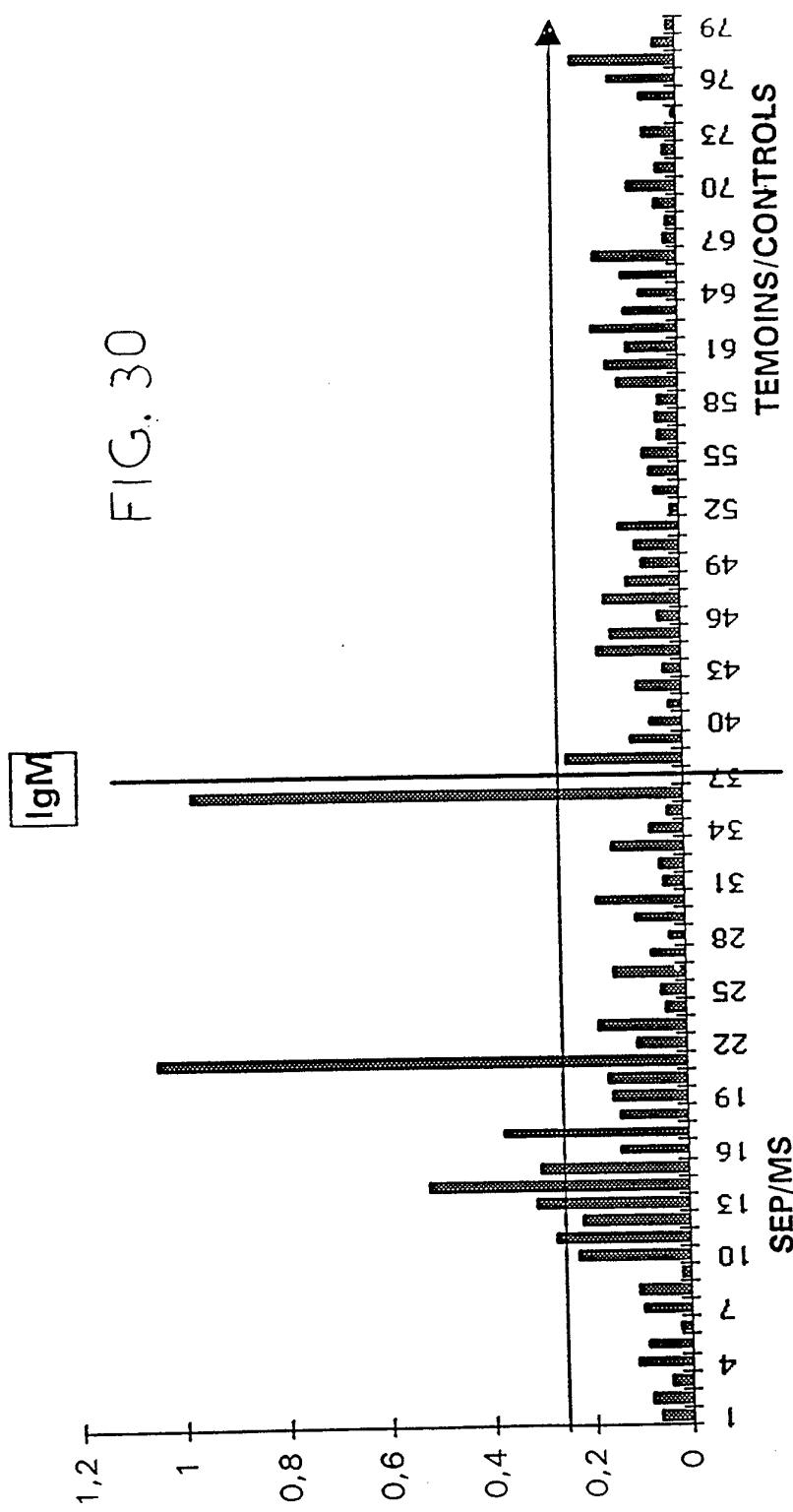
30/48

FIG. 29



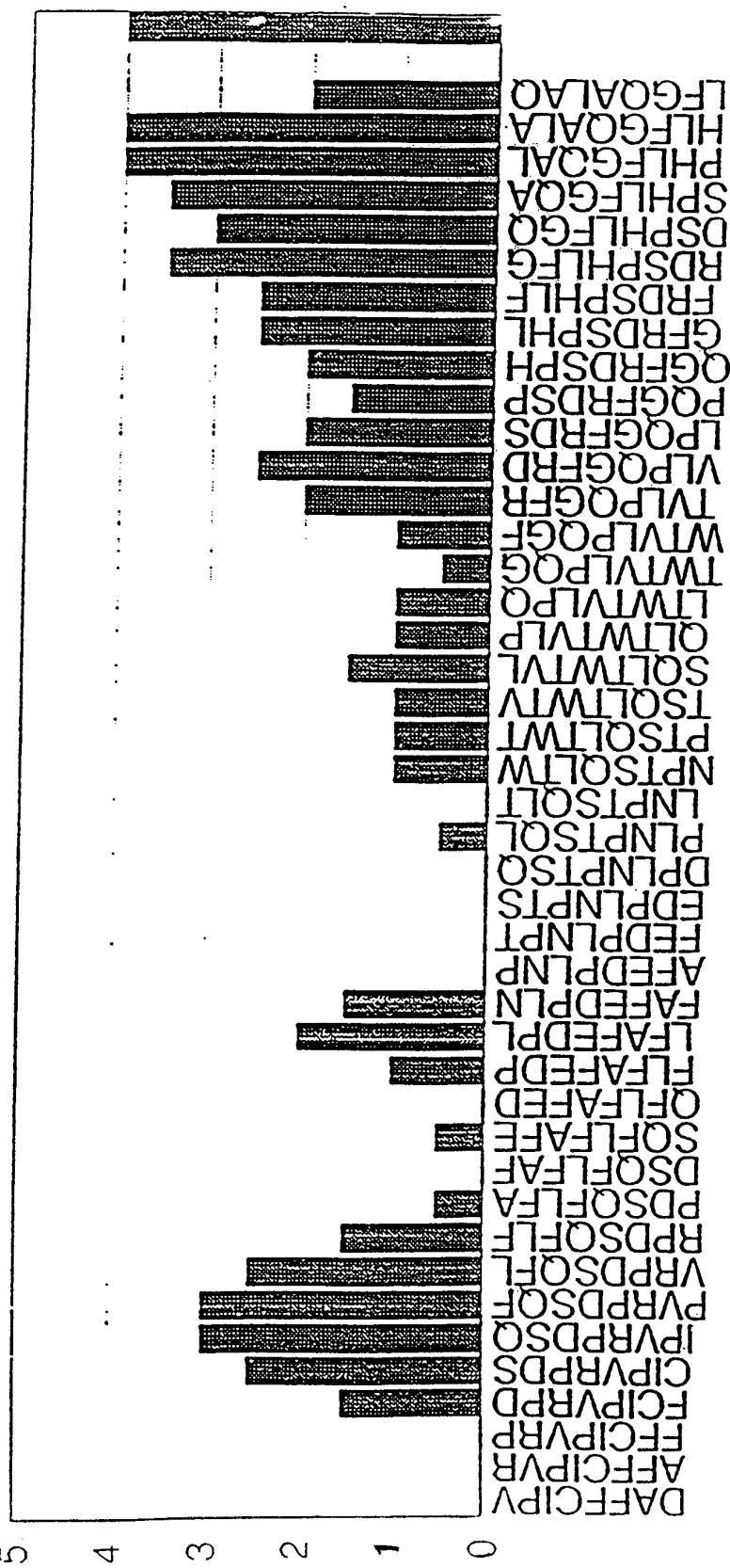
31/48

FIG. 30



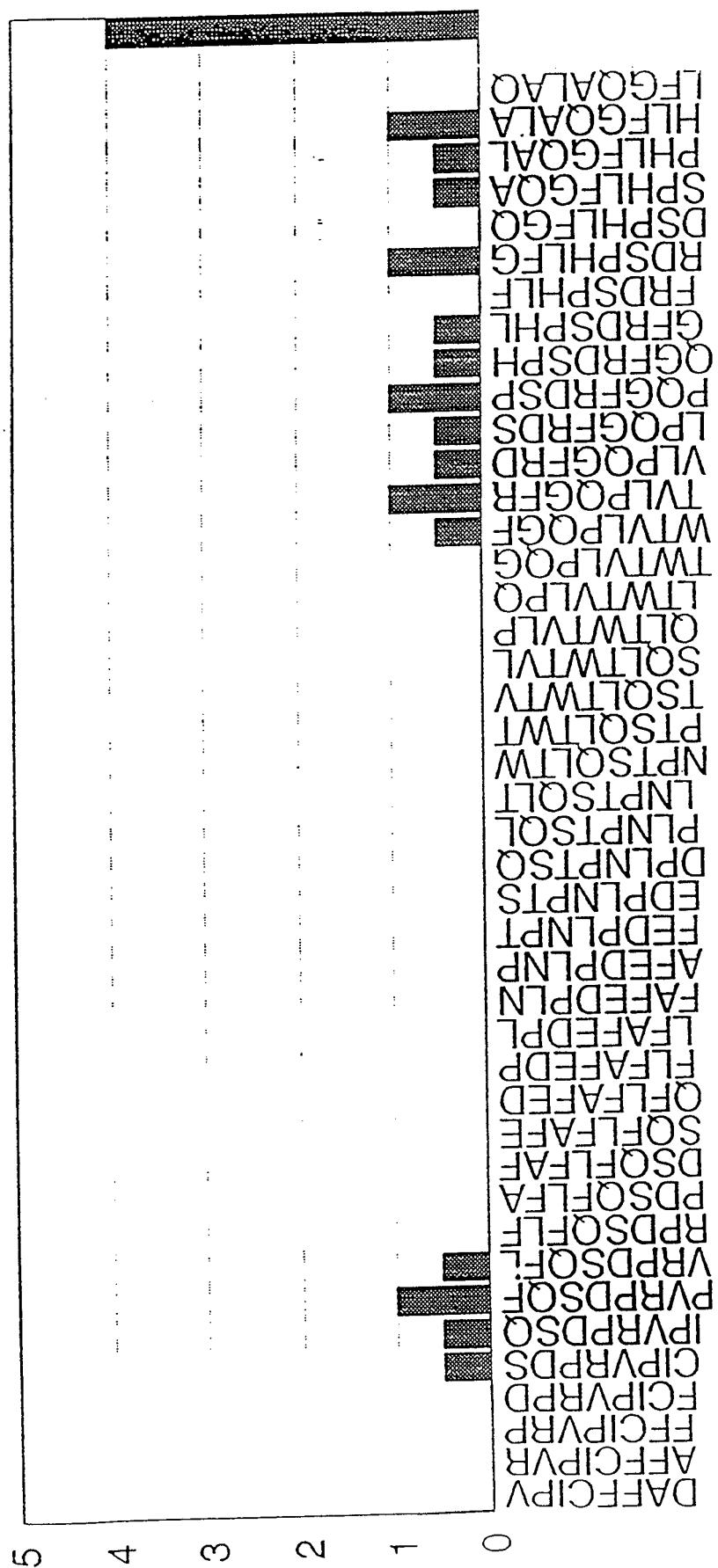
32/48

FIG. 31



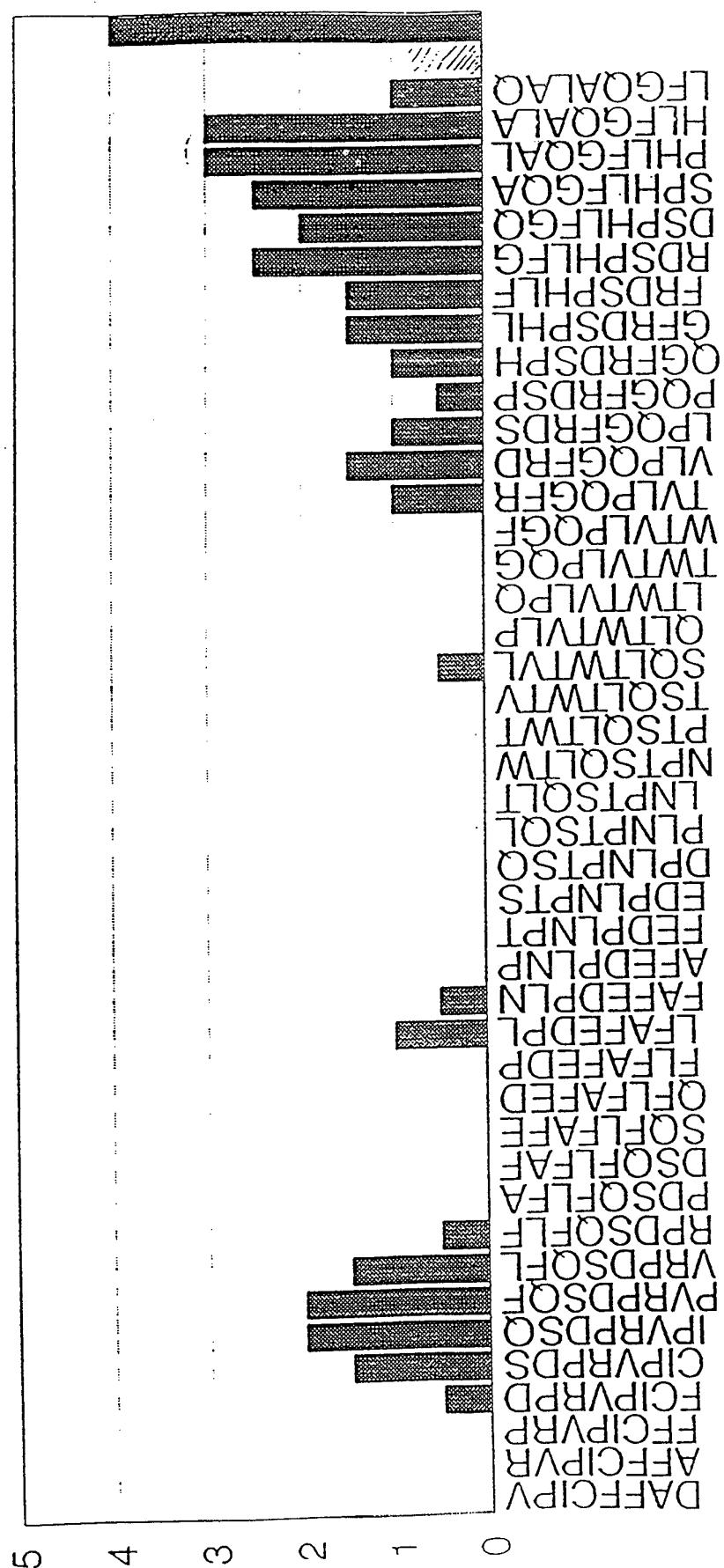
33/48

FIG. 32



34/48

FIG. 33



35/48

FIG. 34

Cys-Ile-Pro-Val-Arg-Pro-Asp-Ser-Gln-Phe-Leu SEQ ID NO 41

Val-Leu-Pro-Gln-Gly-Phe-Arg-Asp-Ser-Pro-His-Leu-Phe-Gly-
Gln-Ala-Leu-Ala SEQ ID NO 42

Leu-Phe-Ala-Phe-Glu-Asp-Pro-Leu SEQ ID NO 43
Phe-Ala-Phe-Glu-Asp-Pro-Leu-Asn SEQ ID NO 44

FIG 35

36/48

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
CTTCCCCAAC	TAATAAGGAC	CCCCCTTCA	ACCCAAACAG	TCCAAAAGGA	50
L P Q L	I R T	P L S	T Q T V	Q K D	
F P N . .	G P	P F Q	P K Q	S K R T	
S P T	N K D	P P F N	P N S	P K G	
CATAGACAAA GGAGTAAACA ATGAACCAA GAGTGCCAAT ATTCCCCGAT					100
I D K	G V N N	E P K	S A N	I P W L	
. T K E . T	M N Q R	V P I	F P G		
H R Q R	S K Q .	T K E C Q Y	S L V		
TATGCACCCCT	CCAAGGGGIG	GGAGAAGAAT	TOGGGCCAGC	CAGAGTGCAT	150
C T L	Q A V	G E E F	G P A	R V H	
Y A P S	K R W	E K N	S A Q P	E C M	
M H P	P S G G	R R I	R P S	Q S A C	
GTACCTTTTT CTCCTCACACA CTGAGCAA ATTAAAATAG ACNTAGGINA					200
V P F S	L S H	L K Q	I K I D	X G X	
Y L F	L S H T	. S K L K .	T . V N		
T F F	S L T	L E A N .	N R X R X		
ATTNTAGAT	AGCCCTGATG	GYTATATTGA	TGTTTACAA	GGATTAGGAC	250
X S D	S P D G	Y I D	V L Q	G L G Q	
X Q I	A L M	X I L M	F Y K	D . D	
I X R .	P . W	L Y .	C F T R	I R T	
AATCCCTTGA TCTGACATGG AGAGATATAA TATTACTGCT AAATCAGACG					300
S F D	L T W	R D I I	L L L	N Q T	
N P L I .	H G	E I .	Y Y C .	I R R	
I L .	S D M E	R Y N	I T A	K S D A	
CTAACCTCAA ATGAGAGAAG TGCTGCCATA ACTGGAGCCC GAGAGTTGG					350
L T S N	E R S	A A I	T G A R	E F G	
. P Q	M R E V	L P .	L E P	E S L A	
N L K .	E K	C C H N	W S P	R V W	
CAATCTCTGG TATCTCAGTC AGGTCATGA TAGGATGACA ACGGAGGAAA					400
N L W	Y L S Q	V N D	R M T	T E E R	
I S G	I S V	R S M I	G . Q	R R K	
Q S L V	S Q S	G Q .	. D D N	G G K	
GAGAACGATT CCCCCACAGGG CAGCAGGGCAG TTCCCTGATG AGCTCTCAT					450
E R F	P T G	Q Q A V	P S V	A P H	
E N D S	P Q G	S R Q	F P V .	L L I	
R T I	P H R A	A G S	S Q C	S S S L	
TGGGACACAG AATCAGAAC A TGGAGATTGG TGGCGAGAC ATTTA					495
W D T E	S E H	G D W	C R R H	L	
G T Q	N Q N M	E I G	A A D	I	
G H R	I R T	W R L V	P Q T	F	

37/48

FIG 36

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
CTTCCCCAAC	TAATAAGGAC	CCOCCTTCA	ACCCAAACAG	TCCAAAAGGA	50
L P Q L	I R T	P L S	T Q T V	Q K D	
CATAGACAAA	GGAGTAAACA	ATGAACAAA	GAGTCCAAT	ATTCCTGGT	100
I D K	G V N N	E P K	S A N	I P W L	
TATGCAACCT	CCAAGGGTG	GGAGAAGAAT	TGGCCCCAGC	CAGAGTGGAT	150
C T L	Q A V	G E E F	G P A	R V H	
GTACCTTTT	CCTCTCACA	CITGAAGCAA	ATTAATAG	ACCTAGGIAA	200
V P F S	L S H	L K Q	I K I D	L G K	
ATTCTCAGAT	ACGCCCTGATG	GYTATATIGA	TGTTTACAA	GGATTAGGAC	250
F S D	S P D G	Y I D	V L Q	G L G Q	
AATCCCTTGA	TCTGACATGG	AGAGATATAA	TATTACTGCT	AAATCAGACG	300
S F D	L T W	R D I I	L L L	N Q T	
CTAACCTCAA	ATGAGAGAAG	TGCTGCCATA	ACTGGAGCCC	GAGAGTTGG	350
L T S N	E R S	A A I	T G A R	E F G	
CAATCTCTGG	TATCTCAGIC	AGGTCATIGA	TAGGATGACA	ACGGAGGAAA	400
N L W	Y L S Q	V N D	R M T	T E E R	
GAGAACGATT	CCCCACAGGG	CAGCAGGGAG	TTCCTAGTGT	AGCTCTCAT	450
E R F	P T G	Q Q A V	P S V	A P H	
TGGGACACAG	AATCAGAACCA	TGGAGATTTGG	TGGGGCAGAC	ATTTACAAT	500
W D T E	S E H	G D W	C R R H	L Q L	
TGGGCTCTAN	AAGGACTINAG	GAAGACTAGG	AAAGACTANGA	ATTAATCAAN	550
A C X	K D X G	K L G	R L X	I I Q X	
GAATGTCACAT	ANNAACACAGG	GGAAAGGAGAG	AAAATCTAC	TGCTTTCIG	600
C P L	X H R	G K E E	N P T	A F L	
GAGAGACTAA	GGGAGGCATT	GAGGAAGCAT	ACCAGGCAAG	TGGACATTTGG	650
E R L R	E A L	R K H	T R Q V	D I G	
AGGCTCTGGA	AAAGGGAAAA	GTGGGGAAA	TTATATGCT	AATAGGGCTT	700
G S G	K G K S	W A N	Y M P	N R A C	
GCTTCTAGTG	CAGCTCTACAA	GGACGCTTTA	GAAGAGATTG	TCCAGTAGA	750
F Q C	S L Q	G R F R	K D C	P S R	
AATAAGGCGC	CCCTCGTCCA	TGCCCCATAT	GICAAGGGAA	TCACTGGAG	800
N K P P	L V H	A P Y	V K G I	T G R	
GCCTACTGOC	CCAGGGGACG	AAGGTOCTCT	GAGTCAGAAG	CCACTAACCT	850
P T A	P G D E	G P L	S Q K	P L T	
GA					852

38/48

FIG 37

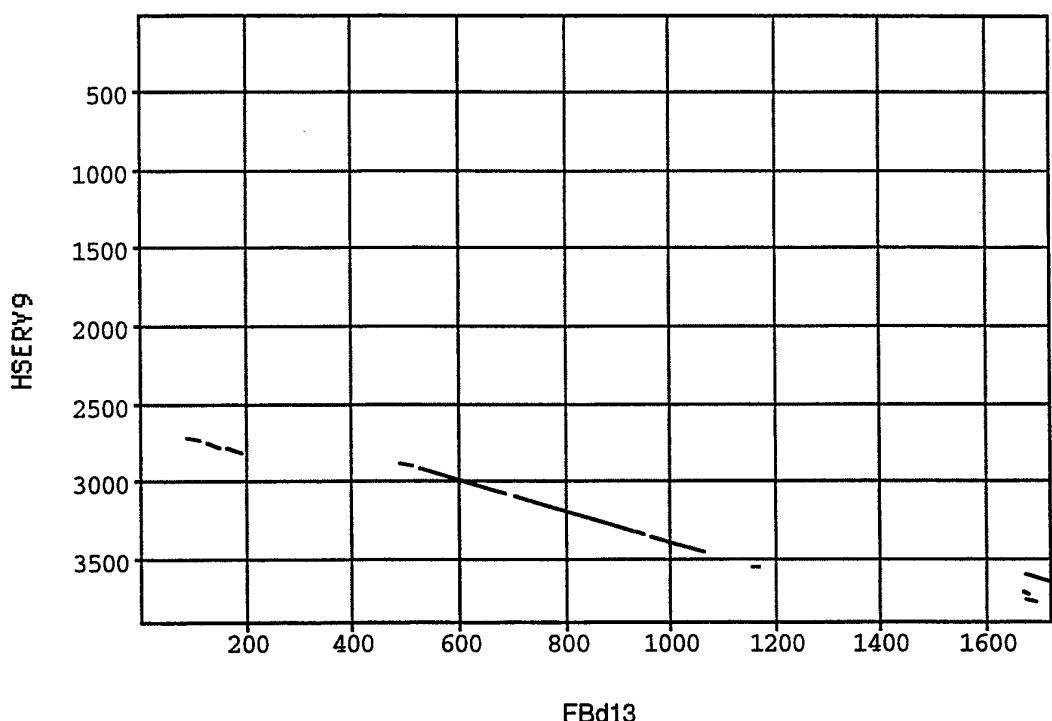


FIG 38
C

39/48

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
AAGGAAACTC	AGAAAGCCAA	TACCCATTAA	GTAAAGATGGA	CACCGAGAAC	50
K E T Q	K A N T H L	V R W T	P E A		
R K L R K P I	P I . .	D G H Q K Q			
G N S E S Q	Y P F S	K M D T R S			
AGAAGCAGCT	TTCCAGGCCC	TAAAGAAATC	CCTAACCCAA	GCCCCAGTGT	100
E A A F Q A L	K K S L T Q	A P V L			
K Q L S R P .	R N P .	P K P Q C			
R S S F P G P	K E I P N P S	P S V			
TAAGCTTGCC	AAACGGGGCAA	GA CTTTCTCT	TATATGTCAC	AGAAAAACAG	150
S L P T G Q	D F S L	Y V T E K Q			
. A C Q R G K	T F L Y M S Q	K N R			
K L A N G A R	L F F I C H	R K T G			
GAATAGCTCT	AGGAGTCCTT	ACACAGGTCC	AAGGGACAAG	CTTGCAACCT	200
E . L . E S L	H R S K G Q A	C N L			
N S S R S P Y	T G P R D K	L A T C			
I A L G V L	T Q V Q G T S	L Q P			
GTGGCATACC	TGAGTAAGGA	AACTGATGTA	NTGGCAAAGG	GTGGCCICA	250
W H T . V R K	L M X W Q R	V G L I			
G I P E . G N .	C X G K G	L A S			
V A Y L S K E	T D V X A K G	W P H			
T T G T T A C A G	G T A G G G C A G C	A G T A C A G I C	T T A G T T C T G	A A A C A G I T A A	300
V Y R . G S S S S L	S F . N S .				
L F T G R A A	V A V L V S E	T V K			
C L Q V G Q Q .	Q S . F L	K Q L K			
A A T A A T A C A G	G G A A G A G A T C	T T A C T G I G I G	G A C A T C I C A T	G A I G T G A A O C	350
N N T G K R S	Y C V D I S .	C E R			
I I Q G R D L	T V W T S H	D V N G			
. Y R E E I L L C G	H L M M . T				
G C A T A C T I C A C	T G C T A A A G A G	G A C T T G I G G C	T G I C A G A C A A	C C A T T I C A T T	400
H T H C . R G L V A	V R Q P F T .				
I L T A K E D L W L	S D N H L L				
A Y S L L K R	T C G C Q T T	I Y L			
A A A T A C C A G G	T T C T A T T A C T	T G A A G I G C C A	G I G C I G C G A C	T G C A C A T T T G	450
I A G S I T . S A S	A A T A H L				
K . Q V L L L	E V P V L R L	H I C			
N S R F Y Y L	K C Q C C D	C T F V			
T G C A A C I C I T	A A C C C A G C C A	C A T T I C I T C C	A G A C A A T G A A	G A A A G A T A G	500
C N S . P S H	I S S R Q .	R K D R			
A T L N P A T	F L P D N E	E K I E			
Q L L T Q P	H F F Q	T M K K R .			

FIG38

b

40/48

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	550
AACATAACTG TCAACAAAGTA ATTGCTCAAA CCTATGCTGC TCGAGGGAC					
T . L	S T S N	C S N	L C C	S R G P	
H N C	Q Q V	I A Q T	Y A A	R G D	
N I T V	N K .	L L K	P M L L	E G T	
CTCTCTAGAGG TTCCCTTGAC TGATCCGAC CTCACCTTGT ATACTGATGG					600
S R G	S L D .	S R P	Q L V	Y . W	
L L E V	P L T	D P D	L N L Y	T D G	
F . R F P .	L I P T	S T C	I L M E		
AAGTTCCCTTG GCAGAAAAAG GACTTIGAAA AGCGGGGTAT GCAGTGTCA					650
K F L G	R K R	T L K	S G V C	S D Q	
S S L	A E K G	L . K	A G Y	A V I S	
V P W	Q K K	D F E K	R G M	Q . S	
GIGATAATGG AATACTTGAAGTAATCGCC TCACTCCAGG AACTAGTGT					700
.. . W	N T . K .	S P	H S R	N . C S	
D N G	I L E	S N R L	T P G	T S A	
V I M E	Y L K	V I A	S L Q E	L V L	
CACCTGGCAG AACTAATAGC CCTCACCTGG GCACTAGAAT TAGGAGAAGG					750
P G R	T N S	P H L G	T R I	R R R	
H L A E	L I A	L T W	A L E L	G E G	
T W Q	N . . P	S L G	H . N .	E K E	
AAAAAGGGTA AATATATATT CAGACTCTAA GTATGCTTAC CTAGCTCTCC					800
K K G K	Y I F	R L .	V C L P	S P P	
K R V	N I Y S	D S K	Y A Y	L V L H	
K G .	I Y I	Q T L S	M L T .	S S	
ATGCCCATGC AGCAATATGG AGAGAGAGGG AATTCCTAAC TTCTGAGGGA					850
C P C	S N M E	R E G	I P N F .	G N	
A H A	A I W	R R E	F L T	S E G	
M P M Q	Q Y G	E R G	N S .	L L R E	
ACACCTATCA ACCATCAGGG AAGCCATTAG GAGATTATTA TTGGCTGTAC					900
T Y Q	P S G	K P L G	D Y Y	W L Y	
T P I N	H Q G	S H .	E I I I	G C T	
H L S	T I R E	A I R	R L L	L A V Q	
AGAAACCTAA AGAGGTGGCA GTCCTACACT GCCAGGGTCA TCAGGAAGAA					950
R N L K	R W Q	S Y T	A R V I	R K K	
E T .	R G G S	L T L	P G S	S G R R	
K P K	E V A	V L H C	Q G H	Q E E	
GAGGAAAGGG AAATAGAAGG CAATGCCAA CGGGATATIG AAGCAAAAAA					1000
R K G	K . K A	I A K	R I L	K Q K K	
G K G	N R R	Q S P S	G Y .	S K K	
E E R E	I E G	N R Q	A D I E	A K K	

41/48

FIG 38
C

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1050
AGCCGCAAGG CAGGACTCTC CATTAGAAAT GCTTATAGAA GGACCCCTAG					
P Q G	R T L	H . K C	L . K	D P .	
S R K A	G L S	I R N	A Y R R	T P S	
A A R	Q D S P	L E M	L I E	G P L V	
TATGGGGTAA TCCCCCTCTGG GAAACCAAGC CCCAGTACTC AGCAGGAAAA					1100
Y G V I	P S G	K P S	P S T Q	Q E K	
M G .	S P L G	N Q A	P V L	S R K N	
W G N	P L W	E T K P	Q Y S	A G K	
ATAGAATAGG AAACCTCACA AGGACATACT TTOCTCCCTT CCAGATGGCT					1150
. N R	K P H K	D I L	S S P	P D G .	
R I G	N L T	R T Y F	P P L	Q M A	
I E .	E T S Q	G H T	F L P S	R W L	
AGCCACTGAG GAAGGAA					1167
P L R	K E				
S H .	G R				
A T E	E G				

42/48

FIG 39

10	20	30	40	50	
<u>1234567890 1234567890 1234567890 1234567890 1234567890</u>					
AACTTGCGTG CTAGAAGGAC TAAGGAAAAC TAGGAAGACT ATGAATTATT					50
N L R A R R T K E N . E D Y E L F					
T C V L E G L R K T R K T M N Y S					
L A C . K D . G K L G R L . I I					
C					
CAATGATGTC CACTATAACA CAGGGAAAG GAAGAAAATC CTACTGCTT					100
N D V H Y N T G E R K K I L L P F					
M M S T I T Q G K G R K S Y C L					
Q . C P L . H R G K E E N P T A F					
TCTGGAGAGA CTAAGGGAGG CATIGAGGAA GCATACCAAGG CAAGTGGACA					150
W R D . G R H . G S I P G K W T					
S G E T K G G I E E A Y Q A S G H					
L E R L R E A L R K H T R Q V D I					
TGGAGGCTC TGGAAAAGGG AAAAGTGGGG CAAATTGAAT GCCTAATAGG					200
L E A L E K G K V G Q I E C L I G					
W R L W K R E K L G K L N A . . G					
G G S G K G K S W A N . M P N R					
GCTTGCTTCC AGTGCAGTCT ACAAGGACGC TTTAGAAAAG ATIGTCCAAG					250
L A S S A V Y K D A L E K I V Q V					
L L P V Q S T R T L . K R L S K					
A C F Q C S L Q G R F R K D C P S					
TAGAAATAAG CGGCCCCCTCG TCCATGCCCC TTATGCAAG GGAATCACTG					300
E I S R P S S M P L M S R E S L					
. K . A A P R P C P L C Q G N H W					
R N K P P L V H A P Y V K G I T G					
GAAGGCCCTAC TGCCCCAGGG GACGAAGGTC CTCAGAGICA GAAGCCACTA					350
E G L L P Q G T K V L . V R S H .					
K A Y C P R G R R S S E S E A T N					
R P T A P G D E G P L S Q K P L					
ACCTGATGAT CCAGCAGCAG GACTGAGGGT GCGGGGGCA AGTGCAGCC					400
P D D P A A G L R V P G A S A S P					
L M I Q Q Q D . G C P G Q V P A					
T . . S S S R T E G A R G K C Q P					
CATGCCATCA CCCTCAGAGC CCCGGGTATG TTTGACCAATT GAGAGCCAGG					450
C H H P Q S P G Y V . P L R A R					
H A I T L R A P G M F D H . E P G					
M P S P S E P R V C L T I E S Q E					
AAGTTAACIG TCTCTGGAC ACTGGCCAG CCTCTCTAGT CTTACCTTCC					500
K L T V S W T L A Q P S Q S Y F P					
S . L S P G H W R S L L S L T F L					
V N C L L D T G A A F S V L L S					

43/48

FIG 39
b

10	20	30	40	50	
<u>1234567890</u>					550
T G T C C C A G A C	A A T T G G C C T C	C A G A T C I G I C	A C T A T C O G A G	G G G T C C T A A G	
V P D	N C P P	D L S	L S E	G S . D	
S Q T	I V L	Q I C H	Y P R	G P K	
C P R Q	L S S	R S V	T I R G	V L R	
A C A G G C C A G I C A C T A C A T A C T T C I C I C A G C C A C T A A G T T G T G A C T G G G G A A					600
S Q S	L H T	S L S H .	V V	T G E	
T A S H	Y I L	L S A	T K L .	L G N	
Q P V	T T Y F	S Q P	L S C	D W G T	
C I T T A C I C I T T T C A C A T G C T T T C I A A T T A T G C C T G A A A G C C C A C T C C C					650
L Y S F	H M L	F . L	C L K A	P L P	
F T L	F T C F	S N Y A . K	P H S L		
L L F	S H A	F L I M	P E S	P T P	
T I G I T A G G A G A G A C A T T T T A G G A A A G G C A G G C O C A T T A T A C A C C I G A A					700
C . G	E T F .	Q K Q	G P L	Y T . T	
V R E	R H F	S K S R	G H Y	T P E	
L L G R	D I L	A K A	G A I I	H L N	
C A T A G G A A A G G A A T A C C C A T T G C T G I C C C C T G C T T G A G G A A T T A					750
. E K	E Y P	F A V P	C L R	K E L	
H R K R	N T H	L L S	P A . G	R N .	
I G K	G I P I	C C P	L L E	E G I N	
A T C C T G A A G T C T G G G C A A T A G A G G C A A T A T G G A C A A C C A A A G A A T G C C					800
I L K S	G Q .	K D N	M D K Q	R M P	
S . S	L G N R	R T I	W T S	K E C P	
P E V	W A I	E G Q Y	G Q A	K N A	
C G T C C T G T C A A G T T A A C T A A A G G A T T C T C C T G C T T T C C C T A C C A A G G					850
V L F	K L N .	R I L	P P F	P T K G	
S C S	S . T	K G F C	L L S	L P K	
R P V Q	V K L	K D S	A S F P	Y Q R	
G A A G T A C C C T C T T A G A C C O O G A G G C C C T A C A A G G A C T C A A A A G A T T G T T A A					900
S T L	L D P	R P Y K	D S K	D C .	
E V P S	. T R	G P T	R T Q K	I V K	
K Y P	L R P E	A L Q	G L K	R L L R	
G G A C C T A A A A A G C C A A G G C C C T A G T A A A A C C A T G C A A T A G C C C T G C A A T A					950
G P K S	P R P	S K T	M Q .	P L Q Y	
D L K	A Q G L	V K P	C S S	P C N T	
T . K	P K A .	. N H	A V A	P A I	
C T C C A A T T T T A G G A G T A A G G A A A C C C A A C C G A C A G T G G A G G T T A G T G C C A A A					1000
S N F	R S K E	T Q R	T V E	V S A R	
P I L	G V R	K P N G	Q W R	L V Q	
L Q F .	E . G	N P T	D S G G .	C K	

FIG 39
C

44/48

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1050
GATCTCAGGA TTATTAATGA GGCIGTTTT CCTCTATAACC CAGCIGTATC					
S Q D Y . .	G C F S	S I P	S C I		
D L R I I N E	A V F	P L Y P	A V S		
I S G L L M R	L F F	L Y T	Q L Y L		
TAGCCCTTAT ACTCTGCTTT CCCTAAATACC AGAGGAAGCA GAGTAGTTTA					1100
. P L Y S A F	P N T	R G S R	V V Y		
S P Y T L L S	L I P E E A	E E A E . F T			
A L I L C F P .	Y Q R K Q	S S L			
CAGTOCTGGA CCTTAAGGAT GGCCTTTCT GCATCCCIGT ACATCCIGAT					1150
S P G P . G C	L F L H P C	T S . F			
V L D L K D A S F C	I P V H P D				
Q S W T L R M P L S	A S L Y I L I				
TCCTCAATTCT TGTTTGCTT TGAAGATCCT TIGAACCCAA TGCTCAATT					1200
S I L V C L . R S F	E P N V S I				
S Q F L F V F	E D P L N P M	S Q F			
L N S C L S L K I L .	T Q C L N S				
CAACCTGGACT GTTTTACCCC AGGGGTTCCG GGATAGCCCC CATCTATTG					1250
H L D C F T P G V P G . P P	S I W				
T W T V L P Q G F R	D S P H L F G				
P G L F Y P R G S G	I A P I Y L				
GCCAGGCATT ACCCAAAGAC TTGAGCCAT TCCTCATACCT GGACATCTTG					1300
P G I S P R L E P I L I P G H L V					
Q A L A Q D L S Q F	S Y L D I L				
A R H . P K T . A N S H T W T S C					
TCCCTCGGTA TGGGATGATT TAATTTAGC CACCGTCA GAAACCTTGT					1350
L R Y G M I . F . P P V Q K P C					
S F G M G . F N F S H P F R N L V					
P S V W D D L I L A T R S E T L C					
GCCATCAAGC CACCAAAGCG TCTCTAAATT TCCCTACTCC GIGIGGCTAC					1400
A I K P P K R S . I S S L R V A T					
P S S H P S V L K F P H S V W L Q					
H Q A T Q A F L N F L T P C G Y					
AAGGTTCCA AACCAAAGC TCAGCTCTGC TCACAGCAGG TAAATACCT					1450
R F P N Q R L S S A H S R L N T .					
G F Q T K G S A L L T A G . I L					
K V S K P K A Q L C S Q Q V K Y L					
AGGGTTAAAA TTATCCAAAG GCACCAAGGC CCTCTGIGAG GAATGTATCC					1500
G . N Y P K A P G P S V R N V S					
R V K I I Q R H Q G P L . G M Y P					
G L K L S K G T R A L C E E C I Q					

45/48

FIG 39
d

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
AACCTGTA	GGCTTATCIT	CATCCCCAAA	CCCTAAAGCA	ACTAACAGG	1550
N L Y W	L I F	I P K	P . S N	. E G	
T C T	G L S S	S Q N	P K A	T K K V	
P V L	A Y L	H P K T	L K Q	L R R	
TCCCTGGCAT AACAGGTTTC TGCGGAA					1577
P W H	N R F L	P			
L G I	T G F	C R			
S L A .	Q V S	A E			

46/48

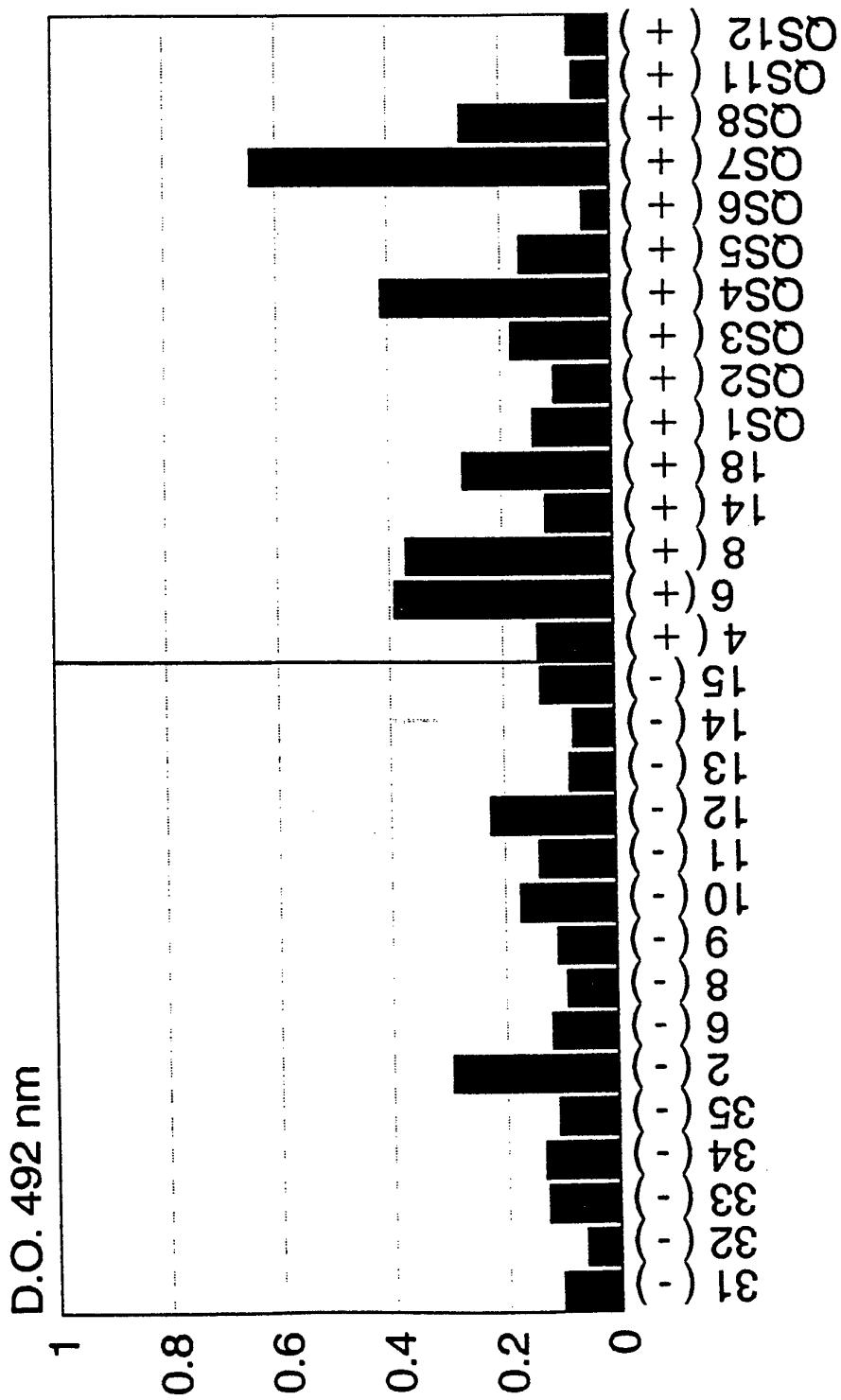
FIG 40

10	20	30	40	50	
1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
TCCAGCAGCA	GGACTGAGGG	TGCGCGGGC	AAGTGCAGC	CCATGCCATC	50
S S S R	T E G	A R G	K C Q	P M P S	
ACCCCTCAGAG	CCCCGGGTAT	GTGACCAT	TGAGAGCCAG	GAAGTTAACT	100
P S E	P R V C	L T I	E S Q	E V N C	
GCTCTCTGGA	CACTGGCGCA	GCCTCTCTAG	TCTTACTTTC	CIGICCCCAGA	150
L L D	T G A	A F S V	L L S	C P R	
CAATTGTCCT	CCAGATCTGT	CACTATCGA	GGGGTCTAA	GACAGCCAGT	200
Q L S S	R S V	T I R	G V L R	Q P V	
CACTACATAC	TTCCTCTCAGC	CACTAAGTTG	TGACTGGGGA	ACTTTACTCT	250
T T Y	F S Q P	L S C	D W G	T L L F	
TTTCACATGC	TTTCTAATT	ATGCTGAAA	CCCCACTCC	CTTGTTAGGG	300
S H A	F L I	M P E S	P T P	L L G	
AGAGACATTT	TAGAAAAGC	AGGGGCCATT	ATACACCTGA	ACATAGGAAA	350
R D I L	A K A	G A I	I H L N	I G K	
AGGAATACCC	ATTTGCTGTC	CCCTGCTTGA	GGAGGAATT	AATCTGAG	400
G I P	I C C P	L L E	E G I	N P E V	
TCTGGGCAAT	AGAAGGACAA	TATGGACAAG	CAAAGAATGC	CCGTCTGT	450
W A I	E G Q	Y G Q A	K N A	R P V	
CAAGTTAAC	TAAAGGATTC	TGCCCTCTTT	CCCTACAAA	GGAAGTACCC	500
Q V K L	K D S	A S F	P Y Q R	K Y P	
TCTTAGACCC	GAGGCTAC	AAGGACTCAA	AAGATTTGTTA	AGGACCT	547
L R P	E A L Q	G L K	R L L	R T	

47/48

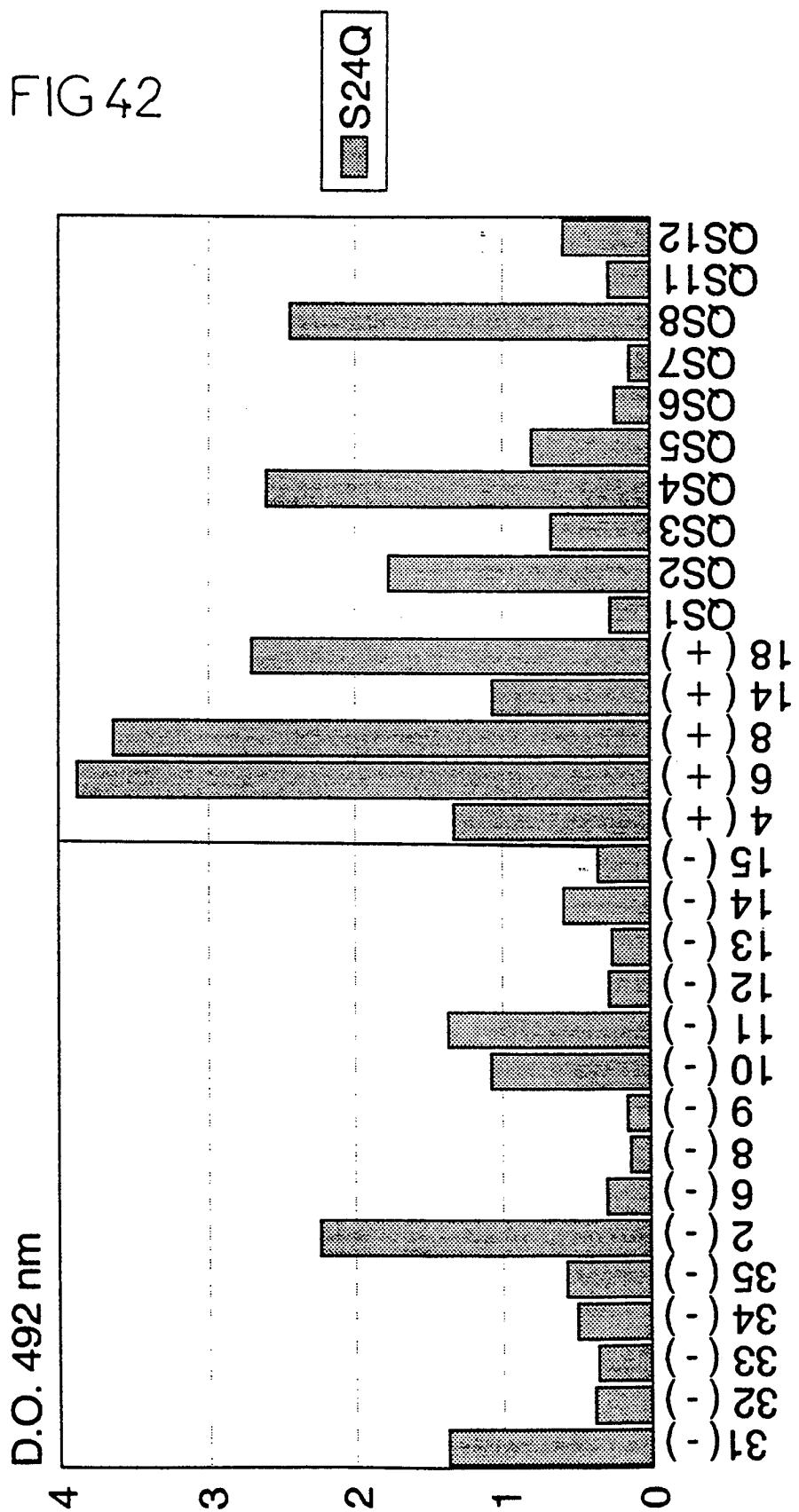
FIG 41

S24Q



48/48

FIG 42



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Int. Application No
PCT/FR 96/01244

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER					
IPC 6	C12N15/48	C12N7/00	C07K14/15	C12Q1/68	C07K16/10
	G01N33/569	A61K39/21	A61K39/42	A61K48/00	

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

IPC 6 C07K C12N C12Q G01N A61K

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	WO,A,94 28138 (UNIVERSITY COLLEGE LONDON) 8 December 1994 see page 1, line 25 - page 3, line 5 --- -/-	1-46

 Further documents are listed in the continuation of box C. Patent family members are listed in annex.

* Special categories of cited documents :

- *A* document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- *E* earlier document but published on or after the international filing date
- *L* document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- *O* document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- *P* document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- *T* later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- *X* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- *Y* document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- *&* document member of the same patent family

1 Date of the actual completion of the international search

20 November 1996

Date of mailing of the international search report

26.11.96

Name and mailing address of the ISA

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+ 31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,
Fax (+ 31-70) 340-3016

Authorized officer

Montero Lopez, B

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Int. onal Application No
PCT/FR 96/01244

C.(Continuation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	<p>RESEARCH IN VIROLOGY, vol. 143, no. 5, 1992, pages 337-350, XP000569296</p> <p>H. PERRON ET AL.: "In vitro transmission and antigenicity of a retrovirus isolated from a multiple sclerosis patient" see page 338, left-hand column, paragraph 1 - paragraph 3 see page 342, right-hand column, paragraph 2 - page 345, right-hand column, paragraph 1 see page 346, right-hand column, paragraph 2 - page 347, left-hand column, paragraph 1 see page 348, left-hand column, paragraph 2</p> <p>---</p> <p>LANCET THE, vol. 337, 6 April 1991, LONDON GB, pages 862-863, XP002001596</p> <p>H. PERRON ET AL.: "Isolation of retrovirus from patients with multiple sclerosis" see page 862, left-hand column, paragraph 2 see page 862, right-hand column, paragraph 2</p> <p>-----</p>	25-35
A		1-19, 24-37, 39-46

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

Int'l Application No
PCT/FR 96/01244

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)		Publication date
WO-A-9428138	08-12-94	AU-A-	6760094	20-12-94

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Der	Internationale No
PC1/FR 96/01244	

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE	C12N15/48	C12N7/00	C07K14/15	C12Q1/68	C07K16/10
	G01N33/569	A61K39/21	A61K39/42	A61K48/00	

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

CIB 6 C07K C12N C12Q G01N A61K

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	WO,A,94 28138 (UNIVERSITY COLLEGE LONDON) 8 Décembre 1994 voir page 1, ligne 25 - page 3, ligne 5 ---	1-46
A	RESEARCH IN VIROLOGY, vol. 143, no. 5, 1992, pages 337-350, XP000569296 H. PERRON ET AL.: "In vitro transmission and antigenicity of a retrovirus isolated from a multiple sclerosis patient" voir page 338, colonne de gauche, alinéa 1 - alinéa 3 voir page 342, colonne de droite, alinéa 2 - page 345, colonne de droite, alinéa 1 voir page 346, colonne de droite, alinéa 2 - page 347, colonne de gauche, alinéa 1 voir page 348, colonne de gauche, alinéa 2 --- -/-	25-35

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

- "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

- "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- "&" document qui fait partie de la même famille de brevets

1 Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

20 Novembre 1996

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

26.11.96

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale
Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,
Fax (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Montero Lopez, B

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Den	Internationale No
PCT/FR 96/01244	

C.(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	<p>LANCET THE, vol. 337, 6 Avril 1991, LONDON GB, pages 862-863, XP002001596</p> <p>H. PERRON ET AL.: "Isolation of retrovirus from patients with multiple sclerosis"</p> <p>voir page 862, colonne de gauche, alinéa 2 voir page 862, colonne de droite, alinéa 2</p> <p>-----</p>	<p>1-19, 24-37, 39-46</p>

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Den	Internationale No
PC1	FR 96/01244

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO-A-9428138	08-12-94	AU-A- 6760094 CA-A- 2163641 EP-A- 0700441	20-12-94 08-12-94 13-03-96